

# Rapport de recherche

PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

## RAPPORT INTÉGRAL

### Le phénomène des gangs, ici et ailleurs : mise à jour des connaissances

#### Chercheur principal

Sylvie Hamel, Université du Québec à Trois-Rivières

#### Co-chercheur(s)

Marc Alain, Université du Québec à Trois-Rivières

#### Autre (s) membre (s) de l'équipe

Karine Messier-Newman, Université du Québec à Trois-Rivières

Pascale Domond, Université du Québec à Trois-Rivières

Jean-Philippe Pagé, Université du Québec à Trois-Rivières

#### Collaborateurs

François Bérard, Maison Saint-Laurent

René-André Brisebois, Centre d'expertise sur la délinquance des jeunes et les troubles du comportement, CJM-IU

Pierre Maurice, Institut national de santé publique du Québec

#### Établissement gestionnaire de la subvention

Université du Québec à Trois-Rivières

#### Numéro du projet de recherche

2011-GR-140241

#### Titre de l'Action concertée

Phénomène des gangs de rue

#### Partenaire (s) de l'Action concertée

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS)

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

Ministère de la Sécurité publique (MSP)

et le Fonds Québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC)

Janvier 2013

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>CONTEXTE DE LA RECHERCHE.....</b>	<b>1</b>
1.1	OBJECTIFS.....	2
1.2	MÉTHODOLOGIE .....	4
<b>2</b>	<b>RÉSULTATS ET DISCUSSION.....</b>	<b>6</b>
2.1	DÉFINITIONS .....	6
2.2	L'AMPLEUR DU PHÉNOMÈNE .....	14
2.3	THÉORIES EXPLICATIVES .....	18
2.4	AFFILIATION.....	22
2.5	DÉS AFFILIATION .....	24
2.6	LES FACTEURS DE RISQUE.....	26
2.6.1	<i>Caractéristiques internes.....</i>	<i>26</i>
2.6.2	<i>Caractéristiques externes .....</i>	<i>28</i>
2.6.2.1	Milieu familial .....	28
2.6.2.2	Milieu scolaire.....	35
2.6.2.3	Milieu de vie et opportunités de réalisation.....	38
2.7	L'ÉMERGENCE D'UNE PERSPECTIVE DÉVELOPPEMENTALE.....	39
2.8	LE GANG, SES MEMBRES ET SON FONCTIONNEMENT .....	41
2.8.1	<i>Les membres de gang.....</i>	<i>41</i>
2.8.1.1	Âge.....	41
2.8.1.2	Origine ethnoculturelle .....	44
2.8.1.3	Genre.....	46
2.8.2	<i>Organisation, structure et liens avec le crime organisé.....</i>	<i>53</i>
2.8.3	<i>Les activités et la violence des gangs.....</i>	<i>58</i>
2.9	EN RÉSUMÉ.....	60
2.10	LES STRATÉGIES POUR FAIRE FACE AU PHÉNOMÈNE DES GANGS .....	70
2.10.1	<i>La lutte contre les gangs.....</i>	<i>71</i>
2.10.1.1	Les rafles.....	72
2.10.1.2	Technologie et unités spécialisées .....	72
2.10.1.3	Approches sélectives .....	74
2.10.1.4	Approche législative .....	76
2.10.1.5	Contrôle des armes à feu .....	78
2.10.1.6	Le modèle de Boston .....	79
2.10.1.7	Quelques constats sur l'évolution de la pratique policière .....	81
2.10.1.8	Émergence d'une approche collaborative .....	83
2.11	LES STRATÉGIES DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION .....	84
2.11.1	<i>L'organisation communautaire .....</i>	<i>84</i>
2.11.2	<i>Les conditions de vie et les opportunités .....</i>	<i>87</i>
2.11.3	<i>La prévention en milieu scolaire .....</i>	<i>93</i>
2.11.3.1	Surveillance .....	95
2.11.3.2	Prévention précoce.....	96
2.11.3.3	Sensibilisation .....	100
2.11.3.4	Activités parascolaires .....	102
2.11.4	<i>La prévention auprès des filles.....</i>	<i>104</i>
2.11.5	<i>L'intervention auprès des jeunes ayant fait l'expérience des gangs 108</i>	
2.11.6	<i>Le travail de rue.....</i>	<i>111</i>

2.11.7	<i>Les approches globales et intégrées</i> .....	113
2.11.7.1	Little Village Gang Violence Reduction Project.....	115
2.11.7.2	Gang Violence Reduction Program.....	117
2.11.7.3	Comprehensive Strategy.....	119
2.11.7.4	Philadelphia Youth Violence Reduction Partnership .....	122
2.11.7.5	Jeunesse et gangs de rue.....	126
2.12	EN RÉSUMÉ.....	130
<b>3</b>	<b>CONCLUSION</b> .....	<b>135</b>
<b>4</b>	<b>LISTE BIBLIOGRAPHIQUE</b> .....	<b>137</b>

## **1 CONTEXTE DE LA RECHERCHE**

En 1996, une première recension de la littérature sur les gangs fut réalisée au Québec (Hébert, Hamel, & Savoie, 1997), pour le compte du Service de police de la ville de Montréal, qui souhaitait connaître ce qui avait été écrit à ce jour sur le phénomène des gangs. Soit sur sa définition, sa description, ses types et ses caractéristiques, le processus de constitution et de structuration d'un gang, les ingrédients attractifs et aversifs d'un gang pour un jeune, les activités de ces groupes et leur développement, les modifications du marché criminel liées à l'apparition du phénomène et les solutions connues comme efficaces et prometteuses pour y faire face. Le rapport fut déposé en 1997 pour donner lieu ensuite à une recherche terrain s'adressant à 31 jeunes ayant fait l'expérience des gangs ainsi qu'à une quinzaine d'intervenants clés, concernés par cette problématique. Le rapport de cette deuxième recherche fut déposé en 1998 (Hamel, Fredette, Blais, & Bertot, 1998).

Il s'agissait des toutes premières recherches de l'Équipe de recherche sur les Gangs à l'Institut de recherche pour le développement social des jeunes, qui à l'époque était rattaché au Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire. D'autres projets sont venus ensuite enrichir la programmation, parmi lesquels nous comptons une importante recherche-action qui fut conduite dans le but de développer un modèle de prévention novateur du phénomène des gangs en s'appuyant sur les principes du développement social. Les résultats de son évaluation conduisirent notamment à l'élaboration

du *Guide d'action intersectorielle pour la prévention du phénomène des gangs*. Puis d'autres projets ont été expérimentés dont un s'intitulant *Consolidation et activation d'un réseau sociocommunautaire d'accompagnement direct et engagé auprès de jeunes en processus de désaffiliation des gangs de rue*. Sans compter que les connaissances générées par l'Équipe de recherche sur les Gangs auront servi au développement du Programme québécois de formation pour la prévention du phénomène des gangs.

### **1.1 Objectifs**

Aujourd'hui, l'objectif principal du projet en titre consiste à élaborer une nouvelle synthèse des connaissances sur le phénomène des gangs, tel que celui-ci se manifeste au Québec, en Amérique et ailleurs dans le monde. D'une part, nous souhaitons donc élaborer une synthèse contemporaine des connaissances sur le phénomène des gangs. Et, d'autre part, nous voulons que cette synthèse soit critique en s'articulant autour de ce que nous savons déjà sur la question.

Pour ce faire, nous nous appuyons en grande partie sur la première recension publiée en 1997 et à partir de laquelle nous avons élaboré notre cadre d'analyse. À cet égard, nous considérons ce que cette première recherche nous a appris sur la définition du problème et sur les typologies pouvant être énoncées, sur l'estimation de l'ampleur du phénomène, son organisation et son fonctionnement, les caractéristiques des jeunes qui y sont associés,

l'expérience qu'ils en retirent, les processus conduisant à l'affiliation aux gangs de rue, de même que ceux pouvant faciliter ou faire obstacle à la désaffiliation, sans oublier les programmes de prévention et d'intervention prometteurs. Et de manière plus récente, nous considérons ce que d'autres recherches de la programmation de l'Équipe sur les Gangs nous ont appris sur le rôle des filles au sein de ces groupes, de même que sur les nouvelles théories explicatives dont certaines entrevoyent différemment le rôle des communautés culturelles en mettant l'emphase sur le processus migratoire plutôt que sur les éléments culturels en tant que tels.

Cette attention portée sur les dimensions culturelles rejoint d'ailleurs les préoccupations du Comité consultatif<sup>1</sup> que nous avons formé pour nous guider dans le choix des thèmes à développer. Les préoccupations des membres de ce comité sont reliées aux enjeux de la racialisation et de l'exclusion des jeunes faisant ou ayant fait partie des gangs de rue, de même qu'au défi de développer des stratégies pouvant favoriser la réadaptation de ces jeunes et leur réinsertion sociale. Des stratégies qui concernent et incluent la communauté, devant idéalement être appuyées par des politiques municipales et provinciales. Les intérêts de ce comité concernent aussi les moyens que doit prendre la communauté pour s'organiser et se protéger de la violence et la criminalité de ces groupes sans rejeter les jeunes qui en font

---

<sup>1</sup> Ce Comité était constitué de trois experts que sont René-André Brisebois, agent de planification, de programmation et de recherche au Centre d'expertise sur la délinquance des jeunes et les troubles du comportement du Centre jeunesse de Montréal – Institut universitaire, François Bérard, Directeur de la Maison Saint-Laurent, membre actif de la Table de concertation jeunesse de Montréal-Nord et responsable du comité de coordination du Programme québécois de formation pour la prévention du phénomène des gangs, ainsi que Pierre Maurice, chercheur au Centre de recherche du Centre hospitalier universitaire de Québec et auteur du Programme de formation sur la prévention du crime et l'amélioration de la sécurité à l'intention des collectivités locales.

partie. Et par conséquent, les membres du comité veulent également connaître les moyens d'articuler véritablement l'intervention policière à des stratégies de prévention globale et intégrée.

Ceci étant dit, nous proposons ici une synthèse critique qui n'est pas une revue de la littérature au sens propre du terme, mais bien une démarche ciblée visant à faire surgir des éléments clés d'un corpus plus large. Il s'agit donc d'une démarche qui est à la fois descriptive et analytique. Une analyse comparative en fait, effectuée à partir d'un cadre, celui découlant principalement du rapport publié en 1997.

## **1.2 Méthodologie**

Dans cette logique, nous avons concentré nos recherches bibliographiques sur les 15 dernières années. Plus précisément nous avons couvert la période allant de 1995 à aujourd'hui en consultant diverses banques d'articles scientifiques et sites de recherche pertinents. Il s'agit de *PsycINFO*, *PsycArticles*, *Sociological Abstract*, *Sage Journal online*, Centre de documentation du CJM-IU, *Journal of Gang Research*, *Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention*, *National Youth Gang Center*, *Institut national de prévention de la criminalité*, *Centre national de prévention du crime*, *Centre international de prévention du crime*, *Gendarmerie Royale du Canada*, *Société de criminologie du Québec*, *Association des services de réhabilitation du Québec*, *Service de police de la ville de Montréal*, *Centre québécois de ressources en promotion de la sécurité et en prévention de la*

*criminalité, Blueprints for Violence Prevention et National Registry of Evidence-Based and Delinquency Prevention.*

Ces recherches nous ont permis d'identifier environ 800 titres à partir de mots clés nous apparaissant être les plus pertinents pour toucher l'ensemble des thèmes que nous souhaitons documenter. Mais nous avons dû reprendre l'exercice en cours de route puisque les connaissances sur le phénomène des gangs se sont énormément développées depuis les 15 dernières années. Par conséquent, nous avons dû nous ajuster en intégrant de nouveaux mots clés témoignant des nouvelles perspectives avec lesquelles les recherches récentes explorent désormais le phénomène. Bien entendu tous ces titres n'ont pas été retenus, bien que considérés un à un pour en définitive convenir d'une sélection nous apparaissant être la meilleure pour le projet. Dans ce processus, nous nous sommes penchés évidemment sur la qualité des textes, nous avons aussi tenté de trouver d'autres ouvrages de recension et de synthèse critique, de l'information se rapportant d'abord à notre situation, au Québec et au Canada, et d'obtenir un corpus se caractérisant par une certaine diversité constituée à la fois de textes empiriques et théoriques.

Au final, le rapport qui suit présente les résultats de notre recherche qui globalement se regroupent en deux parties. La première partie s'intéresse au problème en soi, à ses définitions, son ampleur, ses théories explicatives, ses processus d'affiliation et de désaffiliation, les caractéristiques internes et externes des jeunes à risque de se joindre aux gangs, les caractéristiques



membres de gangs et leur fonctionnement, l'organisation de ces groupes, leurs liens avec le crime organisé, leurs activités ainsi que les conséquences pouvant en découler. La deuxième partie porte quant à elle sur les stratégies pour faire face au problème ainsi que sur les stratégies de prévention et d'intervention. Elle traite donc de la lutte contre les gangs, de la prévention, en milieux communautaire et scolaire, et de l'intervention, avec une attention particulière consacrée aux approches globales et intégrées qui occupent aujourd'hui une place importante dans la littérature.

## **2 RÉSULTATS ET DISCUSSION**

### **2.1 Définitions**

La recension publiée en 1997 (Hébert et al., 1997), souligne d'entrée de jeu le problème que pose l'absence d'une définition normalisée des trois concepts de gang, de membre de gang et d'incident de gang (Ball & Curry, 1995; Covey, Ménard, & Franzese, 1992; Howell, 1994; Parks, 1995; Spergel, 1992, 1995; Spergel & Curry, 1993). Et ce problème est toujours noté dans la littérature actuelle (Batchelor, 2009). La première recension met également en évidence que les définitions varient selon les sources et les organisations qui en font la proposition, et que les définitions énoncées par ces différents groupes d'intérêt évoluent elles-mêmes à travers le temps (Ball & Curry, 1995; Covey et al., 1992; Curry & Decker, 2003; Decker & Van Winkle, 1996; Esbensen, Winfree, He, & Taylor, 2001; Howell, 1994; Parks, 1995; Shelden, Tracy, & Brown, 2004; Spergel, 1992, 1995; Spergel & Curry, 1993). Cette tendance démontre sans doute une volonté de suivre les

transformations du phénomène et ses nouvelles caractéristiques mais elle pourrait aussi indiquer que les gangs sont un problème qui est socialement construit (Archbold & Meyer, 1999).

Ainsi, la définition de Thrasher (1927) soulignait à l'époque le caractère conflictuel des gangs, les tensions qu'ils provoquent dans leur environnement, leur attachement au territoire et leur solidarité. Plus tard, la définition du phénomène s'est raffinée, notamment avec Jankowski (1991) traitant de l'organisation cachée de ces groupes qui sert essentiellement à leur criminalité. Et plus récemment, la grande majorité des énoncés met désormais l'accent sur la violence et la criminalité de ces groupes, suivant ainsi l'évolution du phénomène et, peut-être même, celle de l'opinion publique à son égard (Hamel, Cousineau, & Fredette, 2004). Cette idée rejoint en effet un enjeu important relié à la définition du phénomène des gangs. Il s'agit de l'influence des médias qui généralement tendent à transmettre des informations exagérées sur le phénomène et à lui attribuer un caractère exclusivement ethnique, contribuant ainsi à biaiser les perceptions (Curry & Decker, 2003; Esbensen, 2000; Hagedorn, 1998; Knox, 1999; McCorkle & Miethe, 2002; Peterson, Lien, & van Gemert, 2008; Thompson, Young, & Burns, 2000) ainsi que l'opinion du public en général (Dusonchet, 2002).

Quoi qu'il en soit, en s'inspirant des travaux de Klein (1971), la première recension (Hébert et al., 1997) propose la définition suivante :

Un gang réfère à une collectivité de personnes (adolescents, jeunes adultes et adultes) qui a une identité commune, qui interagit en clique ou en grand groupe sur une base régulière et qui fonctionne, à des degrés divers, avec peu d'égard pour l'ordre établi. En général, les gangs regroupent des personnes de sexe masculin dont plusieurs sont issues des communautés culturelles et ils opèrent sur un territoire, en milieu urbain et à partir de règles. À cause de leur orientation antisociale, les gangs suscitent habituellement dans la communauté des réactions négatives et, de la part des représentants de la loi, une réponse organisée visant à éliminer leur présence et leurs activités. (p. 41)

Encore aujourd'hui, cette définition serait parmi les plus utilisées au Québec (Guay & Gaumont-Casias, 2009) avec celle du Service de police de la ville de Montréal :

Le gang de rue est un regroupement plus ou moins structuré d'adolescents ou de jeunes adultes qui privilégie la force de l'intimidation du groupe et la violence pour accomplir des actes criminels, dans le but d'obtenir pouvoir et reconnaissance et/ou de contrôler des sphères d'activités lucratives. (Gagnon, 2005, p. 4)

Or si la première rend compte en partie de la complexité du phénomène en évoquant non seulement que les gangs de rue se distinguent par le fait qu'ils s'adonnent à des actes de criminalité et de violence sur une base régulière, mais aussi par le fait qu'ils possèdent et défendent une identité commune, la deuxième cible plutôt quelques éléments spécifiques, soit la criminalité de ces groupes ainsi que leur structure.

En cela, la définition du SPVM serait plus près des nouvelles tendances en matière de définition du phénomène des gangs. Non pas pour les dimensions qu'elle met en exergue, mais pour son caractère simplifié. Car nous observons en effet, dans la littérature récente, une certaine épuration du

concept de gang se manifestant par une tentative de tendre vers ses éléments essentiels, conditionnels à l'existence et à la reconnaissance du gang par ses membres eux-mêmes et plus largement par la communauté dans laquelle il évolue. Pour ainsi dire, le temps n'en est plus à définir des typologies de gangs (ex. : gangs criminels, gangs sociaux, gang de style social et récréatif, etc.) tel que ceci apparaît dans la première recension (Hébert et al., 1997). Devant le problème que pose l'absence d'une définition universelle, une typologie des gangs comportait l'avantage d'illustrer les variabilités possibles et de mieux rendre compte de l'hétérogénéité du phénomène.

Mais pour l'heure, les chercheurs semblent plutôt être préoccupés par le besoin d'identifier les critères permettant de distinguer plus fondamentalement un gang de ce qui ne l'est pas. Dans cette foulée, les typologies qui à l'époque abondaient dans la littérature sont désormais moins présentes et l'intérêt consiste apparemment à élaborer une définition claire, commune et partagée de ce qu'est un gang mais aussi de ce qui ne l'est pas.

Mais il s'agit d'un défi considérable puisque les définitions proposées sont bien souvent construites dans un contexte culturel et social donné, qu'elles évoluent à travers le temps comme nous l'avons déjà dit (Tobin, 2008), sans compter qu'elles s'appuient sur des référents théoriques différents (criminologie, psychoéducation, sociologie, etc.) et reflètent les intérêts distincts, parfois même divergents (prévention, intervention, application de la loi, etc.), des protagonistes qui les mettent de l'avant. C'est pourquoi

plusieurs chercheurs estiment que les diverses définitions existantes devraient d'abord être considérées avec attention, plutôt que d'en proposer de nouvelles, pour en dégager les points communs, les caractéristiques essentielles permettant de reconnaître et d'identifier spécifiquement un gang et ses membres (Curry & Decker, 2003; Franzese, Covey, & Ménard, 2006; Mohammed & Mucchielli, 2007; Tobin, 2008). L'identification de ces critères incontournables constitue un passage obligé pour que nous puissions parvenir à des comparaisons locales, nationales et internationales valides (Mohammed & Mucchielli, 2007). C'est ainsi que nous pourrions identifier des éléments de définition transposables dans différents milieux sans être embourbés dans des éléments d'ordre contextuel, trop spécifiques à un milieu donné. Cette étape est donc essentielle au développement d'une définition commune et partagée (Mohammed & Mucchielli, 2007). Et dans cette perspective, les éléments contextuels (origine sociale, origine ethnique, territoire, sexe, âge, etc.) sont considérés comme des critères secondaires ne permettant pas de définir le concept de gang de manière universelle.

Dans cette logique, certains vont plus loin, en voulant identifier aussi des critères d'exclusion. De cette manière, on veut recourir à un procédé naturel à l'humain (Mohammed & Mucchielli, 2007) dans le cadre duquel la précision de la pensée sur un concept donné passe non seulement par la définition de ce qu'il inclut mais de ce qu'il exclut également. En ce sens, Mohammed et Mucchielli (2007) reconnaissent que le critère portant sur leur orientation criminelle pose problème, comme cela est le cas depuis longtemps. Celui-ci introduit un clivage théorique soulevant les controverses les plus importantes

que nous puissions rencontrer dans le domaine, d'autant que les médias sont friands de cette dimension, comme nous le disions déjà. Cependant, comme d'autres auteurs contemporains, Mohammed et Mucchielli (2007) pensent qu'il est devenu indispensable d'intégrer la dimension criminelle à la définition du concept de gang (Anderson, Mangels, & Dyson, 2001; Chatterjee, 2006; Curry & Decker, 2003; Esbensen et al., 2001; Guay & Fredette, 2010; Klein & Maxson, 2006; Tobin, 2008). Cette dimension, bien qu'elle s'appuie sur un certain choix théorique, est celle qui permet de différencier le plus nettement un gang d'un groupe de pairs qui, à priori, demeure un lieu de socialisation normal pour tout adolescent. Sans elle, nous pourrions nous y méprendre par le fait qu'un groupe de pairs agit parfois de façon collective, informelle, qu'il peut aussi partager des codes, des symboles d'appartenance, et avoir une visibilité publique sans toutefois constituer un gang au sens propre du terme. Tobin (2008) est du même avis et soutient que sans l'inclusion du crime, il n'y a pas de différence entre un gang et les autres groupes. Par ailleurs, Esbensen et al. (2001) expliquent qu'une définition qui n'inclut pas explicitement la notion d'illégalité, de structure (un certain niveau d'organisation) et d'activité criminelle peut entraîner une surestimation du nombre de gangs et conséquemment du nombre de membres de gang. Mais en revanche, ceci amène Franzese et al. (2006) à insister encore davantage sur l'importance d'identifier certains critères d'exclusion. À titre d'exemple, ils proposent que des actes délinquants occasionnels commis par un groupe de jeunes dont les activités ne sont pas habituellement orientées vers la criminalité soient exclus de la définition d'un

gang. Klein, Kerner, Maxson et Weitekamp (2001) vont dans le même sens, en précisant que :

Un gang de rue [...] exclut les gangs de prison, les gangs de motards, les groupes sportifs et plusieurs groupes de jeunes à l'école ou ailleurs qui peuvent occasionnellement s'engager dans des activités délinquantes mais dont les activités ne sont pas orientées autour de cela. [traduction libre] (2001, p. 61).

De plus, la définition du phénomène des gangs, que l'auteur a voulu revisiter en 2006, inclut la notion de la criminalité, à laquelle il attribue désormais un caractère identitaire dans le contexte de ces groupes.

Un gang de rue a une certaine durabilité, il est composé d'un groupe de jeunes exerçant leurs activités dans la rue et étant engagé dans des activités illégales. Cet engagement criminel étant vu par le groupe comme l'une de ses caractéristiques identitaires. [traduction libre] (Klein & Maxson, 2006, p. 4)

Les différents moyens que se donnent ces groupes pour affirmer leur identité commune, par l'utilisation de symboles (Anderson, Mangels, & Dyson, 2001) et de signes distinctifs, tel le port de vêtements particuliers ou de couleurs spécifiques (Esterle-Hedibel, 2007; Guay & Fredette, 2010; Sheldon et al. 2004), sont d'ailleurs largement reconnus par les experts dans le domaine (Petersen, 2000). Il s'agirait d'un autre critère important permettant de distinguer assez clairement les gangs de tout autre groupe de jeunes. À cet égard, certains ont évoqué déjà que la violence faisait aussi partie des moyens que les gangs utilisent pour se démarquer sur leur territoire. Les recherches récentes de Papachristos (2009) confirment que la violence est associée aux valeurs des gangs, ainsi qu'au milieu de la rue. Leur violence se

conjugue à l'importance qu'ils accordent à l'honneur, à la réputation, ainsi qu'au respect (Stretesky & Pogrebin, 2007). Certains crimes commis avec violence pourraient donc être typiquement associés à l'univers des gangs (Nafekh & Stys, 2004; Thornberry, Krohn, Lizotte, Smith, & Tobin, 2003) et cette dimension, telle que nous la retrouvons dans la définition retenue par le SPVM, a pour utilité d'identifier les crimes de gang, et par conséquent les gangs eux-mêmes ainsi que les membres qui y sont associés. Cette définition serait donc fonctionnelle dans une visée d'application de la loi.

Mais au-delà de la criminalité, des signes distinctifs reliés à une identité commune et de la violence, nous ne retrouvons pas, pour l'instant, d'autres critères dans la littérature qui apparemment font consensus parmi les chercheurs. Comme nous le savons, ces derniers ne préconisent pas les éléments contextuels qui le plus souvent sont significatifs aux yeux des praticiens qui aiment reconnaître dans une définition, des critères leur servant à identifier les gangs dans leur milieu spécifique. Cet écart soulève un enjeu de crédibilité au sens où une définition devrait aussi répondre à un autre critère important, voulant qu'elle soit d'abord signifiante pour ceux qui l'utilisent. Mais encore, en y mettant un trop grand nombre de détails, nous reviendrions à la case départ avec le même problème que nous évoquons depuis toujours, relié à l'impossibilité de généraliser et de faire des comparaisons locales, nationales et internationales.



## 2.2 L'ampleur du phénomène

Toutefois, comme ces considérations sur une nouvelle manière d'aborder la définition du phénomène des gangs sont encore récentes, il semble que les experts et les autorités éprouvent encore quelques difficultés à estimer de manière exacte l'ampleur du phénomène. En fait, comme le soulignent Esbensen et al. (2001), chaque définition amène à une estimation de l'ampleur différente ainsi qu'une description des membres de gangs distincte. Mais nous pouvons néanmoins noter certaines améliorations sur ce plan. Elles se manifestent chez les Américains notamment, qui se sont dotés de systèmes d'information leur permettant d'évaluer de manière relativement uniforme et systématique l'évolution du phénomène des gangs. Ils ont donc fait le choix de quelques critères spécifiques, comme nous en discutons précédemment, pour mettre sur pied un système<sup>2</sup> conduisant à la réalisation d'enquêtes nationales (*National Youth Gang Surveys*) contribuant à asseoir plus solidement la conception du phénomène des gangs, qui jusque-là relevait presque exclusivement des sphères académique, politique et pénale (policière en particulier).

Or en 2006, les responsables de cette enquête comptabilisaient approximativement 785 000 membres de gangs ainsi que 26 500 gangs à travers les États-Unis (Egley & O'Donnell, 2008), alors qu'en 2004, le *National Youth Gang Center* rapportait la présence de 700 000 membres de

---

<sup>2</sup> Ce système est sous la responsabilité du *National Youth Gang Center* qui découle d'une initiative de l'*Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention* (OJJDP) entreprise en 1994.

gangs répartis dans 23 000 à 30 000 gangs différents (Egley & Ritz, 2006). Ces chiffres confirment l'inquiétante augmentation du phénomène que nous observons depuis plusieurs années, soit depuis la fin des années 1970 (Howell, 1998; Klein, 1995). Cette époque marque en effet un tournant important dans l'histoire de l'évolution du phénomène des gangs aux États-Unis. Nous y retrouvons les premières estimations rigoureuses du phénomène, avec les travaux de Miller (1982), se caractérisant par les efforts consentis à la diversification des sources d'information pour ne pas se concentrer exclusivement sur les données policières. Ils indiquaient alors la présence de 52 000 membres disséminés dans 15 des villes les plus importantes des États-Unis. Puis les années 80 ont vu ce chiffre grandir jusqu'à atteindre et dépasser la barre des 100 000 individus, répartis dans environ 2 000 gangs (Miller, 1992). En 1990 et après de nombreuses années passées à observer le phénomène, Miller dira : « les gangs de rue sont plus nombreux, plus répandus et plus violents [...] que jamais auparavant dans l'histoire du pays. » [traduction libre] (1990, p. 263).

Certains experts estiment que ce portrait de la situation indique que le phénomène des gangs suit un mouvement de type cyclique (Curry & Decker, 2002), relié à des enjeux de visibilité et de notoriété médiatique. Mais il reste que chaque nouvelle vague de recrudescence est apparemment plus importante que la précédente. De plus, l'augmentation du nombre de gangs et de membres de gangs aux États-Unis ne se manifesterait plus seulement que dans les grands centres. Nous en retrouvons désormais dans les banlieues (Starbuck, Howell, & Lindquist, 2001; Stinchcomb, 2002), sans

compter que cette augmentation ne serait plus le seul indicateur de l'intensification du phénomène qui inquiète les autorités. On assisterait également à un durcissement de la délinquance de ces groupes. Leurs activités, qui depuis toujours sont étroitement associées à la violence, se seraient aggravées et diversifiées avec le temps (Shelden et al., 2004; Venkatesh & Levitt, 2000) pour donner naissance à de nouvelles formes de violence particulièrement brutales, dont les *drive-by-shooting* (rafales de projectiles d'armes à feu tirées de véhicules en mouvement) ainsi que les *gang-bang* (viols collectifs servant notamment de rites initiatiques).

Ici au Canada, le Service canadien de renseignements criminels (SCRC) a également voulu se munir d'un système d'information rigoureux servant à suivre de près l'évolution du phénomène. Avec une méthodologie sensiblement similaire à celle des Américains, il estimait donc en 2006 que 300 gangs de rue étaient présents à travers le pays, dont 50 au Québec, comptant environ 11 000 membres (SCRC, 2006). Ces informations offrent un contraste important avec celles apparaissant dans la première recension (Hébert et al., 1997). Celles-ci provenaient principalement de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) qui, de manière approximative, estimait alors que très peu de bandes criminelles de jeunes très bien organisées étaient présentes sur notre territoire (FCM, 1994).

Puis au Québec, les corps policiers redoutent l'épidémie en quelque sorte, remarquant que certains gangs d'ici se calquent sur les gangs américains, ou encore qu'ils entretiennent des rapports étroits avec eux. Le SCRC (2006)

signale la présence d'environ 50 gangs au Québec, tandis que le Service de renseignements criminels du Québec (2006) dénombre 1766 membres répartis dans 54 groupes différents. Et parmi ces 54 groupes, 25 évoluent sur le territoire montréalais en comptant sur la participation de 1250 adeptes.

En terminant, nous pourrions sans doute observer les mêmes tendances à la progression du phénomène ailleurs dans le monde. Au début des années 1990, Klein (1993) affirmait déjà que les gangs n'étaient plus l'apanage des États-Unis, et qu'on pouvait observer les activités de ces groupes dans les grandes villes occidentales telles que Stockholm, Berlin, Francfort, Londres, Manchester, Zurich, Madrid et plusieurs villes de la Russie, de même que dans certains centres urbains de l'Orient soit Melbourne, Papua/Nouvelle-Guinée, Beijing, Tokyo et Hong Kong. Il serait certes intéressant d'étayer au plan statistique l'évolution du phénomène que ces villes ont elles aussi connu depuis ces dernières années. Mais considérant l'ampleur d'un tel travail, nous avons décidé de limiter nos recherches à cet égard. Ce qui ne nous empêche pas cependant de souligner les travaux récents de Soullez (2008) qui laissent entendre qu'il existe en France au minimum une bande de jeunes par cité, caractérisée comme « zone urbaine sensible », pour un total de 600 à 700 bandes de jeunes.

### 2.3 Théories explicatives

La première recension (Hébert et al., 1997), faisait aussi état des théories explicatives du phénomène des gangs, celles expliquant comment ces groupes se développent, puis celles expliquant pourquoi les jeunes sont tentés de s'y joindre. Ainsi, les premières hypothèses s'inspirent largement des courants sociologiques, avec les théories du *contrôle* et de la *désorganisation sociale* (Covey et al., 1992; Shaw & McKay, 1972; Spergel, 1995; Thrasher, 1927) notamment, dont les tenants considèrent qu'une société est désorganisée lorsqu'elle est incapable de contenir et de contrôler les comportements déviants de ses membres. Ces théories prétendent que la délinquance juvénile tend à se développer et à persister dans les communautés où les individus n'ont pas de liens, sinon que très faibles, avec les institutions conventionnelles, comme la famille et l'école particulièrement. Plus précisément, la théorie sur la désorganisation sociale ne met pas l'emphase que sur les institutions, mais aussi sur le milieu et les conditions de vie. Celle-ci défend l'idée que le crime s'installe dans des communautés (des lieux, des quartiers) qui présentent des caractéristiques particulières, telles que la densité, la pauvreté et la mobilité de ses résidents. Pour ainsi dire, ces communautés constituent des niches propices aux sous-cultures déviantes (que l'on associe aussi aux *sous-cultures* ou encore aux *classes défavorisées*), où la délinquance et les activités illicites qui en découlent finissent par s'installer comme un mode de vie (Cohen, 1995; Miller, 1958). Autrement dit, ces communautés adoptent des valeurs, des attitudes, des

normes et des croyances qui, jusqu'à un certain point, justifient l'usage du crime et du délit comme moyen de survie et de subsistance. Dans cette perspective, nous pourrions aller jusqu'à dire que les gangs constituent la loi du milieu. Gilbertson (2009) va même plus loin, en évoquant l'hypothèse que le phénomène des gangs soit le résultat de notre incapacité à répondre aux déterminants sociaux qui engendrent l'exclusion. Et en ce sens, le phénomène des gangs ne serait ni plus ni moins qu'un construit social.

D'autres experts ont considéré les conditions de vie difficiles auxquelles sont confrontés une grande partie des jeunes qui se joignent aux gangs, sous l'angle de *l'accès aux opportunités* (Cloward & Ohlin, 1960; Covey et al., 1992; Spergel, 1995). On évoque alors que, dans un contexte social où les opportunités sont faibles sinon bloquées, les jeunes les moins favorisés pourraient être tentés de croire que les gangs présentent pour eux de meilleurs avantages que la communauté en tant que telle. Ces avantages relèvent du statut et du pouvoir que leur procurent apparemment ces groupes. Cette théorie défend aussi une vision critique à propos de l'inégalité des chances, de même que sur l'incapacité des milieux de répondre aux besoins de tous. Elle insiste aussi sur les frustrations que vivent les jeunes qui, dans un tel contexte, seraient enclins à saisir les opportunités qui se présentent à eux, même si celles-ci contreviennent aux normes établies.

Mais si pendant un certain nombre d'années, les courants sociologiques et criminologiques ont en quelque sorte pris en charge l'explication du

phénomène des gangs, il faut reconnaître aujourd'hui qu'ils ne sont plus seuls à le faire. La littérature renferme aujourd'hui une plus grande diversité d'explications possibles, avec une recrudescence relativement notable des courants s'inspirant de la psychologie. Dans cette foulée, la perspective développementale (Thornberry et al., 2003), sur laquelle nous reviendrons plus loin, aurait pris un essor considérable. Thornberry (1998) l'aurait initiée en quelque sorte en posant une nouvelle hypothèse, celle de la facilitation sociale, où les dimensions contextuelles ne sont plus les seules à intervenir mais aussi certaines dimensions individuelles. En ce sens, cette théorie conçoit que les gangs donnent accès à une déviance et à une délinquance qui sont particulièrement attrayantes pour une certaine catégorie de jeunes qui, en raison de leur personnalité et de caractéristiques spécifiques, sont attirés par la marginalité de ces groupes.

Et plus récemment encore, d'autres se sont intéressés à la notion de réseau qui fait écho aux mécanismes de facilitation qu'évoque Thornberry (1998). Elle renvoie plus particulièrement aux processus et aux mécanismes d'entraînement, que l'on retrouve dans les réseaux sociaux naturels, qui pourraient expliquer comment, et pourquoi surtout, certains jeunes aboutissent dans l'univers des gangs (Fleisher & Krienert, 2004). Force est de constater que l'attention portée aux facteurs expliquant l'émergence des gangs semble avoir été délaissée par les chercheurs contemporains qui se montrent aujourd'hui beaucoup plus intéressés à identifier les facteurs expliquant pourquoi les jeunes se lient à ces groupes. Ce changement indique sans doute que le phénomène n'est plus considéré comme en

émergence et que nous devons faire face à de nouveaux enjeux, reliés au fait que les gangs sont de plus en plus présents sur les territoires, que certains sont bien implantés dans les communautés et qu'ils font désormais partie de l'univers social des jeunes.

Par conséquent, la notion de réseau rend compte d'une nouvelle réalité voulant qu'un grand nombre de jeunes, qui font partie des gangs, ont bien souvent été en contact avec eux tôt durant leur enfance. Ce processus aurait pour effet de normaliser le monde des gangs à leurs yeux (Guay & Fredette, 2010), sans compter que les jeunes entretiennent des relations affectives entre eux, qu'ils ont développées en contexte de survie et de solidarité (Ruble & Turner, 2000). Par ailleurs, une telle situation se trouve renforcée lorsqu'un ou plusieurs membres de la famille fait déjà partie de ces groupes (Chatterjee, 2006; Mendoza-Denton, 2008; Miller, 2001; Mohammed & Mucchielli, 2007). Ainsi, le fait de prendre les aînés comme modèles, de percevoir leurs activités criminelles de manière positive en y associant certains bénéfiques, aurait un effet catalyseur sur l'appartenance des plus jeunes à un gang et sur la reproduction des comportements délinquants (Mohammed & Mucchielli, 2007; Sutherland & Cressey, 1999). Même que, pour sa part, Sanchez-Jankowski (2003) conçoit que certains gangs constituent un vecteur incontournable de l'organisation sociale sur le territoire qu'ils occupent. Or, pour les jeunes qui évoluent dans ce type de quartier, faire partie du gang signifie prendre une place dans leur communauté, y jouer un rôle actif et avoir la reconnaissance associée à celui-ci.



## 2.4 Affiliation

Dans cette foulée, la notion d'affiliation aux gangs se serait elle aussi transformée. C'est-à-dire que les connaissances s'y rapportant ont évolué, faisant que la littérature en traite aujourd'hui de manière différente.

Dans le cadre de la recension publiée en 1997 (Hébert et al., 1997), l'affiliation se révélait sous forme d'étapes relativement structurées où intervenaient notamment le recrutement, l'initiation ainsi que l'obtention du statut de membre. Maintenant nous ne retrouvons plus tellement ces éléments dans la littérature mais une plus forte tendance à concevoir que l'affiliation est un processus graduel, à tout le moins beaucoup plus fluide que nous le prétendions à l'époque, s'introduisant par les réseaux de connaissances. En 1995, quelques auteurs défendaient déjà cette position, soit Spergel notamment, mais ces derniers se confrontaient à une autre position supportant l'idée que « n'entre pas qui veut dans les gangs ». À cet effet, Jankowski (1991) rappelait que la décision d'inclure un nouveau membre revient d'abord au groupe, faisant que l'affiliation ne pourrait pas être conçue uniquement comme un choix individuel et rationnel mais qu'elle s'inscrirait dans un processus psychosocial plus complexe où interviennent à la fois des facteurs individuels et environnementaux. Jankowski (1991) convenait donc, comme Spergel (1995), que le recrutement puisse se faire de manière amicale et fraternelle par l'entremise du réseau de connaissances, tout en précisant toutefois qu'il arrivait aussi que les gangs aient recours à des méthodes persuasives et coercitives. De plus, à propos

de l'initiation, nous retrouvions aussi un certain clivage entre deux positions possibles, avec d'un côté ceux qui ne l'associaient qu'à quelques groupes en particulier (Spergel, 1995) et d'un autre côté, ceux qui prétendaient qu'elle était plutôt relativement généralisée (Knox, 1991). En fait, les deux positions se rejoignent sur le fait que pour obtenir le statut de membre de gang, les jeunes doivent faire la démonstration de leur courage et de leur loyauté. Seulement, le caractère ritualisé de l'initiation et de l'entrée dans le monde des gangs ne faisait pas l'unanimité chez les experts.

Or en cherchant à savoir, par exemple, si les gangs ont changé leur approche pour recruter leurs membres, nous n'avons trouvé que très peu de choses, sinon que les résultats des travaux des tenants d'une perspective développementale qui se sont penchés sur certains facteurs de risque, reliés à des caractéristiques personnelles, familiales, sociales, scolaires et communautaires, mais qui ne nous informent pas sur les processus de l'affiliation.

En fait, il n'est plus tellement de vigueur apparemment de parler de recrutement et cette nouvelle perspective n'est sans doute pas étrangère à la notion de réseau que nous évoquions précédemment. Il s'agit plus souvent de changements se manifestant par l'opportunité d'occuper un rôle différent, de recevoir de nouvelles responsabilités dans un univers que les jeunes connaissent déjà et qui fait partie de leur quotidien (Chatterjee, 2006). Dans certains cas, il s'agit même d'assurer la relève au sein d'une même famille (Mourani, 2006). Ces activités auraient pour effet d'indiquer un certain

passage, mais surtout d'intensifier les liens avec le groupe. Et dans cette perspective, le sentiment d'appartenance comme motif d'affiliation aux gangs semble être mis en exergue. Dès lors, les jeunes adhèrent donc au groupe, mais aussi à sa culture et à ses valeurs (Guay & Gaumont-Casias, 2009).

Ainsi les connaissances récentes sur l'affiliation lui donnent l'allure d'un processus d'engagement naturel qui lui-même transforme la représentation que nous pouvons avoir des personnes concernées. Ces jeunes sont sans doute guidés aussi par les gains, la valorisation, le plaisir et le pouvoir, comme l'indiquait la première recension (Hébert et al., 1997). Mais ceci n'empêche pas apparemment qu'ils puissent également être engagés dans un cycle de réciprocité, respectant ainsi certaines lois naturelles reliées au fonctionnement d'un réseau. Or si certains motifs d'affiliation laissent entrevoir que les jeunes membres de gangs sont opportunistes, d'autres nous renvoient plutôt une image différente indiquant qu'ils sont aussi adaptés à leur milieu de vie dans lequel ils cherchent à s'intégrer pour y jouer un rôle significatif à leurs yeux.

## **2.5 Désaffiliation**

En contrepartie, le fonctionnement en réseau qui apparemment simplifie le processus de l'affiliation, aurait toutefois pour effet de complexifier passablement celui de la désaffiliation. En ce sens, il devient pratiquement impossible de concevoir qu'un jeune puisse complètement sortir des gangs, sinon que dans quelques exceptions. Dans certains cas, il s'agirait en fait de

quitter tout un quartier, voire toute une communauté ou encore, de rompre les liens avec la famille. La première recension (Hébert et al., 1997) traitait déjà des circonstances difficiles dans le cadre desquelles les jeunes quittent ou tentent de quitter les gangs, bien souvent après avoir été témoins ou victimes de la violence de ces groupes. Les écrits plus récents confirment encore que les jeunes quittent généralement en de pareilles circonstances (Guay & Fredette, 2010; Hamel, sous presse) et nous informent mieux sur les conséquences que ces dernières ont ensuite chez ces jeunes qui tentent de réorganiser leur vie. Ils ont alors besoin de confiance et que beaucoup de temps soit consacré à la régularisation de leur situation, au plan légal particulièrement, parce qu'ils sont bien souvent endettés, pour ne pas dire exténués, parfois même traumatisés et ne parviennent pas à refaire si facilement de nouveaux liens qui, de notre point de vue, pourraient faciliter leur intégration. Ces liens les confrontent en quelque sorte à la réalité, à leurs propres victimes parfois, de même qu'à la honte qu'ils éprouvent de devoir révéler à leur communauté, l'expérience qu'ils viennent de traverser (Hamel, sous presse).

Ainsi, la littérature nous informe mieux aujourd'hui sur la complexité du processus de la désaffiliation qu'elle ne le faisait auparavant. Les chercheurs reconnaissent qu'il s'agit d'une situation paradoxale causée par la perte d'un réseau qui comprend des bénéfices considérables tout autant qu'il engendre des risques importants. Comme le soulève Chatterjee (2006), le départ du gang, dont font partie parfois des membres de la famille, confronte certains jeunes à l'isolement social et par conséquent à une très grande vulnérabilité.

Une rupture brutale ne favorise donc pas nécessairement la réadaptation de ces jeunes considérant la valeur qu'ils accordent aux liens qu'ils développent dans ces groupes. Or si certains jeunes veulent cesser leurs activités dans les gangs parce qu'ils risquent d'y perdre la vie, d'autres hésitent à le faire parce qu'ils craignent d'y perdre une partie de leur identité (Decker & Lauritsen, 2002; Jacobs, 2010).

En outre, un autre phénomène vient s'ajouter à la complexité de la désaffiliation des gangs. Celui-ci dépend du fait que les jeunes restent plus longtemps dans les gangs qu'auparavant. C'est-à-dire que si leur passage demeure habituellement transitoire, tel l'indiquait déjà la première recension (Hébert et al., 1997), sa durée serait aujourd'hui plus longue qu'elle ne l'était avant (Chatterjee, 2006; Guay & Fredette, 2010). Cette situation augmente les chances que les jeunes soient témoins d'événements traumatiques et aussi qu'ils renforcent leurs liens avec les membres du groupe (Kelly, Anderson, & Peden, 2009). Ceci est d'autant plus vrai pour les jeunes qui font partie de gangs qui sont implantés depuis longtemps dans leur quartier et auxquels ont participé quelques générations de fratries.

## **2.6 Les facteurs de risque**

### 2.6.1 Caractéristiques internes

Toutefois, bien que certains quartiers soient devenus le territoire des gangs, il reste que tous les jeunes qui y habitent ne font pas pour autant partie de ces groupes. Cette observation est celle qui aura incité plusieurs chercheurs

à identifier les caractéristiques internes des jeunes pouvant expliquer leur adhésion à l'univers des gangs. Ce créneau que nous observons il y a quinze ans continue donc de se développer dans le but d'identifier des traits distinctifs chez les jeunes qui se joignent aux gangs (Dupéré, Lacourse, Willms, Vitaro, & Tremblay, 2007). Nous savons donc que ces jeunes présentent une plus grande tolérance face à la déviance, souffrent de certains désordres de la personnalité, s'adonnent à une plus grande consommation de drogue et d'alcool et surtout manifestent les signes d'une faible estime de soi. Encore aujourd'hui les chercheurs confirment ces caractéristiques (Esbensen, Peterson, Taylor, & Freng, 2010; Sanchez-Jankowski, 2003), en soutenant même que les gangs répondent directement à ces vulnérabilités (Mohammed & Mucchielli, 2007) en offrant aux jeunes un moyen unique de développer leur estime par l'entremise de l'identité alternative qu'ils peuvent y développer. On ajoute aussi que les problèmes que manifestent ces jeunes au plan de l'estime de soi s'associent ou sont parfois la conséquence d'autres difficultés qui sont notamment des symptômes de dépression (Klemp-North, 2007), ou encore des problèmes cognitifs pouvant s'accompagner d'un diagnostic de trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (Florian-Lacy, Jefferson, & Fleming, 2002). Cette observation est d'autant plus intéressante qu'elle donne au milieu scolaire l'opportunité de réfléchir à de nouvelles avenues d'intervention ou de prévention possibles.

L'étude de la fragilité psychologique des jeunes qui se joignent aux gangs fait donc encore partie du paysage scientifique contemporain. En restant sur les

pistes de Thornberry (1998), certains insistent sur le fait que ces jeunes présentent habituellement un potentiel criminel, avant même qu'ils soient entrés dans les gangs. La plupart d'entre eux ont donc déjà commis des actes délinquants qui ne font que s'aggraver lorsqu'ils se joignent à ces groupes (Guay & Fredette, 2010). On dit aussi qu'ils sont impulsifs, centrés sur la satisfaction de leurs besoins immédiats, ont un faible contrôle de soi (Tobin, 2008) et une tendance à l'externalisation, sans compter qu'ils présentent des traits égocentriques, démontrent peu d'empathie ainsi qu'un faible niveau d'anxiété (Guay & Fredette, 2010). En somme, ces jeunes sont décrits comme ayant des traits de personnalité sociopathique, et plus particulièrement encore, ceux qui persistent le plus longtemps dans le monde des gangs, pour y jouer des rôles centraux associés au plus haut risque de violence (Esbensen et al., 2001; Franzese et al., 2006).

Cependant, bien que ce portrait des jeunes membres de gangs ne soit pas nouveau, il y aurait une plus forte tendance dans la littérature actuelle à vouloir considérer si ces comportements pourraient être les symptômes d'une souffrance dissimulée (Klemp-North, 2007; Mohammed & Mucchielli, 2007).

## 2.6.2 Caractéristiques externes

### *2.6.2.1 Milieu familial*

Dans cette perspective, la famille constitue une piste d'investigation de premier choix. Il est en effet reconnu depuis longtemps que le milieu familial dans lequel évoluent les jeunes renferme divers facteurs de risque de leur

adhésion aux gangs. À cet égard, la première recension (Hébert et al., 1997) évoquait que ces jeunes proviennent bien souvent de familles dysfonctionnelles, négligentes ou maltraitantes, offrant un encadrement ainsi que des modèles parentaux déficients. Ces familles dont proviennent les jeunes membres de gangs les contraignent bien souvent à conjuguer avec les aléas de la violence, faisant qu'ils connaissent bien ses rouages avant qu'ils n'entrent dans les gangs et qu'ils minimisent par conséquent la violence que ces groupes génèrent. Les écrits laissaient entendre aussi que c'est en raison de la violence qu'ils vivent à la maison, et par vengeance aussi, que plusieurs jeunes quittent leur famille pour se joindre aux rangs des gangs. La violence à laquelle ils échappent peut être physique, sexuelle ou psychologique (Belitz & Valdez, 1997; Lederman, Dakof, Larrea, & Li, 2004; Sheldon, Tracy & Brown 2004; Wood, Furlong, Rosenblatt, Robertson, Scozzari, & Sosna, 1997; Wood, Layne, Pynoos, & James, 2002). Cette dernière vient du père le plus souvent et s'accompagne généralement d'autres problématiques, dont l'alcoolisme et la toxicomanie de l'un ou des deux parents (Hamel et al., 1998). De plus, dans certains cas, le climat se dégrade au point où ce sont les relations entre tous les membres de la famille qui sont chaotiques, donnant lieu, par exemple, à des affrontements où les enfants frappent aussi leurs parents (Maxson et al., 1998).

Encore aujourd'hui, les difficultés familiales de même que celles qu'éprouvent les parents à encadrer et à superviser leur enfant de manière adéquate sont identifiées comme des variables importantes, pouvant favoriser l'adhésion des jeunes à l'univers des gangs (Chatterjee, 2006; Esbensen et al., 2010;



Henry, Tolan, & Gorman-Smith, 2001; Howell & Egley, 2005; Mohammed & Mucchielli, 2007; Shelden et al., 2001; Thornberry et al., 2003; Walker-Barnes & Mason, 2001). Toutefois, la notion de réseau revient encore pour clarifier un certain nombre de processus. Ce nouvel élément de connaissances vient ajouter une nouvelle avenue possible, voulant que l'adhésion aux gangs ne soit pas seulement un moyen de se rebeller ou de palier aux lacunes de la famille, en choisissant ces groupes comme moyen de substitution, mais aussi un moyen de s'en rapprocher. En clair, pour les jeunes dont un membre fait partie des gangs pour y jouer un rôle actif, il serait pratiquement incontournable pour eux de se joindre à ces groupes (Chatterjee, 2006; Sirpal, 2002). Ces considérations amènent donc à penser que l'adhésion des jeunes à l'univers des gangs puisse non seulement constituer un acte de survie ou de revendication face à la famille, mais aussi un acte de conformité ou de loyauté dans un contexte dont nous apprenons de mieux en mieux à comprendre la complexité.

En nous penchant notamment sur le contexte de vie des jeunes provenant de familles monoparentales (Sirpal, 2002), nous constatons, par exemple, à quel point l'absence du père entraîne la perte de ressources essentielles au sein de la famille. Par conséquent, la mère doit tenter d'exercer seule toutes les fonctions parentales (autorité, affection, supervision, contrôle). Ce qu'elle a d'autant moins de chances de réussir avec le stress et le défi qu'imposent les difficultés financières qui s'enchaînent habituellement à la monoparentalité (Perkins-Dock, 2001; Reiboldt, 2001). Dans certains cas, ce processus inexorable conduit le parent, surchargé et dépassé, à perdre

confiance en ses propres capacités (Smith & Stern, 1997) pour finalement abdiquer devant l'adversité. Aussi pour ceux qui ne proviennent pas d'une famille monoparentale, il n'est pas rare que les parents soient ennuyés par tant de préoccupations qu'ils en oublient de porter attention au quotidien de leurs enfants, à leurs fréquentations particulièrement dont la force d'influence ne devrait jamais être sous-estimée (Esbensen et al., 2010; Tolan, Gorman-Smith, & Henry, 2003). Ces informations offrent une autre perspective au problème d'encadrement et de supervision parentale que plusieurs ont identifié comme un facteur pouvant favoriser l'adhésion aux gangs (Henry et al., 2001; Frauenglass, Routh, Pantin, & Mason, 2001; Toy, 1992).

En outre, depuis la première recension publiée en 1997, plusieurs recherches ont porté leur attention au parcours des familles immigrées, sans pour autant vouloir contribuer à l'ethnisation du phénomène des gangs. Ces dernières nous informent elles aussi sur le contexte de vie particulier de ces jeunes et nous permettent de mieux comprendre les défis que rencontrent ces familles pour ainsi donner une autre perspective aux difficultés de supervision et d'encadrement que présentent également ces parents.

Ces recherches nous informent à la fois sur la trajectoire des familles immigrantes et sur le contexte entourant cette expérience. Elles nous apprennent notamment que ces familles qui voient en l'immigration un moyen d'améliorer leurs conditions de vie (Perreault & Bibeau, 2003), sont généralement forcées de s'installer à leur arrivée dans des milieux urbains,

exigus, pauvres, populeux (Belitz & Valdez, 1997), mouvants, désorganisés et propices à la criminalité (Tolan et al., 2003). À ce contexte hostile, s'ajoutent aussi, dans plusieurs cas, les difficultés du père à faire reconnaître ses qualifications, obligeant les deux parents à travailler dans les pires conditions (Phillips & Straussner, 1997) ou à cumuler de petits emplois pour réussir à survivre (Hagedorn, 1998; Shelden et al., 2001). Cette situation est de nature à provoquer un déséquilibre important au sein de la cellule familiale (Hamel et al., 1998). Celle-ci génère de l'anxiété pouvant nuire à l'adaptation culturelle des familles immigrantes.

De plus, c'est également au plan de leurs valeurs, de leurs croyances et de leurs convictions que les membres de la famille immigrante sont bien souvent bousculés. Les conjonctures difficiles que nous venons de décrire ont pour effet parfois d'augmenter les attentes des parents en regard de la réussite de leurs enfants (Reese, 2001), en particulier celle des garçons (Perreault & Bibeau, 2003). En règle générale, ce n'est qu'avec très peu de moyens que les parents peuvent accompagner leur jeune sur cette avenue (Howell & Egley, 2005; Thornberry et al., 2003). La langue par exemple constitue pour plusieurs une barrière importante (Chan-Yip, 2002). Dans bien des cas, les enfants se font interprètes pour leurs parents (Belitz & Valdez, 1997). En de telles circonstances, certains parents ont tendance à redoubler de vigilance et à sévir dans l'éducation de leurs enfants. Le contrôle ne repose que sur eux, alors qu'ils sont désorientés et étrangers dans une communauté qui n'offre plus les structures et les mécanismes de contrôle informel qu'ils ont connus jadis (Tolan et al., 2003). Évidemment, les parents

seront tentés d'éduquer leurs enfants par des moyens empruntés de leur pays d'origine, qui toutefois ne font aucun sens pour l'enfant soumis aux influences d'une nouvelle culture (Brisebois, 2007). Ce faisant, les parents devront se rebuter à la résistance et à la désobéissance de leur enfant et donc gérer une autre source importante de conflits au sein de la famille, qui à l'adolescence bien souvent éclate au grand jour et en bout de course affecte la qualité des liens et la confiance mutuelle dont les jeunes ont besoin pour franchir les étapes subséquentes de leur développement (Wissink, Deković, & Meijer, 2006).

Ainsi, les recherches récentes indiquent que le processus migratoire que traversent les familles issues de l'immigration est de première importance. Et que lorsque les parents sont eux-mêmes fortement éprouvés dans leur parcours, sans réussir à franchir les étapes de l'adaptation, de l'intégration et de l'acculturation qu'ils devraient normalement traverser, ils deviennent souvent incapables de faire face aux tâches développementales qui habituellement sont liées au passage à l'adolescence d'un membre de la famille (Hamel & Brisebois, 2011). Au cœur de la problématique des gangs, pour une partie du moins des jeunes qui se joignent à ces groupes, il y aurait donc apparemment la difficulté que pose une distance culturelle entre les parents et leur enfant. Les travaux de Lopez et Brummett (2003), de même que ceux de Miller, Barnes et Hartley (2011), vont dans le même sens. Ces derniers se sont penchés sur la situation de jeunes mexicains vivant aux États-Unis pour constater que les garçons vivant un processus d'intégration graduel à la société d'accueil, sans y être projetés trop rapidement, étaient

moins à risque de verser dans la délinquance comme voie de réalisation pour répondre aux valeurs dominantes de la culture d'accueil. Mais lorsque ces jeunes se retrouvent seuls avec leurs tiraillements, désillusionnés des capacités de leurs parents à gérer l'intégration de la famille et sans support adéquat, ces derniers pourraient être tentés de se joindre aux gangs auprès desquels ils tenteront de combler ce besoin (Reiboldt, 2001). Ceci rejoint un autre résultat, celui de la recherche de Adler, Ovando et Hocevar (1984), indiquant que les jeunes qui gravitent dans l'univers des gangs sont plus troublés que les autres personnes de leur âge, qu'ils vivent un sentiment d'isolement et de marginalité face à leur famille, leur culture ainsi que les autres institutions telles que l'école. Pour ainsi dire ces jeunes souffrent de marginalité multiple (Vigil, 2003), ou encore d'une pathologie de l'appartenance (Legeault, 2000). Les gangs renforceraient leur fibre culturelle et s'offrent aux jeunes comme une solution collective répondant à la menace de leur statut individuel (Decker & Van Winkle, 1996).

Faut-il souligner toutefois que plus récemment, des chercheurs ont revisité le concept de marginalité multiple, avec des recherches auxquelles participaient de jeunes Blancs, tout autant que d'autres jeunes provenant de diverses communautés culturelles. Les résultats indiquent que la marginalité multiple n'afflige pas que les jeunes issus des communautés culturelles, mais aussi de jeunes Blancs chez qui les facteurs de stress économique viennent jouer un rôle déterminant dans ces processus (Freng & Esbensen, 2007).

### 2.6.2.2 *Milieu scolaire*

Comme ceci était le cas il y a quinze ans, la littérature actuelle témoigne également du fait que les jeunes qui se joignent aux gangs ne semblent pas trouver leur place à l'école (Esbensen et al., 2010; Guay & Fredette, 2010; Klemp-North, 2007; Tobin, 2008). Ces jeunes cumulent des retards à répétition, avouent avoir déjà fait l'école buissonnière, sont souvent suspendus ou expulsés de l'école (Hamel et al., 1998). Ces observations à propos des problèmes que les jeunes présentent au plan de l'assiduité et de la discipline, laissent entendre qu'ils accordent relativement peu d'importance à l'école. Cette idée est renforcée par le fait que ces jeunes ne participent que très peu aux activités parascolaires, admettant même que la réussite et l'apprentissage ne se classent pas au rang de leurs priorités (Decker & Van Winkle, 1996). En conséquence, non seulement ces jeunes n'ont bien souvent que de faibles rendements scolaires (Wood et al., 1997), mais cette situation aurait pour effet, en retour, de diminuer les espoirs que ces jeunes et leurs parents entretiennent à l'égard de leur avenir professionnel (Florian-Lacy et al., 2002). Chez les jeunes mexicains dont nous parlions précédemment, la satisfaction scolaire se révèle d'ailleurs être de première importance pour leur adaptation et leur intégration au pays d'accueil (Lopez & Brummett, 2003). Le passage graduel de ces jeunes et leur capacité à franchir l'étape de leur acculturation, passeraient par cette dimension que les chercheurs ont observée, toutefois dans un contexte scolaire spécifique où l'école était elle-même bien ancrée dans la communauté hispanophone.

Selon Curry et Decker (2003), ce portrait négatif de la performance scolaire des jeunes membres de gangs cache une rupture, c'est-à-dire le détachement de ces jeunes à l'endroit des valeurs du système scolaire. Cette dissidence serait le fruit d'une double frustration chez les jeunes, provenant d'une part de leur faible rendement, qui d'ailleurs n'est pas sans les affecter au plan de l'estime de soi, et provenant d'autre part de l'étiquette qui leur est donnée en conséquence, de même que du sentiment de discrimination qui s'y rattache (Esterle-Hedibel, 1997; Thornberry, 1996). D'une certaine manière, ces considérations indiquent que les problèmes que ces jeunes manifestent à l'école s'inscrivent dans un historique auquel les auteurs contemporains s'intéressent de plus en plus. C'est-à-dire qu'on ne s'intéresse plus seulement à identifier les facteurs de risque mais aussi à la manière qu'ils se présentent sur la trajectoire de développement des jeunes pour ainsi mieux comprendre leurs antécédents et leurs conséquences possibles. En ce sens, nous croyons qu'il est important de réitérer ici que des recherches récentes indiquent que certains jeunes présentent des problèmes cognitifs pouvant s'accompagner d'un diagnostic de trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité. Cette difficulté pourrait donc entraîner d'autres problèmes et, comme l'explique Chatterjee (2006), la faiblesse des résultats scolaires de ces jeunes réduit considérablement les opportunités qu'ils auront ensuite d'accéder à de la formation ou à des emplois légitimes. Aussi, Klemp-North (2007) établit un lien direct entre l'expérience scolaire négative que vivent ces jeunes et leur

association à des pairs déviants qui risquent ensuite de les conduire aux gangs.

D'une autre manière, la littérature laisse entendre que non seulement ces jeunes ne répondent pas aux exigences du milieu scolaire, mais ce dernier leur ferait bien sentir, dans certains cas, qu'ils sont indésirables. C'est-à-dire que certaines recherches révèlent que les adultes du milieu scolaire sont généralement au courant des liens que les jeunes entretiennent avec les gangs, sans que ceci ne conduise cependant à quelque intervention de leur part. Ou encore, si l'école réagit à ce problème, ceci se fait généralement de manière répressive en procédant à la vérification des armes, à la suspension et à l'expulsion des jeunes ou en ayant recours aux forces de l'ordre (Curry & Decker, 2003; Zatz & Portillos, 2000). La peur est sans doute la principale raison par laquelle les écoles choisissent en premier lieu de se protéger des gangs, mais il reste que ces moyens qu'elles privilégient contribuent à détériorer le climat à l'école (Joseph, 2008), à augmenter le sentiment d'insécurité des élèves et à renforcer la méfiance des jeunes concernés envers les adultes, qui de leur point de vue, n'entretiennent de toute façon que des perceptions négatives à leur égard (Maxson et al., 1998). D'ailleurs, certains envisagent que des jeunes puissent se lier aux gangs précisément en raison du sentiment d'insécurité qu'ils éprouvent dans leur milieu scolaire (Allen & Land, 1999; Howell & Egley, 2005).



### *2.6.2.3 Milieu de vie et opportunités de réalisation*

En outre, ces jeunes se confronteraient aussi à d'autres limites dans leur communauté. Les chercheurs de la France (Esterle-Hedibel, 2007; Mohammed & Mucchielli, 2007), des États-Unis (Franzese et al., 2006; Lopez & Brummett, 2003; Papachristos, 2009; Sanchez-Jankowski, 2003; Tobin, 2008) et du Canada (Chatterjee, 2006; Guay & Fredette, 2010) s'entendent tous sur le fait que le contexte socioéconomique défavorisé dans lequel ces jeunes évoluent bien souvent vient freiner leurs possibilités d'accomplissement et favorise ainsi l'éclosion du phénomène des gangs. Plus précisément, lorsque les voies usuelles et légitimes de réalisation sont inaccessibles (travail et école), l'univers des gangs pourrait être considéré par les jeunes comme une voie marginale de réalisation leur permettant d'atteindre le succès économique et social, d'obtenir un statut, une certaine reconnaissance, de même que le prestige et le respect qui lui sont associés (Chatterjee, 2006). Les chercheurs expliquent donc que l'appartenance à un gang est perçue par les jeunes en situation de précarité, et souvent regroupés dans le même quartier, comme une opportunité de promotion sociale, et ce, malgré que celle-ci doive passer par des voies illégitimes (McCorkle & Miethe, 2002; Zatz & Portillos, 2000). Ces observations sont les mêmes que celles que nous retrouvons dans la première recension (Hébert et al., 1997). Mais aujourd'hui, Franzese et al. (2006) ajoutent que dans certaines communautés ou certains quartiers le gang peut être vu comme une véritable institution et devient donc le noyau organisateur de la vie

sociale de la personne et de son développement. Cette observation témoigne du fait qu'avec le temps certains gangs se sont bien implantés dans leur milieu. Même que celle-ci offre un certain contraste avec l'image que nous avons de ces quartiers que nous décrivions comme étant fortement désorganisés (Howell & Egley, 2005; Sheldon et al., 2004), avec de hauts taux d'arrestation et de consommation de drogue notamment. En fait, si les communautés où se trouvent certains gangs souffrent toujours d'une fragmentation des liens avec les institutions traditionnelles, certains groupes auraient en revanche atteint de tels niveaux d'intégration que le tissu social de ces quartiers aurait trouvé une nouvelle forme de résistance et d'organisation.

## **2.7 L'émergence d'une perspective développementale**

Ces nouvelles connaissances apportent donc plusieurs nuances intéressantes sur les caractéristiques internes et externes des jeunes qui se lient à ces groupes. D'autant que ces caractéristiques ne sont pratiquement plus considérées de manière isolée, mais dans une perspective développementale s'appuyant sur l'interaction entre ces éléments internes et externes pour expliquer l'adhésion des jeunes à l'univers des gangs. Plus précisément, cette perspective conçoit que les caractéristiques de l'environnement (difficultés familiales, difficultés scolaires, pauvreté, etc.) ne deviennent nocives que dans certains contextes, reliées notamment aux caractéristiques que présentent les individus eux-mêmes (traits de personnalité, estime de soi, contrôle de soi, etc.) et qui, en partie,

dépendent de leur développement. Pour preuve, Dupéré et al. (2007) ont obtenu, par l'entremise d'une étude longitudinale réalisée auprès de 3 522 adolescents canadiens, des résultats indiquant que les jeunes provenant de milieux instables, avec de forts taux de mobilité résidentielle, sont plus à risque de se joindre aux gangs, mais seulement s'ils présentent aussi des tendances psychopathologiques, dont notamment des traits ou symptômes hyperactifs accompagnés de faibles propensions à l'anxiété et aux attitudes prosociales. Ces jeunes présentent en fait des risques cinq fois plus élevés que ceux qui sont dans les mêmes quartiers, mais ne répondant pas à de telles caractéristiques personnelles.

Cette perspective développementale nous amène donc à considérer les choses différemment, où l'attention portée aux facteurs de risque ne s'adresse plus qu'à leur accumulation, mais à leur séquence et à leur enchaînement sur la trajectoire de vie d'une personne. Dans cette foulée, on s'intéresse ainsi aux moments charnières du développement normal de l'individu depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte (Gottfredson & Gottfredson 2001; Klemp-North, 2007) pour vérifier si les trajectoires de vie des personnes vivant des difficultés d'adaptation sont ponctuées de tensions ou de défis développementaux particuliers. En usant de cette perspective, Howell et Egley (2005), de même que Klemp-North (2007) voient quatre moments charnières du développement de l'enfant auxquels s'associent certains processus inexorables pouvant expliquer le cheminement des jeunes vers le milieu des gangs. Il s'agit d'abord de l'étape préscolaire où se manifeste le tempérament de l'enfant, de même

que sa capacité d'attention, s'appuyant sur la stimulation qu'il a reçue dans sa famille. Dès lors, les premières difficultés de comportement que présente l'enfant seront de nature à influencer son développement ultérieur. La deuxième étape se concentre sur l'entrée à l'école où les comportements perturbateurs, de résistance et de désobéissance que manifesterait le jeune enfant risquent d'influencer la qualité du reste de son expérience scolaire. Puis la troisième étape couvre l'enfance où la fréquentation des pairs en milieu scolaire revêt une importance particulière et sera directement influencée par les comportements du jeune à l'école. Ses problèmes de comportement, ou encore ses mauvais résultats, l'amèneront à vivre du rejet de la part des jeunes qui ne présentent pas un tel profil et à s'associer à d'autres enfants présentant des caractéristiques similaires. Enfin, la quatrième étape couvre l'adolescence où les comportements antisociaux du jeune risquent de s'aggraver pour ainsi augmenter les possibilités qu'il se joigne aux gangs.

## **2.8 Le gang, ses membres et son fonctionnement**

### 2.8.1 Les membres de gang

#### *2.8.1.1 Âge*

La première recension publiée en 1997 (Hébert et al., 1997) rapporte que l'âge des membres de gangs se situe entre 14 et 25 ans, avec une plus forte concentration de jeunes ayant entre 16 et 18 ans. Les auteurs récents que

nous avons consultés pour cette nouvelle recension indiquent que l'étendue de l'âge des jeunes membres serait plus importante encore. Ces derniers observent en effet que les jeunes s'associent de plus en plus tôt à l'univers des gangs, et le quittent également de plus en plus tard. Plus précisément, les chercheurs contemporains estiment que parmi les plus jeunes qui gravitent dans l'environnement des gangs pour ainsi faire connaître leur intérêt et leur aspiration à y jouer un rôle significatif, certains n'ont que neuf, 10 ou 11 ans. Il est désormais reconnu qu'au début du processus que nous décrivions précédemment, voulant que les jeunes se joignent graduel aux gangs par l'entremise de leurs réseaux de connaissance, une bonne proportion des candidats ne sont qu'à l'aube de leur adolescence (Chatterjee, 2006; Mourani, 2006; Nimmo, 2001). En contrepartie, si on estimait en 1997, que lorsque les jeunes se détachent des gangs, ils n'ont en moyenne que 19 ans, les chercheurs contemporains rapportent plutôt que ces groupes renferment en majorité de jeunes adultes (Chatterjee, 2006; Egly, Howell, & Major, 2006; Franzese et al., 2006) et que l'aventure pourrait s'étendre parfois jusqu'à 30 ans (Chatterjee, 2006). Ce prolongement apparent du passage des jeunes dans les gangs, que la plupart des chercheurs considèrent toujours comme étant généralement transitoire, pourrait s'expliquer de diverses façons. Par exemple, nous pourrions l'associer au fait que l'adolescence tend à s'étirer au-delà de 20 ans. Mais d'autres experts envisagent aussi que cette situation soit reliée aux difficultés que rencontrent plusieurs jeunes non qualifiés de s'insérer sur le marché du travail (Esterle-Hedibel, 2007). Cette position rejoint ce dont nous avons déjà discuté, à

propos des conditions socioéconomiques défavorables dans lesquelles évoluent un grand nombre de jeunes qui se joignent aux gangs parce qu'ils y attribuent de meilleures possibilités de réalisation que dans leur communauté en tant que telle. Enfin, pour d'autres, cette situation touche particulièrement les quartiers dans lesquels se trouvent des gangs qui y sont implantés depuis longtemps. Pour appuyer cette idée, Franzese et al., (2006) ont analysé l'historique de gangs de différents quartiers aux États-Unis pour le mettre en lien avec leur profil sociodémographique. Les chercheurs trouvent ainsi que les quartiers se caractérisant par un phénomène de gangs émergent comptent une majorité de jeunes (c'est-à-dire des adolescents plutôt que de jeunes adultes) qui se joignent à ces groupes, celle-ci pouvant aller jusqu'à 90 %. Par contre, dans les quartiers se caractérisant par un phénomène enraciné, la proportion de jeunes membres chuterait passablement, ne comptant parfois que pour 25 % de l'ensemble des personnes qui sont associées à ces groupes. Aussi, on prétend que plus les membres vieillissent, plus le risque que leur séjour dans les gangs se prolonge augmente (Egley et al., 2006). Cela serait attribuable notamment aux rôles centraux (organisation et leadership) que les membres plus âgés tiennent habituellement au sein de ces groupes (Chatterjee, 2006). Et quels que soient les déterminants de cette nouvelle répartition des groupes d'âge dans le milieu des gangs, cette situation entraîne avec elle une nouvelle réalité voulant que l'on observe une augmentation importante de jeunes délinquants dans les systèmes judiciaires adultes (Guay & Gaumont-Casias, 2009).

### *2.8.1.2 Origine ethnoculturelle*

Sur un autre plan, la littérature affirmait avant 1997 que les gangs sont formés majoritairement de garçons, dont la plus grande partie est issue des communautés culturelles (Hébert et al., 1997). En 1992, les estimations américaines indiquaient en effet que les gangs sont formés de 4 % de jeunes caucasiens, 47 % d'afro-américains, 43 % d'hispanophones et 6 % d'asiatiques. Plus récemment, d'autres recherches américaines indiquent encore une prédominance des groupes issus de minorités ethniques et culturelles, avec 24 % de Caucasiens, 31 % d'afro-américains, 25 % d'hispanophones et 19 % de jeunes issus d'autres groupes ethniques (Esbensen et al., 2010). Et malheureusement, cette tendance aurait conduit plusieurs chercheurs à étudier le phénomène des gangs comme une manifestation de la criminalité des groupes minoritaires et/ou ethniques (Chatterjee, 2006; Klein, Weerman, & Thornberry, 2006). Par conséquent, encore aujourd'hui, les connaissances sur les rôles que jouent véritablement la culture et l'ethnicité dans la dynamique des gangs sont encore limitées, sinon stéréotypées (Coughlin & Venkatesh, 2003).

De façon générale, nous remarquons toutefois que la littérature actuelle traite la question ethnoculturelle de manière relativement différente. Par exemple, on ne retrouve plus tellement de typologies différenciant les gangs sur l'unique base de l'origine ethnique des membres. Certains dénoncent depuis un moment déjà que ces typologies encouragent la discrimination et le ciblage racial (Symons, 1999). À ce propos, Peterson et al. (2008)

insistent pour dire que les gangs peuvent concerner tout groupe minoritaire dans une communauté donnée et que, pour définir le phénomène, on devrait s'éloigner des critères reliés à l'ethnicité. La discrimination et le ciblage racial peuvent avoir des conséquences majeures dans le mesure où nous savons aussi que chez les jeunes qui sont issus des minorités culturelles, leur adhésion aux gangs est en bonne partie déterminée par la précarité de leurs conditions de vie, leur isolement et leur marginalisation (Chatterjee, 2006; Egley et al., 2006). Guay et Fredette (2010) précisent que les organisations policières qui utilisent encore ces typologies tendent en effet à associer les gangs de rue aux délinquants issus des minorités ethniques. Par conséquent, les groupes composés en plus grande partie de Blancs ne sont pas associés aux gangs, mais plutôt au crime organisé. Ce réflexe pourrait les détourner de nouvelles réalités, considérant que les statistiques indiquent un certain accroissement du nombre de Blancs au sein de ces groupes (Egley et al., 2006).

Mais pour l'heure, l'attention des chercheurs semble se tourner vers l'hétérogénéité culturelles des gangs contemporains (Chatterjee, 2005, 2006; Hamel et al., 1998; Starbuck et al., 2001) qui contraste avec l'homogénéité qui lui est traditionnellement reconnue (Klein, 1995). Ces nouvelles configurations semblent d'ailleurs alimenter d'autres réflexions chez les experts. Certains arrivent à la conclusion que les différences entre groupes ethniques ne sont finalement pas aussi importantes qu'on ne l'imaginait. Que la composition ethnique des gangs ne reflète en fait que le portrait des quartiers dont ils proviennent (Franzese et al., 2006). Et que les membres de



ces groupes sont semblables sur plusieurs dimensions fondamentales, en ce qui concerne notamment les raisons qui motivent leur affiliation aux gangs (Wissink et al., 2006).

### *2.8.1.3 Genre*

En contrepartie, les filles représenteraient un plus faible pourcentage des membres de gangs. À vrai dire, dans le cadre de la première recension (Hébert et al., 1997), la littérature n'apportait que très peu d'information sur elles, sinon que celles-ci ne représentent habituellement que 10 % à 25 % des membres et que leur rôle se limite à celui d'auxiliaire. Plus encore, la littérature indiquait que leurs comportements étaient entièrement dictés par les garçons auxquels elles s'attachent aveuglément pour tenter de combler leur besoin d'affection. Mais en retour, celles-ci n'auraient pour fonction que d'assouvir les besoins sexuels des membres masculins.

Les recherches conduites après la première recension, amènent toutefois vers d'autres conclusions, sans révoquer que les gangs soient fondés sur des valeurs fondamentalement machistes, mais donnant à voir de plus près comment les filles vivent et interprètent les processus qui les concernent. Cette approche est d'ailleurs fortement recommandée par les chercheurs, qui déplorent que les connaissances développées sur la participation des filles aux gangs ne se fondent pas bien souvent sur leur propre discours mais sur celui d'autres répondants (garçons ou intervenants), que les chercheurs prennent alors comme témoins de leur réalité (Esbensen & Deschenes,

1998). En fait, les connaissances sur les filles dans les gangs auraient tardé à se développer en raison d'un stéréotype délinquant masculin, voulant que les gestes que les filles posent, même s'ils sont clairement de nature délinquante, sont bien souvent considérés comme moins sérieux. Par conséquent, les autorités policières n'y accorderaient pas l'importance qu'il se doit pour que ces faits soient colligés de manière précise (Joe & Chesney-Lind, 1995).

Mais avec le temps, les recherches ont peu à peu levé le voile sur la réalité des filles pour mettre en évidence en premier lieu que leurs caractéristiques internes et externes ne sont apparemment pas tellement différentes de celles des garçons (Bell, 2009 ; Mendoza-Denton, 2008; Miller, 2001). Les filles qui se joignent aux gangs proviennent donc en majorité, elles aussi, de milieux difficiles dans lesquels elles trouvent difficilement leur place. Ces dernières trahissent également un parcours scolaire relativement chaotique et auraient subi les conséquences de la désorganisation de leur milieu familial (Archer & Grascia, 2006). Or, en dépit de l'innocence que nous persistons à leur attribuer, il reste que certains chercheurs ont démontré que les filles qui fréquentent les gangs présentaient, elles aussi, d'importants déficits au plan des habilités sociales, de même que des problèmes d'opposition ainsi qu'un potentiel agressif manifeste (Lanctôt & LeBlanc, 1997).

Un rapport de Snyder (2008) confirme cette tendance. Entre 1997 et 2006, les arrestations pour les délits graves auraient diminué aux États-Unis, mais cette situation concerne principalement les garçons, chez qui nous dénotons

une baisse de 24 %, tandis que chez les filles, la baisse n'est que de 10 %. De plus, les arrestations pour les délits simples auraient diminué de 4 % chez les garçons, alors que le taux chez les filles aurait augmenté de 19 %.

En outre, les données européennes vont dans le même sens. En France par exemple, les données nationales montrent que le nombre de filles mineures impliquées dans la délinquance est en hausse depuis les cinq dernières années. Entre 1996 et 2009, le nombre de mineures mises en cause aurait connu une augmentation moyenne de 6,8 % par année, soit une hausse constante et régulière plus importante que celle que nous pouvons observer chez les garçons (Bauer, 2010).

En Angleterre, le rapport de Sharp, Aldridge et Medina (2006) basé sur une étude nationale, soit l'*Offending, Crime and Justice Survey* (OCJS), examine la prévalence de jeunes impliqués dans des groupes délinquants. Cette enquête répertorie les jeunes faisant partie d'un groupe : 1) ayant trois membres ou plus qui se fréquentent sur une base régulière depuis plus de trois mois; 2) passant beaucoup de temps dans les places publiques ; s'étant engagés dans des comportements délinquants et criminels durant les 12 derniers mois; 4) ayant au moins un élément de structure se basant sur l'utilisation d'un nom, d'un lieu d'opérations ou des normes de fonctionnement. Les données descriptives de cette enquête révèlent que, parmi les 3 827 garçons de 10 à 19 ans y ayant participé, 6 % (229) étaient membres d'un groupe répondant aux caractéristiques ciblées. Et les filles, de leur côté, trahissent des pourcentages équivalents, avec 110 filles sur les 1

843 participantes indiquant faire partie de groupes répondant aux caractéristiques ciblées.

Cependant, les données font valoir que la majeure partie des actes de violence physique et à main armée sont commis par des garçons. Nous pourrions croire toutefois que la violence des filles puisse aussi progresser sur ce plan. Apparemment, la frontière entre les genres devient de moins en moins étanche, avec l'égalisation des conditions et des styles de vie adolescents pouvant encourager les filles à faire davantage comme les garçons et à s'identifier à leurs modèles. Aux États-Unis, Esbensen et al. (2010) confirment cette tendance avec des données indiquant que les filles qui font partie de l'univers des gangs présentent un profil délinquant qui est très similaire à celui des garçons qui font aussi partie de ces groupes, avec une diversité d'offenses qui incluent notamment les attaques contre la personne.

Par contre, des chercheurs appellent à la prudence en se demandant si la hausse s'appuie véritablement sur une nouvelle tendance de fond ou si elle pourrait s'expliquer par une plus grande attention des policiers portée à une délinquance qui attire désormais l'attention politique (Ashcroft, 2004; Young, 2009).

Quoi qu'il en soit, en racontant leur histoire, les jeunes filles que nous avons rencontrées ici, dans le cadre de nos recherches au Québec, révèlent que le rôle qu'elles jouent au sein des gangs ne se limite pas à celui d'accessoire ou d'objet sexuel. Ces dernières auraient plutôt diverses fonctions possibles

ayant une certaine utilité pour le fonctionnement de ces groupes. C'est pourquoi certaines insistent pour dire qu'elles font bel et bien partie de ces groupes, même si encore plusieurs d'entre elles ne s'attribuent aucun statut officiel. En règle générale, les filles reconnaissent en effet qu'elles ne peuvent pas espérer accéder à des postes de leader et demeurent, dans la hiérarchie du gang, à un échelon inférieur à celui des garçons (Dorais & Corriveau, 2006; Fournier, Cousineau, & Hamel, 2006; Joe-Laidler & Hunt, 1997; Totten, 2000). Cependant, ces dernières peuvent y trouver leur place en tant que complices, par exemple, ou encore en tant que commis ou surveillantes (Fournier et al., 2006), pour ainsi vivre une expérience au sein des gangs qui ne les restreint pas strictement à une position de victimes. Plus encore, certaines d'entre elles se battent durant leur séjour, parfois même à la demande explicite des garçons qui attendent de leur part qu'elles menacent et intimident d'autres filles dont ils souhaitent se débarrasser. À ce titre, elles sont donc des partenaires plutôt que des subalternes. Et bien que cela puisse être exceptionnel, il arrive aussi que les filles assument les mêmes fonctions que les garçons, leur permettant de participer à la planification de certaines activités et même à leur réalisation, au rang d'autres garçons affrontant alors leur vis-à-vis. Dans ces cas, elles sont donc aussi membres à part entière. Certains chercheurs croient même que la participation des filles aux gangs, considérée sous un angle adaptatif, soit le signe d'une certaine résilience et d'une utilisation stratégique des ressources de leur réseau (Fleisher, 2009).

Toutefois, malgré ces nouvelles pistes sur la participation des filles, il semble que la plus documentée reste encore celle qui soit liée à leur exploitation sexuelle. Ces connaissances découlent notamment de l'investigation des réseaux criminels que forment de plus en plus de gangs autour du proxénétisme, un créneau que certains groupes exploitent de manière organisée et structurée (Curry, 1998). Or si la grande majorité des services sexuels offerts dans la rue échappent au contrôle des proxénètes, la prostitution qui est gérée par les gangs serait organisée en réseau et se caractériserait par la présence de souteneurs. De plus, les activités de prostitution que gèrent les gangs se pratiquent surtout dans des endroits privés, par l'entremise notamment d'agences d'escortes (Dorais & Corriveau, 2006). Cette formule serait particulièrement propice à la victimisation des jeunes filles qui n'associent pas leurs activités à la prostitution en tant que telle, d'autant que les processus qui les conduisent à leur souteneur s'amorcent habituellement par la séduction. Ces jeunes filles répondent en effet à des caractéristiques personnelles (faible estime de soi, insécurité intra et interpersonnelle, expériences d'abus) qui les rendent vulnérables face à des garçons qui prennent en charge leur protection, dans un premier temps, avant qu'ils ne leur demandent en retour de se prostituer pour rembourser leurs dettes (Dorais & Corriveau, 2006; Fleury & Fredette, 2002). Dans ce contexte, certaines adolescentes se retrouvent donc sur le marché du sexe à leur insu ou, sinon, contre leur gré.

En fait, plusieurs études laissent entendre qu'il y aurait une incidence élevée d'abus sexuel chez les filles ayant des comportements délinquants et

participant aux activités de gangs. Et ceci ne serait pas que le cas de celles que les gangs utilisent comme accessoires, mais encore davantage celui des jeunes filles qui adoptent des comportements violents à l'endroit des membres masculins (Poe-Yamagata et Butts, 1996; Smith, Leve, & Chamberlain, 2006).

Aussi, pour enrichir notre compréhension sur les déterminants de la participation des filles aux gangs, nous avons considéré un pan de la littérature récente s'intéressant à la puberté chez les jeunes. Elle considère notamment les filles chez qui la puberté arriverait de manière particulièrement précoce dans leur développement, au point de les mettre en situation à risque, en quelque sorte. C'est-à-dire que cette situation crée un certain déséquilibre entre les signes de maturité physique que présentent les jeunes filles, qui sont inconsistants avec leurs systèmes cognitifs et émotionnels, qui ne présentent pas les mêmes degrés de développement (Graber, Brooks-Gunn, & Warren, 1999). Autrement dit, les jeunes filles qui se joignent aux gangs vivent un écart de maturité entre leur niveau de développement biologique et leur désir d'atteindre le statut d'adulte. L'affiliation aux gangs deviendrait pour elles un moyen d'afficher leur indépendance, leur autonomie et de mettre en évidence leur maturité. Mais du coup, cet intérêt pour le monde adulte les rendrait particulièrement vulnérables à la victimisation des garçons.

Pour illustration, les résultats du *National Longitudinal Study of Adolescent Health (Add Health project)* (Haynie, 2003), qui a été réalisé auprès de 5 477

filles, indiquent un lien positif et significatif entre la puberté précoce chez les jeunes répondantes, leur implication dans des relations amoureuses, leur exposition aux pairs délinquants, leurs comportements délinquants et les conflits qu'elles entretiennent avec leurs parents. Autrement dit, ces résultats révèlent que la puberté précoce, notamment lorsqu'elle est couplée à des conflits familiaux et à un quartier désavantagé au plan socioéconomique, peut être un déterminant important de la délinquance des filles et de leur adhésion aux gangs. De plus, la délinquance du partenaire amoureux et sa participation aux activités de gangs influencent considérablement les probabilités qu'une jeune fille s'engage elle-même dans la délinquance (Haynie, 2003; Weichold, Silbereisen & Schmitt-Rodermund, 2003).

### 2.8.2 Organisation, structure et liens avec le crime organisé

Dans le cadre de première recension sur les gangs (Hébert et al., 1997), les chercheurs estimaient généralement que la majorité des gangs de jeunes n'ont pas un niveau d'organisation très complexe (Covey et al., 1992; Klein, 1993; LeBlanc & Lanctôt, 1998; Spergel, 1995). Ceux-ci reconnaissaient toutefois qu'en tant que groupes, les gangs doivent néanmoins respecter quelques critères de fonctionnement. Ces paramètres internes sont liés en premier lieu à leur but et leurs objectifs. Or, si certains gangs se concentrent principalement sur le gain économique, comme ceci est le cas aussi des organisations criminelles adultes, d'autres se consacrent plutôt à la défense de leur territoire, à la riposte ainsi qu'à la protection de leur prestige et de leur réputation. Et ces orientations déterminent évidemment la place et la



forme que prendront d'autres paramètres importants de l'organisation interne des groupes.

Par exemple, ceci est vrai pour les différents symboles qu'ils utilisent pour s'identifier et se distinguer des autres groupes. À ce titre, les membres se donnent des noms ainsi que des surnoms, arborent des couleurs et des tatouages spécifiques, utilisent parfois un jargon verbal ou gestuel. Ces groupes doivent aussi respecter un certain nombre de normes et de règlements, sans compter que les membres doivent jouer des rôles complémentaires pour atteindre les meilleurs niveaux de rendement (Esbensen et al., 2001; Sheldon et al., 2004). Dans cette logique, les jeunes ne peuvent pas tous participer à la planification des activités. Certains doivent s'occuper plutôt de mettre en application les mesures disciplinaires ou encore serviront de messagers ou d'éclaireurs. Ainsi, les membres décideurs, formant le noyau dur du groupe, ne constituent habituellement pas plus de 10 % de l'ensemble du groupe et sont plus souvent des membres présentant les plus hauts niveaux de risque de violence et de criminalité. Et de leur côté, les membres associés (lieutenants, acolytes) et périphériques (aspirants, figurants) sont beaucoup plus nombreux, parmi lesquels nous retrouvons les participants les moins âgés (Esbensen et al., 2011; Franzese et al., 2006).

Sur un autre plan, les observations récentes sur la structure des gangs laissent entendre toutefois que nous les avons longtemps comparés au crime organisé, que nous connaissons mieux, et pour cette raison, la complexité de

l'organisation des gangs nous aurait échappé en quelque sorte. C'est-à-dire que les structures formelles que nous retrouvons dans le milieu du crime organisé, auxquelles nous attribuons naturellement les meilleurs niveaux d'organisation, sont apparemment absentes dans le milieu des gangs. Les recherches récentes continuent d'ailleurs d'indiquer que leur structure ne correspond pas à cette caractéristique (McGloin, 2007), bien que le milieu policier soit enclin à dire le contraire et que cette position vienne justifier des mesures axées sur le renforcement de la loi. Par conséquent, nous aurions jugé ces groupes comme instables sans véritablement connaître et comprendre les autres formes de structures qu'utilisent certains d'entre eux, parmi lesquelles nous retrouvons notamment des structures de type collégial, informel et influent, qui correspondent beaucoup mieux à leur réalité (Esterle-Hedibel, 2007). Au fait, ce constat vaudrait pour l'ensemble des organisations criminelles du XXI<sup>e</sup> siècle, qui apparemment vivent d'importantes restructurations, se caractérisant par de hauts niveaux de fluidité et de complexité (Chatterjee, 2005). Les experts en matière de crime organisé estiment en effet que les hiérarchies de marché seraient désormais remplacées par des réseaux beaucoup plus efficaces et très perfectionnés.

Quoi qu'il en soit, contrairement aux structures formelles qui se basent sur la hiérarchie et l'autorité comme moyen de contrôler les membres, les activités ainsi que l'expansion du groupe, les structures collégiales permettent à quelques personnes de partager l'autorité et le leadership entre elles selon leurs habiletés respectives. On pourrait dire ainsi que le leadership des gangs est inconsistant et mal défini, que les rôles des membres influents fluctuent

dans le temps et ne sont pas tellement précis (Franzese et al., 2006). Mais ce fonctionnement prévient la division des troupes et convient aussi aux plus petits groupes dont certains membres partagent entre eux des liens familiaux. En outre, face à la menace extérieure, le groupe peut aussi se renouveler plus rapidement. Ceci étant dit, les gangs seraient donc plus souvent organisés autour de cliques (Tobin, 2008) et cette configuration par essaimage servirait bien à leur criminalité polymorphe (trafic de stupéfiants, proxénétisme, jeu, fraude, vols, extorsion, recels), sans compter qu'elle représente un véritable défi pour les représentants des forces de l'ordre qui tentent de retracer les membres les plus influents. Il reste toutefois que ces cliques ou cellules entretiennent généralement des liens étroits entre elles, selon leurs affinités respectives, et certaines se regroupent sous la même bannière (Mourani, 2006). Il y aurait donc dans ces milieux un certain niveau de structure qui privilégie toutefois la décentralisation et permettrait en quelque sorte une sous-traitance des territoires.

Nous pourrions ainsi décrire l'organisation de plusieurs groupes pour constater qu'ils adoptent chacun des structures relativement différentes, parfois ingénieuses. Mais cette dimension, soit les paramètres internes du fonctionnement des gangs, n'est apparemment pas celle qui aurait attiré le plus l'attention des chercheurs ces dernières années. Ceux-ci se sont davantage intéressés aux paramètres externes de l'organisation de ces groupes. Pour les besoins de la première recension (Hébert et al., 1997), le Service de police de la ville de Montréal s'intéressait déjà à cette dimension. Les policiers voulaient en effet savoir de quelle nature et de quelle intensité

étaient les liens entre les gangs et le crime organisé, présumant ainsi que les gangs pouvaient être la maternelle du crime organisé. À cet égard, très peu d'information était disponible, permettant tout au plus d'envisager que ces liens entre ces deux milieux puissent être fonctionnels à l'occasion.

Aujourd'hui nous pouvons toutefois démentir cet à priori en nous appuyant sur les propos d'experts qui confirment que le passage des jeunes membres de gangs au crime organisé n'est pas évident, ni automatique (Richter-White, 2003). À vrai dire, au lieu de nous inquiéter que certains jeunes membres de gangs puissent être recrutés par le crime organisé, il serait sans doute plus avisé de considérer que les gangs font de plus en plus des affaires entre eux (Mourani, 2006). En outre, le traitement social du phénomène des gangs, qui tend à se rigidifier, entraîne de nouvelles conséquences. À cet effet, Papachristos (2009) explique que la présence des gangs en milieu carcéral les amène désormais à se renforcer par l'acquisition de nouveaux membres criminalisés et à développer leurs alliances avec le crime organisé. On constate en effet, dans la foulée des nouvelles pratiques et des nouvelles politiques américaines encourageant l'incarcération des membres de gangs, que certains groupes ont diversifié leurs activités criminelles et atteint de meilleurs niveaux d'organisation (Sanchez-Jankowski, 2003). Il est à dire aussi que chez nous, au Québec, nous constatons également une augmentation importante de l'entrée des jeunes délinquants (membres ou non de gang) au sein du système judiciaire adulte québécois ou canadien (Guay & Gaumont-Casias, 2009). L'exemple de nos voisins du sud invite forcément à une certaine vigilance face à l'intensification possible des liens

entre les gangs et le crime organisé. Et à considérer que la judiciarisation de la criminalité des jeunes et des jeunes adultes rend beaucoup plus difficile la perspective qu'ils puissent éventuellement réintégrer un statut au sein de la société (Decker, 2007; Gibney, 2002).

### 2.8.3 Les activités et la violence des gangs

La littérature actuelle dénote donc encore aujourd'hui la grande diversité des activités criminelles des gangs : vente de drogues, cambriolage, introduction par infraction, vandalisme, agression, vol et exportation d'automobiles, proxénétisme, fraude, piratage et hameçonnage sur internet (Chatterjee, 2006). Et l'alliance que les gangs développent de plus en plus avec le crime organisé les amènerait à diversifier encore davantage leurs créneaux et même à s'affirmer dans certains domaines, celui du trafic de la drogue notamment (Delaney, 2005; Nafekh & Stys, 2004). Cette situation n'est pas sans faire penser que la violence des gangs puisse aussi s'intensifier (Decker, 2007; Guay & Fredette, 2010; Sullivan & Bunker, 2007).

Cette violence ne serait pas toutefois générée par la consommation de drogue en tant que telle. Si les membres de gangs sont plus enclins que tout autre délinquants à faire le commerce de la drogue, ceci n'engage pas automatiquement qu'ils en font un usage plus intense (Bjerregaard, 2010). Il s'agit plutôt d'une autre dynamique voulant que la violence soit utilisée pour établir le contrôle d'un territoire (Chatterjee, 2006). Le durcissement de la violence des gangs viendrait d'une part changer la nature des interfaces entre gangs rivaux. À cet effet, rappelons que les membres de gangs

présentent des risques beaucoup plus importants que tout autre adolescent délinquant d'être impliqués dans des crimes violents (Esbensen et al., 2010) mais aussi d'en être victimes (DeLisi, Barnes, Beaver, & Gibson, 2009; Melde, Taylor, & Esbensen, 2009). Même que les jeunes membres de gangs seraient plus nombreux à anticiper les risques de victimisation que les autres délinquants (Melde et al., 2009). De plus, le durcissement de la violence se manifeste entre les membres au sein de chacun de ces groupes (Papachristos, 2009). À ce propos, l'auteur dit que : « le contexte de gang crée une organisation du meurtre en plaçant des adversaires en position de défendre, de maintenir ou de réparer leur réputation à travers de constantes négociations s'exprimant par des disputes de dominance » [traduction libre] (Papachristos, 2009, p.76).

Cette illustration des dynamiques internes du milieu des gangs est relativement nouvelle dans la littérature, bien que Spergel (1995) évoquait déjà que la violence des gangs est accompagnée de processus inexorables plaçant les jeunes dans une double position d'agresseurs et de victimes. Elle rappelle que la violence des jeunes en contexte de gangs peut être interprétée comme un acte d'agression mais aussi comme un acte de protection (Bjerregaard, 2010; Melde et al., 2009) et que cette violence répond aussi à des règles, voire même à des normes que Sanchez-Jankowski (2003) associe notamment au contexte de la rue où la violence est valorisée. Dans ce contexte, des groupes l'utilisent pour maintenir des acquis, mais aussi des individus pour atteindre des objectifs personnels. On veut ainsi maintenir un statut, rétablir son honneur et gagner le respect. Nous

dénotons ici des valeurs de force, de dominance et d'hypermasculinité qui sans doute sont le reflet de notre société (Franzese et al., 2006; Esterle-Hedibel, 2007), mais aussi de profonds enjeux identitaires accompagnés d'idéaux et d'une forte symbolique à laquelle nous devrions porter la plus grande attention (Papachristos, 2009). Et nous croyons qu'une telle considération est d'autant plus juste que les recherches récentes indiquent aussi que la violence dont les jeunes sont témoins dans leur communauté peut les amener à développer des problèmes de comportements externalisés et parfois même des problèmes internalisés de santé mentale (syndrome de stress post-traumatique) qui semblent être reliés de manière positive à leur désir de se joindre aux gangs (Kelly et al., 2009; Teplin, Abram, McClelland, Dulcan, & Mericle, 2002).

## **2.9 En résumé**

À cette étape du rapport, nous pensons qu'il serait utile de réunir les points saillants de la première partie. Ces derniers serviront de repères à l'analyse de la littérature récente sur les stratégies d'intervention et de prévention du phénomène des gangs que nous ferons dans la deuxième partie. Ainsi, nous pourrons encore établir des comparatifs entre les nouvelles avenues que propose la littérature actuelle et celles que proposait la recension en 1997. Mais nous pourrons aussi considérer dans quelle mesure ces nouvelles stratégies d'intervention et de prévention des gangs font écho aux connaissances nouvelles que nous avons regroupées dans la première partie visant à mieux comprendre le phénomène en tant que tel.

Or pour résumer, la littérature récente indique en premier lieu une nouvelle tendance à vouloir épurer la définition du concept de gang. Et dans cette foulée, les chercheurs semblent être préoccupés par le besoin d'identifier les critères permettant de distinguer plus fondamentalement un gang de ce qu'il ne l'est pas. En fait, l'identification de critères primaires et universels constituerait un passage obligé pour que nous puissions parvenir à des comparaisons locales, nationales et internationales valides. L'enjeu consiste à identifier des éléments de définition transposables dans différents milieux sans être embourbés d'éléments d'ordre contextuel, trop spécifiques à un milieu donné. À cet effet, seulement quelques dimensions fondamentales sont mises en évidence dans la littérature, à commencer par la dimension criminelle qui permet de différencier le plus nettement un gang d'un groupe de pairs qui, à priori, demeure un lieu de socialisation normal pour tout adolescent. Puis les symboles d'appartenance rejoignant la dimension identitaire du phénomène, seraient un autre critère important permettant de distinguer assez clairement les gangs de tout autre groupe de jeunes. Et dans cette logique, la violence deviendrait un autre critère définitionnel du phénomène des gangs, étant donné que celle-ci constitue un moyen que les gangs utilisent typiquement pour se démarquer sur leur territoire. Les recherches récentes confirment en effet que la violence est associée aux valeurs des gangs, ainsi qu'au milieu de la rue.

Toutefois, ces considérations sur la définition des gangs ne sont encore que récentes. Par conséquent, celles-ci ne font que commencer à influencer les dispositifs servant à estimer l'ampleur du phénomène. Mais en dépit des



difficultés que les experts et les autorités éprouvent encore à mesurer l'importance des gangs, une progression du phénomène semble être observée partout à travers le monde. Comme ceci était le cas dans le cadre de la première recension en 1997.

Par contre, au plan théorique, nous remarquons une diversification des courants visant à expliquer le phénomène des gangs. Celle-ci fait place à une recrudescence relativement notable des courants s'inspirant de la psychologie et non seulement de la sociologie et de la criminologie comme ceci était le cas auparavant. Dans cette foulée, nous voyons se renforcer une perspective développementale, qui en quelque sorte fait écho à la théorie de facilitation sociale qui conçoit que les gangs donnent accès à une déviance et à une délinquance qui sont particulièrement attrayantes pour une certaine catégorie de jeunes qui, en raison de leur personnalité et de caractéristiques spécifiques, sont attirés par la marginalité de ces groupes.

La perspective développementale nous amène à considérer les choses différemment, sans compter que l'attention portée aux facteurs de risque ne s'adresse plus qu'à leur accumulation mais à leur séquence et à leur enchaînement sur la trajectoire de vie d'une personne. En usant de cette perspective, des recherches récentes mettent en évidence quatre moments charnières du développement de l'enfant auxquels s'associent certains processus inexorables pouvant expliquer le cheminement des jeunes vers le milieu des gangs. Il s'agit d'abord de l'étape préscolaire où se manifeste le tempérament de l'enfant, de même que sa capacité d'attention, s'appuyant

sur la stimulation qu'il a reçue dans sa famille. Dès lors, les premières difficultés de comportement que présente l'enfant seront de nature à influencer son développement ultérieur. La deuxième étape se concentre sur l'entrée à l'école où les comportements perturbateurs, de résistance et de désobéissance que manifesterait le jeune enfant risquent d'influencer la qualité du reste de son expérience scolaire. Puis la troisième étape couvre l'enfance où la fréquentation des pairs en milieu scolaire revêt une importance particulière et sera directement influencée par les comportements du jeune à l'école. Ses problèmes de comportement ou encore ses mauvais résultats l'amèneront à vivre du rejet de la part des jeunes qui ne présentent pas un tel profil et à s'associer à d'autres enfants présentant des caractéristiques similaires. Enfin, la quatrième étape couvre l'adolescence où les comportements antisociaux du jeune risquent de s'aggraver pour ainsi augmenter les possibilités qu'il se joigne aux gangs.

En outre, un autre courant explicatif s'installe peu à peu dans la littérature actuelle. Celui-ci fait appel à la notion de réseau qui renvoie aux processus et aux mécanismes d'entraînement, que l'on retrouve dans les réseaux sociaux naturels, qui pourraient expliquer comment, et pourquoi surtout, certains jeunes aboutissent dans l'univers des gangs. Ainsi, la notion de réseau rend compte d'une nouvelle réalité voulant qu'un grand nombre de jeunes, qui font partie des gangs, ont bien souvent été en contact avec eux tôt durant leur enfance. Ce processus aurait pour effet de normaliser le monde des gangs à leurs yeux, sans compter que les jeunes entretiennent des relations

affectives entre eux, qu'ils ont développées en contexte de survie et de solidarité.

Ce nouveau courant explicatif nous amène aussi à porter un regard différent sur le processus d'affiliation aux gangs. En fait, la littérature révèle une forte tendance, encore plus grande qu'auparavant, à concevoir que l'affiliation est un processus graduel, s'introduisant par les réseaux de connaissances. Apparemment, il n'est plus tellement de vigueur de parler de recrutement en tant que tel. Il s'agirait plus souvent de changements se manifestant par l'opportunité d'occuper un rôle différent, de recevoir de nouvelles responsabilités dans un univers que les jeunes connaissent déjà et qui fait partie de leur quotidien et même d'assurer la relève au sein d'une même famille.

En contrepartie, il devient aussi, dans cette perspective, difficile de concevoir qu'un jeune puisse complètement sortir des gangs, sinon que dans quelques exceptions. En fait, la littérature actuelle nous informe mieux sur la complexité du processus de la désaffiliation qu'elle ne le faisait auparavant. Les chercheurs reconnaissent qu'il s'agit d'une situation paradoxale causée par la perte d'un réseau qui comprend des bénéfices considérables tout autant qu'il engendre des risques importants. Le départ du gang, dont font partie parfois des membres de la famille, confrontent certains jeunes à l'isolement social et par conséquent à une très grande vulnérabilité. Une rupture brutale ne favorise donc pas nécessairement la réadaptation de ces jeunes considérant la valeur qu'ils accordent aux liens qu'ils développent

dans ces groupes. Or si certains jeunes veulent cesser leurs activités dans les gangs parce qu'ils risquent d'y perdre la vie, d'autres hésitent à le faire parce qu'ils craignent d'y perdre une partie de leur identité.

Dans un autre ordre d'idées, le portrait que l'on trace des jeunes membres de gang au plan personnel, n'est pas totalement différent de celui qui était dépeint il y a quinze ans. Il confirme que ces jeunes présentent une plus grande tolérance face à la déviance, souffrent de certains désordres de la personnalité, s'adonnent à une plus grande consommation de drogue et d'alcool et surtout manifestent les signes d'une faible estime de soi. On soutient aussi que les gangs répondent directement à ces vulnérabilités en offrant aux jeunes un moyen unique de développer leur estime par l'entremise de l'identité alternative qu'ils peuvent y développer. Puis on ajoute que les problèmes que manifestent ces jeunes au plan de l'estime de soi s'associent ou sont parfois la conséquence d'autres difficultés qui sont notamment des symptômes de dépression, ou encore des problèmes cognitifs pouvant s'accompagner d'un diagnostic de trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité. Ceci nous amène à dire qu'il y aurait une plus forte tendance dans la littérature actuelle à vouloir considérer que ces comportements puissent être les symptômes d'une souffrance dissimulée.

Cette souffrance proviendrait de la famille notamment. Mais les problèmes issus de la famille sont décrits avec plus de nuances aujourd'hui. Ce constat vaut pour l'encadrement et de la supervision parentale. Il semble en effet que nous ayons une meilleure connaissance des difficultés que rencontrent

au quotidien les familles concernées. Les familles monoparentales d'une part, ainsi que les familles ayant connu l'immigration. Par exemple, nous savons que pour une partie des jeunes qui se joignent à ces groupes, entre en jeu la difficulté que pose une distance culturelle entre les parents et leur enfant.

Aussi, comme ceci était le cas il y a quinze ans, la littérature actuelle témoigne du fait que les jeunes qui se joignent aux gangs ne semblent pas trouver leur place à l'école. Mais la littérature nous amène à envisager aussi que le portrait négatif de la performance scolaire des jeunes membres de gangs puisse cacher une rupture, c'est-à-dire le détachement de ces jeunes à l'endroit des valeurs du système scolaire. Les auteurs soulèvent en fait que les moyens que plusieurs écoles privilégient pour se protéger des gangs contribuent à détériorer le climat à l'école, si bien que certains chercheurs envisagent que des jeunes puissent se lier aux gangs précisément en raison du besoin du sentiment d'insécurité qu'ils éprouvent dans leur milieu scolaire.

De plus, encore aujourd'hui les chercheurs s'entendent sur le fait que le contexte socio économique défavorisé dans lequel ces jeunes évoluent bien souvent vient freiner leurs possibilités d'accomplissement et favorise ainsi l'éclosion du phénomène des gangs. La littérature actuelle nous rappelle donc que lorsque les voies usuelles et légitimes de réalisations sont inaccessibles (travail et école), l'univers des gangs peut être considéré par les jeunes comme une voie marginale de réalisation leur permettant d'atteindre le succès économique et social, d'obtenir un statut, une certaine reconnaissance, de même que le prestige et le respect qui lui sont associés.

Si bien que dans certaines communautés ou certains quartiers le gang peut être vu désormais comme une véritable institution, devenant le noyau organisateur de la vie sociale de la personne et de son développement.

Sur un autre plan, la littérature actuelle met en évidence que les jeunes s'associent de plus en plus tôt à l'univers des gangs, et le quittent également de plus en plus tard. Certains envisagent que cette situation soit reliée aux difficultés que rencontrent plusieurs jeunes non-qualifiés de s'insérer sur le marché du travail. Autrement dit, les conditions socio-économiques défavorables dans lesquelles évoluent un grand nombre de jeunes qui se joignent aux gangs, aurait tendance à attribuer à ces groupes de meilleurs possibilités de réalisation que dans leur communauté en tant que telle. Cette situation toucherait particulièrement les quartiers dans lesquels se trouvent des gangs qui y sont implantés depuis longtemps, de même que des jeunes qui sont issus des minorités culturelles.

Cependant, nous constatons encore aujourd'hui, que les connaissances sur les rôles que jouent véritablement la culture et l'ethnicité dans la dynamique des gangs sont encore limitées, sinon stéréotypées. Pour l'heure, l'attention des chercheurs serait néanmoins tournée vers l'hétérogénéité culturelle des gangs contemporains, qui contraste avec l'homogénéité qui lui est traditionnellement reconnue.

Par contre, la littérature actuelle lève le voile sur la réalité des filles pour mettre en évidence en premier lieu que leurs caractéristiques internes et externes ne sont apparemment pas tellement différentes de celles des

garçons. Cette réalité fait couler beaucoup d'encre. Or en dépit de l'innocence que nous persistons à leur attribuer, certains chercheurs ont démontré que les filles qui fréquentent les gangs présentaient, elles aussi, d'importants déficits au plan des habilités sociales, de même que des problèmes d'opposition ainsi qu'un potentiel agressif manifeste. De plus, en racontant leur histoire, les jeunes filles que nous avons rencontrées ici, dans le cadre de nos recherches au Québec, révèlent que le rôle qu'elles jouent au sein des gangs ne se limite pas à celui d'accessoire ou d'objet sexuel. Ces dernières auraient plutôt diverses fonctions possibles ayant une certaine utilité pour le fonctionnement de ces groupes. C'est pourquoi certaines insistent pour dire qu'elles font bel et bien partie de ces groupes, même si encore plusieurs d'entre elles ne s'attribuent aucun statut officiel. Plus récemment, les recherches se sont penchées aussi sur la maturité des jeunes filles qui se joignent aux gangs pour constater que plusieurs d'entre elles vivent précocement leur puberté entraînant un écart important entre leur niveau de développement biologique et leur désir d'atteindre le statut d'adulte. L'affiliation aux gangs deviendrait pour elles un moyen d'afficher leur indépendance, leur autonomie et de mettre en évidence leur maturité. Mais du coup, cet intérêt pour le monde adulte les rendrait particulièrement vulnérables à la victimisation des garçons. Cette piste offre un éclairage nouveau sur les dynamiques entourant la problématique de l'exploitation sexuelle qui encore demeure l'une qui soit la plus documentée dans la littérature sur la participation des filles dans les gangs.

D'une autre manière, la littérature actuelle s'intéresse encore beaucoup à la structure et l'organisation des gangs. Celle-ci nous apprend que ces groupes seraient plus souvent organisés autour de cliques et cette configuration par essaimage servirait bien à leur criminalité polymorphe (trafic de stupéfiants, proxénétisme, jeu, fraude, vols, extorsion, recels). Elle nous confirme également que le passage des jeunes membres de gangs au crime organisé n'est pas évident, ni automatique. À vrai dire, il serait sans doute plus avisé de considérer que les gangs font de plus en plus des affaires entre eux que de s'inquiéter que certains jeunes membres de gangs puissent être recrutés par le crime organisé. De plus, il aurait lieu sans doute de nous préoccuper de la présence des gangs en milieu carcéral qui amène ces groupes à se renforcer par l'acquisition de nouveaux membres criminalisés et à raffiner leurs alliances avec le crime organisé. Dans la foulée des nouvelles pratiques et des nouvelles politiques américaines encourageant l'incarcération des membres de gangs, on constate en effet que certains groupes ont diversifié leurs activités criminelles et atteint de meilleurs niveaux d'organisation. Les alliances que les gangs développent de plus en plus avec le crime organisé les amèneraient à diversifier encore davantage leurs créneaux et même à s'affirmer dans certains domaines, celui du trafic de la drogue notamment.

Cette situation n'est pas sans faire penser que la violence des gangs puisse aussi s'intensifier. Les groupes l'utilisent pour maintenir des acquis, mais aussi des individus pour atteindre des objectifs personnels. On veut ainsi maintenir un statut, rétablir son honneur et gagner le respect et nous dénotons donc ici les valeurs de force, de dominance et d'hypermasculinité



qui prévalent dans l'univers des gangs. Celles-ci sont doute sont le reflet de notre société, mais elles trahissent aussi de profonds enjeux identitaires accompagnés d'idéaux et d'une forte symbolique à laquelle nous devrions porter la plus grande attention. Sans compter que la violence qu'utilisent les gangs entraîne de fortes conséquences sur les jeunes qui en sont témoins dans leur communauté. Certains chercheurs observent un effet d'entraînement voulant que les jeunes témoins développent des problèmes de comportement externalisés et parfois même des problèmes internalisés de santé mentale (syndrome de stress post-traumatique) qui semblent être reliés de manière positive à leur désir de se joindre aux gangs.

### **2.10 Les stratégies pour faire face au phénomène des gangs**

À cette étape du rapport, nous pourrions dire que la littérature actuelle se fait peu rassurante sur l'évolution du phénomène des gangs. Elle dénote une délinquance plus grave et plus précoce se rattachant à l'adhésion aux gangs (National Gang Center, 2007); une augmentation de la violence et de la délinquance en milieu scolaire (Howell & Lynch, 2000), une multiplication des formes de conduites à risque, ainsi que des filles devenues plus actives dans la délinquance, plus violentes et affiliées aux gangs en plus grand nombre (Archer & Grascia, 2006); ainsi que des sorties de trajectoires délinquantes plus difficiles et moins nombreuses qu'auparavant (Sheldon et al., 2004; Caldwell & Altschuler, 2001). Soit une diversité de facteurs qui sont de

nature de nourrir en nous la volonté d'éradiquer les gangs avec la violence qu'ils engendrent.

C'est pourquoi sans doute aucun expert ne semble encore estimer qu'il soit acceptable d'agir sur les gangs uniquement que par le biais de mesures conçues pour une criminalité plus générale (Curry & Decker, 2003; Sheldon et al., 2004; Esbensen, 2000). Par conséquent, les gangs en tant que tels constituent une cible que l'on peut difficilement mettre de côté.

### 2.10.1 La lutte contre les gangs

Dans cette logique, la répression est incontournable et de toutes les stratégies pour faire face au phénomène des gangs, cette stratégie reste encore aujourd'hui celle qui est la plus couramment employée (Howell, 2000). À vrai dire, les forces policières ont toujours été les premiers éléments du système pénal à répondre au problème des gangs, et pour ce faire celles-ci ont développé une diversité de méthodes pour mener à bien leur mission. Mais encore, les stratégies de répression qui sont utilisées aujourd'hui dans le but de réduire les taux d'activités criminelles attribuables aux gangs de rue et d'empêcher la participation des membres de gangs à ces activités, ne mobilisent pas que des interventions policières. Ces stratégies s'appuient aussi sur des interventions judiciaires et législatives.

### 2.10.1.1 Les rafles

Parmi les tactiques policières les plus populaires face aux gangs de rue, les rafles sont celles que nous devons souligner en premier lieu (*sweeps, raids, rousts, crackdown*). Cette stratégie remonte à l'époque du programme *CRASH (Community Resources Against Street Hoodlums)* qui était axé sur la surveillance et le patrouillage intensif dans les secteurs chauds (*hotspot targeting*) des grands centres. De là, eurent lieu les premières arrestations massives dont la plus célèbre d'entre elles, *l'Opération Hammer*, se solda par l'arrestation de 1 453 individus, dont seulement 32 furent mis en accusation (Klein, 1995). Quelques mois plus tôt, le *Gang Related Active Trafficker Suppression (GRATS)* avait également connu un échec similaire. En dépit des arrestations qui ont été réalisées dans le cadre de ces opérations visant toute personne susceptible d'appartenir à un gang, aucune réduction de la délinquance ne fut observée. En fait, ce sont toutes les opérations de ce genre menées dans des villes comme Chicago, Milwaukee, Baltimore ou Boston qui ont connu des destinées similaires (Klein, 1995 ; Sheldon et al., 2004).

### 2.10.1.2 Technologie et unités spécialisées

Plus tard, plusieurs corps policiers se sont dotés d'unités spécialisées dans la lutte contre les gangs au sein de la police (*gang units*). Cette approche provoque alors un engouement grandissant (Curry & Decker, 2003). À Chicago par exemple, la section de la police ne compte pas moins que 400

membres. Ces unités spécialisées assurent l'essentiel des activités policières dirigées contre les gangs. Les experts qu'elles regroupent s'appuient notamment sur le perfectionnement des nouvelles technologies informatiques. Leur exploitation de plus en plus fréquente par les administrations policières a donné naissance à de nombreux outils axés sur la collecte, le croisement ainsi que le partage d'informations sur les gangs, leurs membres et leurs agissements (*intelligence gathering*). Les bases de données en sont un exemple (*specialized information systems, computer-based intelligence information*), et leur usage est particulièrement répandu. Par exemple, le *Gang Incident Tracking System* permet d'identifier et de traquer les gangs et leurs membres dans leurs déplacements, tout en sélectionnant ceux d'entre eux qui sont les plus vulnérables à l'intervention policière (Spergel, 1995). De plus, la cartographie assistée par ordinateur (*computer mapping, geomapping, geocoding*) constitue un autre outil informatique particulièrement performant, générant des représentations géographiques de la criminalité des gangs et servant à déterminer les zones à risque ainsi que les priorités d'action par le fait même.

Mais en dépit de la performance apparente de ces nouveaux outils, certains insistent encore pour rappeler que l'efficacité des méthodes répressives n'a que très rarement fait l'objet d'évaluations rigoureuses et systématiques (Curry & Decker, 2003). Certains estiment que leur aptitude à remédier au problème des gangs et à réduire la délinquance qui lui est associée, demande encore à être démontrée (Howell, 2000).

Il faut cependant reconnaître que certaines opérations ciblées, visant des comportements, des lieux ou des individus spécifiques ont connu un certain succès (Weisel & Painter, 1997). La prévention situationnelle mise en œuvre dans le cadre de l'*Opération Cul-de-Sac* illustre bien cette idée. Celle-ci vise à limiter les activités criminelles des gangs de rue en mettant en place des barrières policières dans les secteurs où la problématique des gangs est devenue incontrôlable. Cette stratégie aurait entraîné une diminution significative des homicides et des agressions liés aux gangs de rue, bien que ces résultats ne puissent pas être généralisés à d'autres communautés (Lasley, 1998).

#### 2.10.1.3 *Approches sélectives*

En fait, les approches plus sélectives font l'objet d'une certaine attention chez les experts. Comme l'*Operation Hardcore* que la première recension (Hébert et al., 1997) citait déjà pour mettre en évidence que ce programme de poursuites judiciaires, toujours actif aujourd'hui, est destiné spécifiquement aux jeunes contrevenants violents ou fortement engagés dans une carrière criminelle et qui ont commis un crime en lien avec les gangs de rue (Klein, Maxson & Miller, 1995). Ce programme prévoit en fait des poursuites judiciaires verticales dans le cadre desquelles chacun des jeunes est suivi par le même procureur tout au long du processus judiciaire. Il préconise aussi des stratégies d'enquête plus poussées qui permettent aux procureurs de concentrer leurs efforts sur les cas ciblés, de même que des mesures de protection pour les témoins. Les évaluations exercées pour

tenter de montrer l'efficacité de ce programme indiquent que les accusés poursuivis en justice dans le cadre de ce programme sont condamnés et incarcérés plus souvent que les accusés appartenant au groupe de comparaison. Les acteurs de ce programme se sont multipliés depuis sa création, faisant que l'intervention policière s'arrime désormais à celle d'intervenants spécialisés et d'intervenants de la communauté ayant développé différents moyens de prévention (OJJDP, 2007).

Le programme TARGET (*Tri-Agency Resource Gang Enforcement Team*) s'appuie aussi sur ces principes, coordonnant ainsi l'action de plusieurs organismes dans le but de faciliter l'application de la loi pénale à l'endroit des membres de gang spécialement désignés par le *Gang Incident Tracking System* (GITS). Sa mise en œuvre vers le milieu des années 1990 dans le Comté d'Orange aura entraîné une baisse notable du taux de délinquance (Howell, 2000).

Une approche sélective est également utilisée dans le cadre du programme *Los Angeles County Sheriff Department's Operation Safe Street*, où des enquêtes sont réalisées sur les membres de gangs les plus actifs. Dans les cas d'arrestations, des poursuites judiciaires verticales sont alors entreprises. Les jeunes bénéficient aussi d'une supervision probatoire intensive et peuvent être référés à des programmes éducatifs, d'employabilité ou de consultations familiales adaptés à leurs caractéristiques personnelles. Bien qu'il n'ait pas été démontré que ce programme puisse avoir un impact significatif sur les taux d'homicides, de crimes violents et de crimes liés aux

drogues à Los Angeles, certaines recherches notent une diminution des taux de crimes au niveau local et un déplacement partiel des crimes relatifs aux drogues (Lawton, Taylor & Luongo, 2005).

#### 2.10.1.4 Approche législative

En outre, nous devons souligner que le durcissement des peines prévues par le système pénal à l'égard de toute personne en lien avec le milieu des gangs caractérise aussi les stratégies répressives que les États-Unis ont adoptées ces dernières années. À titre d'exemple, nous pouvons citer le *Civil abatement laws*; le *Anti-loitering ordinances*; le *Gang Congregation Ordinance*; le *Juvenile curfew ordinances* ainsi que le *California Street Terrorism Enforcement and Prevention Act (STEP)* (McCorkle & Miethe, 2001).

Les approches législatives privilégient également les ordonnances et les injonctions contre les gangs qui ont pour but d'interdire aux membres de gangs connus de se réunir dans les lieux publics dans des secteurs géographiques précis. De plus, les membres de gangs en question n'ont pas le droit d'avoir sur eux des téléphones cellulaires ni de téléavertisseurs dans ces secteurs. Certains en déduisent que ces stratégies n'ont qu'une incidence limitée sur la réduction du taux général de criminalité (Grogger, 2002). À elles seules, elles ne peuvent avoir aucun effet concret.

En fait, ces stratégies recourant à l'utilisation des injonctions civiles s'attirent plusieurs critiques. Certains estiment qu'elles ne font que déplacer le

problème dans les secteurs voisins ou entraînent des conflits entre jeunes et policiers. D'autres pensent toutefois que les injonctions peuvent avoir des effets externes positifs sur les secteurs avoisinants, au lieu d'étendre la criminalité à d'autres secteurs. Des recherches auraient permis d'établir que les secteurs entourant la zone touchée par l'injonction affichent une légère diminution de la criminalité (Maxson, Hennigan & Sloane, 2003). En plus de réduire la criminalité, les injonctions amélioreraient le sentiment de sécurité des résidents de la localité et débarrasseraient les collectivités de la présence de groupes de jeunes qui flânent dans la rue.

Ces stratégies font écho aux couvre-feu (*juvenile curfew ordinances*) qui ont aussi été utilisés dans plusieurs villes américaines. L'analyse du programme *Antigang Initiative* mis en place à Dallas avec l'aide de l'*Office of Community Oriented Policing Services (COPS)* donne certaines indications sur les effets de l'utilisation de cette stratégie (Fritsch, Caeti & Taylor, 2003). Celle-ci démontre que l'application des couvre-feu, combinée à des règles concernant l'absentéisme à l'école est efficace. Mais en dépit de leur popularité grandissante, laquelle se double d'un certain succès dans la réduction de la criminalité des gangs, ces mesures ont suscité beaucoup de controverse. Les pratiques auxquelles elles ont donné lieu ont souvent été qualifiées de discriminatoires à l'endroit des jeunes d'origine ethnique minoritaire (Ruefle & Reynolds, 1995), et ont parfois même contribué à déplacer la criminalité plutôt qu'à l'empêcher de survenir (Howell, 2000).



### 2.10.1.5 *Contrôle des armes à feu*

D'autres études réalisées aux États-Unis ont fait valoir les avantages pouvant découler d'un contrôle accru de l'accès aux armes à feu. À Chicago particulièrement, des chercheurs ont constaté des changements chez les jeunes de quartiers défavorisés qui, par l'entremise de mesures restrictives, ont eu encore plus de difficulté à obtenir des munitions (Cook, Ludwig, Venkatesh & Braga, 2007). C'est pourquoi ces auteurs pensent que cette méthode pourrait dissuader davantage les jeunes de porter des armes sur eux. Dans cet ordre d'idée, ils recommandent la vigilance des agents de police en milieu scolaire qui en exerçant systématiquement la fouille des casiers, pourraient rendre l'entreposage des armes encore plus périlleux. Ces derniers recommandent aussi d'augmenter le prix des armes pour ainsi rendre les munitions encore plus difficiles à obtenir. Comme d'autres (Tita, Braga, Ridgeway & Pierce, 2006), ces auteurs croient donc qu'une réglementation plus sévère des armes à feu n'empêcherait peut-être pas les jeunes de porter des armes à feu pour le statut social que cela leur procure, mais qu'elle permettrait à tout le moins de réduire le nombre d'armes en circulation, et par le fait même leur pouvoir meurtrier.

Mais encore, cette stratégie n'est pas de nature à convaincre tous les experts de sa capacité à faire face au phénomène des gangs de manière efficace (Decker, 2007). En fait, le recours à l'approche uniquement répressive, quelle que soit la stratégie, ne fait pas l'unanimité (Scott, 2007). Plusieurs auteurs prétendent qu'il est impossible de résoudre le problème des gangs

qu'en durcissant les sanctions criminelles (Brent, Flynn et Toombs, 2001). Si cette approche peut rassurer des citoyens qui craignent les montées de violence dans leur quartier, son efficacité n'est pas assurée pour autant.

#### 2.10.1.6 *Le modèle de Boston*

Sur ces considérations, nous ne devons pas oublier non plus le modèle de Boston. Aucune initiative de lutte répressive contre la violence armée n'aurait sans doute suscité plus d'éloges, ou de scepticisme, que le tout premier programme *Operation Ceasefire*, lancé au milieu des années 1990 à Boston, au Massachusetts (Braga, Kennedy, Waring & Piehl, 2001). Cette méthode a été décrite avec force de détails dans de nombreux ouvrages, mais nous insistons ici sur ces trois principaux volets qui continuent, à ce jour, à être reproduits, dans différentes mesures et avec un succès variable, à divers endroits aux États-Unis.

Le premier volet du modèle de Boston comprend des méthodes de dissuasion ciblées s'appuyant sur un principe voulant que le comportement individuel des membres de gang puisse être influencé par des peines collectives rapides et sévères infligées pour tout comportement délinquant prémédité commis par quiconque à l'intérieur de groupe (Tita, 2007). Ce principe prend donc effet si tout le groupe est tenu responsable lorsqu'un seul membre du gang est déclaré coupable d'avoir commis un crime au moyen d'une arme à feu. Cette approche se fonde sur l'idée qu'il existe des normes collectives

puissantes pouvant agir sur les individus et qui face à de telles mesures, pourraient perdre leur intérêt pour le groupe.

Ensuite, le deuxième volet du modèle prévoit des mesures incitatives qui sont prises pour tenir chaque membre d'un gang « responsable » de tout écart d'un comportement défini au préalable. À ce titre, tout membre d'un groupe contrevenant reçoit immédiatement la visite de son agent de probation ou de son agent de libération conditionnelle et risque d'être incarcéré immédiatement si, pour quelque raison que ce soit, il ne respecte pas les conditions de mise en liberté qui lui sont imposées. Pour inciter les délinquants à respecter les lois, les autorités ont également recours à des mandats pour infractions mineures, ainsi qu'à d'autres moyens pouvant conduire à la saisie du salaire pour amendes ou pour une pension alimentaire impayée, à des tests obligatoires de dépistage des drogues et à des évaluations visant à déterminer l'admissibilité des délinquants à des logements subventionnés par le gouvernement (Tita, 2007).

Enfin, le troisième volet se consacre à la transmission du message qui revêt ici un caractère social. Celui-ci renvoie à la communication de politiques de tolérance zéro à l'égard de la violence armée. La ville de Boston fait figure de pionnière dans ce domaine, en ayant organisé des rencontres d'information pour les délinquants. Les membres d'un gang violent étaient réunis dans un même lieu, où on leur présentait les nouvelles règles de comportement à suivre, de même que les organismes chargés de la mise en application des mesures incitatives, y compris les organismes de justice pénale au niveau

local, de l'État et du gouvernement fédéral, de même que les procureurs. Divers fournisseurs de services sociaux, comme des services de détachement, des centres de formation professionnelle, des organismes de formation continue et des services de santé publique, participaient aux rencontres d'information afin de s'assurer que les membres du gang comprennent que des perspectives d'avenir s'offraient à eux en dehors du gang et sachent où s'adresser pour obtenir des services particuliers.

Ainsi, cette opération appelée *Ceasefire*, aurait réussi à réduire de façon efficace le nombre d'homicides impliquant des jeunes ainsi que celui des agressions armées Massachusetts (Braga, Kennedy, Waring & Piehl, 2001). Toutefois, les effets de ce programme ne se seraient cependant pas maintenus dans le temps (OJJDP, 2007).

#### *2.10.1.7 Quelques constats sur l'évolution de la pratique policière*

À cette étape de notre analyse, deux constats se dégagent de la littérature actuelle en ce qui concerne la pratique policière face aux gangs de rue. Le premier constat est à l'effet que les projets les plus efficaces face à la violence des gangs auraient utilisé avec précaution les mesures répressives. C'est-à-dire qu'elles auraient été accrues, mais équitables, et surtout on y aurait aussi affecté des ressources d'intervention (Tita, Riley, Ridgeway, Grammich, Abrahamse & Geenwood 2003). Puis un deuxième constat découle de ces observations. Le calibrage des mesures répressives s'associe

à une certaine transformation de la pratique policière qui de plus en plus tend vers la collaboration avec d'autres intervenants spécialisés ainsi qu'avec la communauté élargie. Certains experts insistent sur l'importance de la collaboration (Stinchcomb, 2002; Gebo, Boyes-Watson & Pinto-Wilson, 2010) et estiment même que toutes les initiatives ayant permis de réduire la violence des gangs à Boston, Chicago, Los Angeles, Philadelphie ainsi que dans de nombreuses autres villes américaines, reposaient sur une collaboration efficace entre des organismes de justice pénale au niveau municipal, des représentants de l'État et du gouvernement fédéral, des fournisseurs de services sociaux, des intervenants communautaires et, dans certains cas, des spécialistes des interventions auprès des gangs de rue. L'évaluation de la Stratégie nationale pour la prévention du crime du Canada arrive d'ailleurs à une conclusion du même ordre (Leonard, Rosario, Scott & Bressan, 2005). Celle-ci montre de façon convaincante que le problème de la violence armée ne peut être réglé uniquement grâce au travail de la police locale. Même que l'échec de certains programmes d'intervention, auparavant efficaces, serait bien souvent attribuable à une incapacité de maintenir la collaboration. À Los Angeles par exemple, la réduction de la violence armée a été bien réelle, mais de courte durée. Dès que la violence a diminué, les responsables de l'affectation des ressources ont mis l'accent sur d'autres problèmes et la violence a bien vite connu une nouvelle recrudescence dans le secteur visé à l'origine (Gebo, Boyes-Watson & Pinto-Wilson, 2010).

### 2.10.1.8 Émergence d'une approche collaborative

Au fil du temps, nous avons donc vu progresser la pratique policière face aux gangs de rue, qui s'est d'abord consacrée aux rafles, au renseignement et aux enquêtes, pour tendre vers des initiatives plus globales, intégrant à différents degrés diverses composantes de la communauté. Parmi les projets que nous avons déjà présentés, certains répondent déjà à ces caractéristiques, mais encore plusieurs autres exemples pourraient être donnés. Notamment des programmes de police communautaire dont fait partie le *Community Action Team* (Weston, 1995), mis en place à Reno par les services de police communautaire. Ce programme comprend deux volets complémentaires, avec d'un côté une équipe spécialisée qui intervient auprès des membres de gang de rue les plus violents et d'un autre côté, un programme de prévention et d'intervention précoce s'adressant aux membres de gangs moins problématiques. Aucune évaluation de cette initiative ne nous permet de témoigner de son efficacité, mais comme d'autres initiatives de police communautaire, celle-ci est guidée par un principe voulant qu'il soit essentiel de créer des liens étroits avec la communauté et qu'une intervention sur les gangs de rue ne peut avoir un impact positif que si le programme est bien adapté à la réalité du milieu dans lequel il se déploie. De telles initiatives dépassent donc le travail des policiers, et s'arriment à une philosophie favorisant la prévention, l'intervention et la mobilisation du milieu dans le but de créer de nouvelles opportunités de développement pour les jeunes.

## **2.11 Les stratégies de prévention et d'intervention**

### 2.11.1 L'organisation communautaire

Dans une perspective historique, les stratégies préventives que les policiers communautaires adoptent et développent de plus en plus, semblent interpellé des principes sur lesquels s'appuyaient les premières mesures prises pour palier à la délinquance des gangs. Ces dernières se concentraient en effet autour de l'idée de prévention et trouvaient leur appui dans les travaux de Shaw (1930) et Shaw et McKay (1942). Les projets qui ont découlé misaient essentiellement sur l'organisation communautaire afin de contrer les effets négatifs de la désorganisation sociale. Ces projets ont été expérimentés dans la région de Chicago, avec le *Chicago Area Project* qui accordait un pouvoir social et politique à des communautés locales pour l'amélioration des quartiers. Comme l'explique Klein (1995), l'action était guidée par quelques principes voulant 1) que la délinquance vient de l'effet du groupe plutôt que de l'individu, 2) que les structures de la communauté doivent surtout être mises en cause, et 3) que le développement et l'organisation communautaire, donnant aux résidents le pouvoir d'identifier leurs problèmes et de déterminer leurs solutions, peuvent contribuer à sa réduction. En l'absence de résultats d'évaluation, Klein (1995) estime qu'il est tout à fait probable que ce programme ait contribué à faire diminuer le taux de délinquance dans ces quartiers. De son point de vue, une retombée non négligeable de ce programme serait d'avoir favorisé le développement de plusieurs services dans la communauté et de donner la preuve que des

résidents de quartiers peuvent s'organiser pour affronter le problème des gangs.

Mais cette approche fut abandonnée, pour un temps, sans doute parce que trop ambitieuse et difficile à cerner au plan de ses retombées concrètes sur la criminalité des gangs en tant que telle. Certains précisent même que la mobilisation des citoyens comporte ses limites. Par exemple, plusieurs groupes de citoyens et de parents se sont soulevés déjà pour se protéger et pour défendre leur communauté. Cependant, ces opérations de surveillance se sont avérées périlleuses dans certains cas, pour des résidents devenus ainsi délateurs (Spergel, 1995). Il est très difficile pour ces gens de maintenir leurs efforts pour faire face à un tel problème. Bien souvent leurs projets dévient de leur trajectoire avec le temps, pour s'adresser finalement à des problématiques moins menaçantes touchant la communauté en général (loisirs, tutorat, aide sociale).

Mais les experts n'ont jamais cessé de s'intéresser à l'organisation communautaire et les programmes qui s'appuient sur ses principes, jouissent encore d'une bonne réputation (Chavis, 2001; Chinman, Hannah, Wandersman, Ebener, Hunter, Imm et Sheldon, 2005). Prenons par exemple le *Community that care* (CTC) qui propose un cadre stratégique qui s'appuie sur les principes du développement social communautaire pour la planification et la gestion des activités de prévention de la criminalité à l'échelle d'une collectivité (Hawkins, Oesterle, Brown, Arthur, Abbott, Fagan & Catalano, 2009). Ou encore, le *Chicago Area Project* CAP et le *House of*



*Umoja*, de même que le *Crisis Intervention Network* qui sont toujours en activité et bien connus, mais qui souffrent encore de ne pas avoir fait la démonstration empirique de leur efficacité (Mendel, 2000). Cette pénurie d'informations relativement au succès des projets de prévention communautaire tient autant à l'absence d'évaluations rigoureuses qu'à l'incapacité de ces dernières à mesurer l'impact de l'organisation communautaire sur la prolifération des gangs de rue. Certains déplorent en effet qu'il soit difficile de délimiter leur champ d'action (Bousquet & Lenoir, 2009), ce qui peut aussi être le cas de leurs objectifs et de leurs finalités. Il est parfois difficile en effet de cerner la véritable vocation de certains projets à caractère social et éducatif. Le social est-il une cible de l'intervention en soi ou plutôt un outil servant à atteindre d'autres cibles, dont les gangs et les jeunes qui en font partie ? Quoi qu'il en soit, cette stratégie fait partie intégrante de programmes importants et toujours actuels, tel que le *Comprehensive Strategy for Serious, Violent and Chronic Juvenile Offenders* que l'OJJDP a développé en 1993 et mis en application dès 1996.

Toutefois, certains programmes qui empruntent cette stratégie semblent plus facilement faire la démonstration de leurs résultats. Il s'agit notamment le *Boys & Girls Clubs of America* qui combine à la fois l'intervention et l'organisation communautaire. Ce programme prévoit un processus dans le cadre duquel les jeunes membres de gang sont, pour commencer, soumis à une évaluation de leurs besoins. Cette évaluation s'appuie sur le travail d'un comité composé en majeure partie de représentants du milieu scolaire, de parents, de policiers et d'agents de probation. Les jeunes sont ensuite dirigés

vers les mesures appropriées, parmi lesquelles l'accès aux alternatives (formation et emploi surtout) et le développement d'habiletés sociales (*life-skills development*) sont les deux principales stratégies mobilisées. Les interventions pratiquées dans le cadre du projet ne se centrent cependant pas exclusivement sur l'individu, puisqu'on entend aussi organiser des trêves entre gangs et réduire le nombre de crimes dont ils sont la cause. Les jeunes pour qui le projet a des effets bénéfiques peuvent ensuite se faire embaucher comme travailleurs de rue. Bien que l'initiative n'ait pas fait l'objet d'une évaluation indépendante, les chiffres montrent un déclin substantiel dans le nombre d'incidents violents rapportés au FBI pour la zone couverte par le projet (Howell, 2000).

#### 2.11.2 Les conditions de vie et les opportunités

Plusieurs programmes s'adressent donc tant aux jeunes à risque (prévention primaire) qu'aux jeunes qui font partie de gangs (prévention secondaire) dans l'intérêt non seulement d'améliorer plus globalement leurs conditions de vie, mais pour faire appel à une stratégie d'accès aux opportunités. Il s'agit précisément de ce que fait le volet *Gang Prevention and Intervention Program* du *Albuquerque's Youth Development (YDI)*, qui se consacre aux gangs en visant à tenir les plus jeunes éloignés du monde des gangs tout en voulant occuper de manière constructive ceux qui font partie de ces groupes. Ainsi, pendant les sept semaines que dure le programme, les jeunes membres ou à risque participent à la vie communautaire, s'initient aux techniques de la résolution de conflits pacifique et reçoivent de l'aide

juridique, des conseils pour trouver un emploi ainsi que du soutien psychologique. C'est un peu de la même façon que les jeunes à risque participant au programme *Inner-City Games* (ICG) prennent part à des activités sportives, éducatives, culturelles et communautaires afin de retrouver leur confiance et leur amour-propre, et surtout, d'apprendre à dire non aux drogues, à la violence et aux gangs. Anciennement confiné à la ville de Los Angeles, le programme ICG est désormais présent dans 12 villes américaines et dessert plus d'un million de jeunes.

Nous devons également citer le programme fédéral américain *Job Corps*, conçu pour aider les jeunes de milieux défavorisés à devenir des citoyens responsables, employables et productifs en leur fournissant des ressources matérielles, du soutien moral, de l'information, des connaissances techniques et théoriques (Schochet, Brughardt & Glazerman, 2000).

Une évaluation de ce programme fut effectuée en 2000 (Schochet, Berghardt & Glazerman, 2000), à laquelle 11 787 jeunes ont participé en répondant à des entretiens de suivi sur une période de 30 mois. Un groupe de jeunes, affectés au programme fut comparé à un groupe témoin composé de jeunes n'ayant pas participé à *Job Corps* mais à d'autres programmes d'emploi. Sur une base comparative, les résultats montrent que les jeunes ayant participé à *Job Corps* ont vu leur rémunération hebdomadaire moyenne augmenter. Au dernier quart de la période de suivi de 30 mois, la rémunération hebdomadaire moyenne par participant aurait fait un bond de 18\$, révélant ainsi une augmentation de 11% par rapport aux jeunes du groupe témoin

dont la rémunération moyenne a augmenté de 13\$ seulement. De plus, les taux d'arrestation ont diminué de 22% chez les jeunes ayant participé à *Job Corps* et les effets les plus soutenus se sont manifestés chez les candidats âgés de 16 et 17 ans. Plus précisément, les résultats les concernant montrent un ralentissement des arrestations au début de leur participation, puis une diminution graduelle durant la période de suivi, pour finalement atteindre une baisse de 40% avant qu'ils ne commencent à quitter le programme. En fait, les incidences positives sur les participants de 16 et de 17 ans sont saisissantes, avec une augmentation du revenu par participant atteignant près de 20% à la fin de la période de suivi, de même qu'une augmentation de 80% du nombre de participants ayant obtenu un diplôme d'études secondaires ou augmenté leurs connaissances générales. De plus, leurs taux d'arrestation ont diminué de 14% et leurs taux d'incarcération pour une condamnation, de 26%.

Le programme *Youth Inclusion Program* (YIP) doit également être mentionné. Celui-ci comprend des stratégies communautaire, sociale et éducative. Plus précisément, ce programme vise à réduire la criminalité et les comportements antisociaux dans les quartiers défavorisés présentant des taux élevés de criminalité, en créant des endroits sûrs où les jeunes peuvent acquérir de nouvelles compétences, participer à des activités sociales et obtenir de l'aide pour leurs études. Des personnes ayant une excellente influence – mentors bénévoles et travailleurs sociaux – aident les jeunes à changer d'attitude par rapport aux études et à la criminalité.

Par l'entremise d'une gamme d'organismes, soit notamment des équipes d'intervention auprès des jeunes contrevenants, des services de police, des services sociaux, des autorités scolaires locales et des écoles, le programme parvient à joindre, deux fois par année, une cinquantaine de jeunes à risque âgés entre 13 à 16 ans provenant d'un même quartier. Divers moyens sont utilisés, allant des visites à domicile jusqu'aux appels téléphoniques, pour inciter les jeunes ciblés à participer au programme, bien que leur participation au programme demeure entièrement volontaire. Le programme comprend 500 heures d'activités et d'intervention, à raison de 10 heures par semaine s'adressant précisément aux facteurs de risque ayant permis d'identifier les jeunes. Ces activités touchent ainsi à une diversité de volets tels que l'éducation, la formation, la culture, les médias, le mentorat, la santé, la prévention de la toxicomanie, les relations familiales, les sports, l'entraide et l'environnement.

Une évaluation indépendante menée à l'échelle nationale pour connaître l'efficacité du YIP, tel que celui-ci fut dispensé dans le cours de ses trois premières années d'activités, révèle que les taux d'arrestation ont diminué de 65% chez les 50 participants considérés comme étant le plus à risque de commettre des actes criminels. Et la gravité des infractions commises aurait diminué de 68% (selon les critères de gravité du Youth Justice Board) alors qu'habituellement, les meilleurs programmes ne parviennent pas à faire diminuer la criminalité de plus de 6,3 % dans les quartiers où ils ont été implantés (Burrows, 2003).

Ces résultats confirment que les stratégies destinées à fournir des alternatives à la vie en gang sont parmi les plus efficaces, tout particulièrement lorsqu'il s'agit d'y substituer un emploi, même faiblement rémunéré (Wyrick, 2006). À cet égard, Moore et Vigil (1993) disaient que les programmes d'accès à l'emploi établis dans les années 60 à l'occasion de la grande guerre contre la pauvreté, ont indiscutablement contribué à faire fléchir la délinquance dans les quartiers de Los Angeles où les gangs étaient très présents. Dans son étude sur les membres de gangs de Kansas City, Fleisher (1998) avait constaté, de son côté, que le passage d'une situation d'emploi illégale (revente de stupéfiants) à une situation d'emploi légale entraînait chez ces jeunes une baisse concomitante du taux de criminalité. Fleisher aurait ensuite voulu s'inspirer du *Comprehensive Community-Wide Approach to Gang Prevention, Intervention and Suppression* de l'OJJDP, pour faire face au problème des gangs dans cette région, pour tenter ainsi de renforcer la communauté et pallier à son incapacité à répondre aux besoins des jeunes membres de gangs, qu'il considérait comme un déterminant fondamental du problème auquel il voulait s'adresser en premier lieu.

Ces considérations sont les mêmes que celles ayant guidé Le *National Center for Neighborhood Enterprise* (NCNE), dont la mission consiste à aider les communautés à s'organiser et à s'autonomiser, avec l'implantation de *Violence-Free Zones* qui s'appuient sur l'intervention communautaire ainsi que sur l'idée que la rupture de l'unité familiale constitue un facteur de risque important de l'adhésion au gang ainsi qu'au recours à la violence. Les instigateurs des *Violence-Free Zone* espèrent notamment combler le vide

causé par l'absence du père dont souffrent plusieurs membres de gangs et pallier aux conséquences sociales et économiques sur l'organisation des cellules familiales, en recourant d'une part à des stratégies de mentorat et le reparentage (reparenting) et, d'autre part, à la formation professionnelle et l'accès à l'emploi. Règle générale, les *Violence-Free Zone* favorisent la concertation entre les milieux institutionnels, privés et communautaires, de même que la participation des jeunes ayant effectué avec succès la transition de la délinquance à la citoyenneté modèle (National Center for Neighborhood Enterprise, 1999). L'OJJDP finance actuellement plusieurs projets de *Violence-Free Zones*, situés entre autres dans les villes de Dallas, d'Indianapolis et de Los Angeles.

Ainsi, les *Violence-Free Zone* ne se concentrent pas que sur l'emploi mais sur des éléments touchant aux structures des communautés où habitent les jeunes ciblés. Dans leur cas, il s'agit des cellules familiales alors que d'autres programmes récents se concentrent aussi sur les conditions sociales et économiques des populations à risque. Pour ce faire, le *Empowerment Zones* et le *Enterprise Communities*, tous deux subventionnés par le U.S. Department of Housing and Urban Development, tentent de reconstruire le tissu social des quartiers occupés par les gangs. De cette manière, ces programmes veulent stimuler le développement économique et social des zones urbaines défavorisées, et démontrent que les critiques qui jadis avaient déjà été adressées aux programmes axés sur l'emploi sont désormais prises en considération. Rappelons à tout le moins que, sur cette question, la première recension réalisée en 1997 mettait en évidence que les

programmes axés strictement sur la formation professionnelle des jeunes ne faisaient pas l'unanimité chez les experts qui déplorait qu'après leur formation, les jeunes se retrouvaient bien souvent devant un cul-de-sac, puisque ces formations les conduisant à des emplois qui n'existent pas. Par conséquent, on remettait en cause les programmes dédiés uniquement au développement des habiletés et des compétences chez les jeunes, alors que les structures sociales demandaient aussi à être renforcées pour offrir de véritables opportunités à ces futurs travailleurs. Il semble donc que les programmes récents soient plus complets et ne s'intéressent pas qu'aux individus et à leur productivité, mais aussi aux communautés et à leur capacité de leur faire une place. Certains programmes recourent même à des stratégies de développement social en donnant aux jeunes un véritable statut dans des projets destinés à transformer leur communauté. Ils s'adressent ainsi à une dimension symbolique, l'appartenance, pour que la transition de ces jeunes vers la communauté soit signifiante, et pas que fonctionnelle. Ces nouvelles approches traduisent bien les recommandations des travaux les plus récents en matière d'intégration sociale des jeunes en difficulté (Hamel, Cousineau & Fredette, 2004).

### 2.11.3 La prévention en milieu scolaire

Dans le milieu scolaire, nous pourrions dire aussi sensiblement la même chose à propos des stratégies et des programmes récents qui s'y développent. Ceux-ci semblent s'insérer généralement dans une approche globale, alors que la tendance à l'époque de la première recension, était



encore une approche uni modale axée principalement sur le contrôle (tolérance zéro) et la surveillance. Ou encore, si d'autres stratégies étaient alors recommandées, peu de programmes semblaient avoir réussi à les actualiser véritablement et à les articuler entre elles. Mais dès 1998, Goldstein et Kodluboy préconisaient le recours à trois types de stratégies dans les écoles. Celles visant à assurer la sécurité des élèves et du personnel enseignant étant donné qu'il est difficile d'apprendre et de s'épanouir dans un milieu insécurisant. Celles qui consistent à faire de l'école un véritable lieu d'épanouissement pour les jeunes et qui demandent donc que les élèves et les personnels s'approprient le milieu et l'investissent pour offrir une diversité d'activités et d'opportunités de réussite pour les jeunes qui le fréquente. Puis celles qui établissent ou consolident la coopération avec les organismes communautaires qui sont également engagés dans la lutte contre la prolifération des gangs et qui préconisent donc que l'école reste ouverte sur sa communauté.

Avec la présence des gangs dans les écoles qui ne cesse de s'affirmer davantage (Howell & Lynch, 2000) la prévention en milieu scolaire continue de se développer et dans cette foulée, elle semble se rapprocher de mieux en mieux des avis des experts, tel que Goldstein et Kodluboy (1998) et Stephens (1993) auquel référait déjà la première recension. Celui-ci indiquait une série de moyens possibles pour prévenir les gangs en milieu scolaire. En 1) instaurant des programmes visant la non-violence et la résolution de conflits si l'on s'adresse à l'école primaire, 2) faisant de la sensibilisation au phénomène des gangs, 3) clarifiant les attentes au niveau des

comportements, 4) établissant un code vestimentaire, 5) trouvant la signification des graffiti et gérer ces derniers, 6) offrant une ligne anonyme pour que les crimes des gangs puissent être rapportés, 7) donnant du soutien et de protéger les victimes, 8) habilitant le personnel scolaire et les enseignants à reconnaître les activités des gangs, 9) instituant une politique de gestion des visiteurs externes, 10) formant et informant systématiquement les parents pour les aider à éloigner leurs enfants des gangs, 11) impliquant également ces derniers dans la supervision des activités des gangs dans l'école ainsi que d'autres représentants du milieu, 12) mettant en place un réseau de prévention et d'intervention dans la communauté (étudiants, parents, officiers de police, représentants du système judiciaire et leaders de la communauté), 13) coopérant avec les représentants de la loi, 14) offrant un programme d'activités parascolaires et 15) amenant les jeunes à s'impliquer dans la communauté. Évidemment, aucun programme ne comprend toutes ces solutions, mais ces pistes donnent néanmoins quelques balises nous permettant de croire que les pratiques récentes progressent dans la bonne voie.

#### 2.11.3.1 Surveillance

À titre d'exemple, le programme *Passport, Parents and Schools Succeeding in Providing Organized Routes to Travel*, qui encore revêt un caractère répressif, opère une étroite surveillance sur des élèves durant leurs déplacements entre l'école et le lieu de leur domicile. Mais celui-ci s'articule autour d'une logique globale, que nous retrouvons peu dans les programmes

de cette catégorie dans le cadre de la première recension. Ici, les policiers collaborent avec l'école (administrateurs), les parents et d'autres intervenants (travailleurs de rue) pour qu'une patrouille régulière puisse s'exercer sur les itinéraires qu'empruntent les élèves entre l'école et la maison. On souligne aussi que cette pratique sécuritaire est associée à des coûts minimums de fonctionnement (Arnette & Walsleben, 1998).

### 2.11.3.2 Prévention précoce

Le programme *Fast Track* (Conduct Problems Prevention Research Group, 2007) est également au nombre des programmes de prévention que la littérature cite régulièrement. Celui-ci n'est pas axé sur la surveillance mais sur le développement des habiletés sociales chez les jeunes. Celui-ci s'inscrit dans une perspective développementale préconisant une prévention précoce. À cet égard, la première recension relatait quelques programmes tels que le *Perry Preschool Project* auquel Vitaro, Dobkin, Gagnon et LeBlanc (1994) attribuaient plusieurs bénéfices reliés à la prévention de la délinquance et du décrochage scolaire notamment. Mais à l'époque ces approches étaient encore relativement nouvelles alors qu'aujourd'hui elles se sont passablement développées.

Or le programme *Fast Track* qui est mis en œuvre avec succès en États-Unis, en Grande-Bretagne, en Australie et au Canada, cible les enfants de la première à la sixième année du primaire, s'échelonnant ainsi sur une période de cinq ans. Il s'adresse particulièrement aux jeunes ayant des

comportements perturbateurs et qui ne s'entendent pas bien avec leurs pairs. Les principaux objectifs du programme consistent à améliorer les aptitudes des jeunes à résoudre des problèmes; à accroître leurs compétences sociales et cognitives; à améliorer leurs relations avec les pairs conventionnels; à réduire les comportements perturbateurs; à accroître leurs aptitudes à communiquer; à construire des liens avec l'école, à la maison et avec des pairs pro sociaux.

Le programme comprend de la formation qui est destinée aux enseignants notamment, qui met l'accent sur les problèmes d'agression, l'amélioration du rendement scolaire et l'utilisation de méthodes de discipline efficaces. Des visites à domicile sont également prévues, dans le cadre lesquelles on offre aux parents des moyens de développer leurs compétences ainsi que des techniques de résolution de problèmes. Les enfants sont également visés dans le cadre de ces rencontres à domicile pour le développement de leurs compétences sociocognitives et de leurs capacités à résoudre des problèmes, à maîtriser leur colère et à développer des relations avec les pairs. En contrepartie, les interventions en salle de classe font appel au programme PATHS pour que les jeunes développent une meilleure sensibilité émotionnelle de même que des aptitudes à résoudre des problèmes.

Une évaluation du programme, réalisée en 2010, démontre que ce type de programme a pour effet de diminuer de manière significative les probabilités d'arrestation des jeunes à risque ayant participé au programme. D'autres études sur l'efficacité du programme *Fast Track* ont établi que,

comparativement aux groupes témoins, les jeunes participant au programme reçoivent de meilleurs commentaires de la part des parents et des enseignants, dérangent moins en classe et sont moins agressifs. De plus, ces études soulignent que les parents ayant suivi le programme ont moins souvent recours à des punitions corporelles et qu'ils participent davantage aux activités de l'école (Conduct Problems Prevention Research Group, 2010).

Plus près de nous, le *Montreal Preventive Treatment Program* constitue un autre programme de prévention précoce dont l'évaluation montre qu'en développant les habiletés sociales des enfants dont la conduite à l'école maternelle est antisociale, et en éduquant leurs parents, il est possible de réduire la délinquance, l'abus de drogues, et éventuellement l'adhésion au gang chez ces mêmes individus à l'adolescence (Tremblay, Masse, Pagani & Vitaro, 1996).

De tels programmes, comme le *Stop Now and Plan* (SNAP), se déroulent donc en partie à l'école mais aussi dans la famille, et parfois même en milieu communautaire, puisqu'il s'agit généralement de programmes d'éducation renforcés. Ils sont destinés à des enfants qui affichent des signes avant-coureurs de comportements antisociaux ou agressifs, et parfois même à des enfants ayant déjà des démêlés avec le système de justice pénale. Le programme SNAP compte aussi ces jeunes au nombre de ses cibles, garçons et filles âgés de 6 à 12 ans, et pour cette raison recourt à diverses techniques de modification du comportement afin de réduire les risques que

ces enfants développent un jour des comportements délinquants. Les objectifs du programme SNAP sont donc très près de ceux du Fast Track que nous avons déjà présenté. S'agissant de réduire chez ces enfants leurs comportements agressifs et antisociaux; de prévenir la délinquance; de leur enseigner, de même qu'à leurs parents, des techniques de maîtrise de la colère et du contrôle de l'impulsivité; et de leur enseigner des compétences comportementales efficaces. Le programme de base comprend dix séances d'une durée d'une heure et demie chacune, s'échelonnant sur douze semaines. Trois séances supplémentaires axées sur le counseling familial sont aussi offertes à domicile, pour les enfants présentant les risques les plus sévères. Les parents apprennent alors à établir une discipline qui cible les mauvais comportements. Ces derniers sont également renforcés dans leurs compétences à résoudre des problèmes.

Les résultats d'une étude menée par Augimera, Farrington, Keegl et Day (2007) indiquent que 60% des enfants à risque élevé ayant participé au programme SNAP n'avaient pas de dossier criminel au moment d'avoir 18 ans. En outre, les parents ayant participé au programme affirment avoir une plus grande confiance en leur capacité à éduquer leur enfant et ressentent moins de stress dans leurs rapports avec celui-ci.

### 2.11.3.3 Sensibilisation

Sur un autre plan, le programme *Gang de Choix*<sup>3</sup> constitue un exemple intéressant de ce qui se fait ici au Québec. Il s'adresse également aux jeunes du primaire, ceux de la cinquième et de la sixième année plus spécifiquement, mais dans un autre dessein, celui de la sensibilisation. C'est donc avec une approche ludique et éducative que le programme permet aux élèves de se positionner face aux différentes avenues qui s'offrent à eux dans le processus de décision pouvant mener ou non vers des conduites délinquantes. Dans le cadre de cinq ateliers de 60 à 75 minutes et avec l'aide d'un DVD interactif, le programme incite les élèves à faire des choix et à réaliser les conséquences pouvant y être associées. Celui-ci est désormais implanté dans huit écoles de la Commission sociale Marguerite-Bourgeois. Pour ce faire, l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec a travaillé en partenariat avec la Commission scolaire, mais aussi le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) ainsi que le Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire (CJM-IU). Les agents socio communautaires du Service de Police de la Ville de Montréal dispensent d'ailleurs un des cinq ateliers, dans le cadre duquel les policiers abordent les dimensions légales. Ce programme apparemment fort prometteur, ne peut s'appuyer sur aucune donnée empirique pour faire la démonstration de son efficacité, mais nous devons comprendre qu'il est encore récent. Ceci n'est toutefois pas le cas du

---

<sup>3</sup> Ce programme est désormais hébergé sur le site de l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec offrant des extraits de son DVD ainsi que de l'information sur sa trousse de prévention.

programme G.R.E.A.T., que les américains persistent à mettre en application, alors que le programme arrive encore difficilement à atteindre ses objectifs.

Selon les résultats d'une étude d'évaluation longitudinale de cinq ans, le programme G.R.E.A.T. aurait réussi à sensibiliser les participants aux conséquences d'une participation aux activités de gangs et à modifier quelque peu leurs attitudes envers la police, mais il n'aurait pas réussi à réduire le nombre de jeunes qui font partie de ces groupes ainsi que la délinquance qui en découle (Esbensen, 2004).

Cet état des lieux n'est pas très différent de celui que nous retrouvons dans la première recension, dans le cadre de laquelle le programme G.R.E.A.T. était aussi cité. On disait alors, à partir d'une étude évaluative avec pré-test (n = 2029) et post-test (n = 1723), menée après la troisième année d'implantation du programme, que ce programme ne faisait qu'améliorer légèrement les habiletés de résistance des participants et que le même pourcentage d'étudiants affirmait faire partie d'un gang aux deux étapes de l'étude (Palumbo & Ferguson, 1995).

Hawkins et Catalano (1992), estimaient que le caractère strictement individuel du programme G.R.E.A.T. limitait sa portée mais que l'initiative méritait néanmoins d'être mieux investiguée. Ce qui fut fait, permettant ainsi d'identifier plus clairement les facteurs responsables des faibles retombées du programme G.R.E.A.T. Klein et Maxson (2006) évoquent notamment que le programme ne se base que sur un nombre restreint de facteurs de risque de l'adhésion aux gangs, qu'il ne tient pas compte des connaissances mises à



jour sur le phénomène et qu'il ne cible pas les jeunes qui sont les plus à risque d'adhérer aux gangs. On dit aussi qu'il ne tient pas compte du point de vue des jeunes et des facettes positives qu'ils peuvent associer à l'expérience des gangs et ne se concentre que sur les effets négatifs, trahissant ainsi une certaine dominance du discours des policiers. Cette observation rejoint ce que la première recension disait déjà à l'effet que les programmes de sensibilisation sont habituellement voués à l'échec lorsqu'ils ne tiennent pas compte de ce que les jeunes pensent et savent déjà sur le sujet. En ce sens, l'approche interactive que prend le programme Gang de Choix, que nous citons précédemment, est sans doute plus appropriée. Et bien que le programme G.R.E.A.T. prévoit aussi des activités avec les familles et dans les communautés, il semble difficile de cerner la nature exacte des collaborations que les policiers avec leurs partenaires.

#### *2.11.3.4 Activités parascolaires*

Quoi qu'il en soit, peu de programmes en milieu scolaire ne semblent désormais se concentrer que sur l'école, qui préfère généralement se tourner aussi vers son milieu pour offrir aux jeunes des activités parascolaires. Ces activités répondent au problème que pose le délai entre la fin des classes et le retour des parents à la maison, qui constitue une période à risque pour les jeunes face aux gangs. Elles permettent aussi de faire vivre aux jeunes de nouvelles expériences dans leur milieu scolaire et peut-être même de bonifier ses rapports avec celui-ci.

En outre, les processus qui accompagnent l'élaboration de telles activités font écho à une recommandation que nous retrouvons déjà dans la première recension, celle de Stephens (1993) et Parks (1995) confirmant que l'école ne peut se libérer de l'emprise des gangs sans l'aide d'autres milieux. Autrement dit, les projets parascolaires présentent aussi l'avantage d'amener l'école à développer des liens avec des partenaires de la communauté, bien que leurs objectifs ne soient pas de lutter directement contre les gangs. Mais ces projets demandent néanmoins de constituer des équipes de travail, avec des acteurs pouvant aussi intervenir au besoin et non seulement participer à des activités préventives. En fait, de tels projets attirent généralement des personnes engagées et concernées par le bien-être des jeunes et peuvent être un bon moyen de réunir une diversité d'acteurs tels que des enseignants, des étudiants, des parents, des représentants de la loi, des agents des services sociaux, des employés des parcs et des centres récréatifs, les membres des églises locales, des leaders du monde des affaires, voire même des conseillers et des élus, pouvant potentiellement former une équipe école-communauté tel que le préconisait déjà Spergel en 1995.

Nous pourrions donc donner en exemple plusieurs programmes d'activités parascolaires, puisqu'il y en existe de plus en plus. Mais peu d'entre eux ont fait l'objet d'une évaluation. C'est pourquoi nous ne citons que le *Gang Prevention Through Targeted Outreach* (GPTTO) du *Boys & Girls Clubs of America* (BGCA) qui se caractérise apparemment par la qualité de la coordination entre les services de police, les services sociaux, l'école et les

organisations communautaires qui parviennent ensemble à intéresser les jeunes au programme et à les y maintenir. Ces derniers sont invités à participer à une variété d'activités pour ainsi répondre au mieux à leurs besoins et rejoindre leurs centres d'intérêts. Les activités se classent en cinq catégories : 1) développement personnel et leadership; 2) formation académique et professionnelle; 3) santé et habitudes de vie; 4) arts et culture; 5) sports, mise en forme et activités récréatives. De plus, l'organisation communautaire et le soutien individuel (suivi personnalisé) font partie intégrante du programme.

La plus récente évaluation de ce programme remonte à 2001, portant sur les activités dispensées dans 21 BGCA auxquelles participaient 932 jeunes. Les résultats indiquent que le programme a atteint globalement ses objectifs, en raison du fait notamment qu'il est effectivement parvenu à faire entrer ces jeunes à risque dans les BGCA et à les y maintenir. La philosophie du projet voulant que les BGCA comblerent les besoins de soutien, de défi et d'appartenance des jeunes de la même façon que l'auraient fait les gangs semble ainsi porter ses fruits. Et les effets positifs du programme sur les jeunes participants seraient directement proportionnels à leur degré de participation. Cependant, les effets à long terme de ce programme demeurent encore inconnus (Arbreton & McClanahan, 2002).

#### 2.11.4 La prévention auprès des filles

Or si les programmes de prévention dans les écoles s'adressent maintenant à des enfants et non seulement à des adolescents, il semble que certains

programmes de prévention s'adressent maintenant à des filles spécifiquement, et non seulement à des garçons ou plus globalement à des jeunes à risque. Cette nouvelle tendance s'inscrit en toute logique avec les observations que nous faisons dans la première partie de ce rapport. Auparavant, les pourcentages estimant la présence des filles au sein des gangs ne dépassaient pas 15%, alors que des sondages plus récents s'appuyant sur des données de délinquance auto révélée indiquent que cette proportion peut s'élever à 38% (Esbensen & Winfree, 1998). Depuis quelques années, nous voyons aussi que la délinquance des filles répond à des caractéristiques se rapprochant de plus en plus de celles des garçons. Leurs comportements trahissent une délinquance de plus en plus grave et abondante, de même qu'une participation plus active aux activités des gangs, bien qu'elles n'y occupent pas la même place que les garçons et qu'elles soient encore largement victimisées (Miller, 2001). Mais, d'une manière ou d'une autre, ces considérations indiquent que les filles méritent d'occuper une place spécifique dans les programmes de prévention (Williams, Curry & Cohen, 2002).

En ce qui concerne le Québec, nous pourrions évidemment nommer le Silence de Cendrillon<sup>4</sup> ou encore le Prince Serpent<sup>5</sup> qui tous les deux sont des projets visant à sensibiliser et informer les jeunes, les filles particulièrement,

---

<sup>4</sup> Le Centre québécois de ressources en promotion de la sécurité et en prévention de la criminalité décrit cet outil (Fleury et Fredette, 2002) comme une bande dessinée et un guide d'accompagnement ayant été conçus pour sensibiliser et informer les jeunes filles âgées de 12 à 18 ans à la prostitution juvénile reliée aux gangs.

<sup>5</sup> Le Centre québécois de ressources en promotion de la sécurité et en prévention de la criminalité décrit le Prince Serpent (Bédard, 2007) comme une pièce de théâtre interactive visant à sensibiliser les préadolescents, garçons et filles, du premier cycle du secondaire au phénomène de l'exploitation sexuelle en contexte de gangs.

à la prostitution en contexte de gangs de rue. Pour l'heure, ces outils ont touché et aidé beaucoup de jeunes de divers milieux, mais ils restent centrés principalement sur la dimension victimisante de la participation des filles à l'univers des gangs. Les projets que nous évoquons ci-après sont différents, s'adressant aux filles comme d'autres le font avec les garçons, soit en leur offrant des services et des activités répondant aux déterminants pouvant les conduire à ces groupes. À cet égard, nous devons noter que ces nouvelles approches à l'endroit des filles rejoignent aussi les constats de la littérature récente, confirmant que si l'expérience des filles dans les gangs demeure encore généralement différente de celle des garçons, les facteurs les y conduisant ne seraient pas pour autant totalement distincts.

Pour illustration, le premier projet que nous rapportons s'adresse spécifiquement à des filles ayant déjà fait l'objet d'un jugement pénal. Il s'agit du *Adolescent Female Gang Prevention and Intervention Project du Seattle Team for Youth à Seattle*. Soixante filles ont ainsi bénéficié d'un suivi individuel intensif et 175 d'entre elles, de rencontres visant à les sensibiliser à la réalité des gangs (Williams, Curry & Cohen, 2002). L'évaluation de processus révèle malheureusement plusieurs problèmes au plan du déroulement des opérations (*monitoring et recordkeeping*), et de la formation du personnel, qui en définitive nous empêchent de considérer les effets de cette expérience. Mais il reste qu'un tel projet indique en soi, que le suivi probatoire intensif est une approche qui est désormais envisagée pour les filles, tant que pour les garçons.

D'une autre manière, nous retrouvons aussi des projets à caractère préventif, tel que le *Females Obtaining Resources and Cultural Enrichment* (FORCE), dont le principal objectif consiste à répondre aux besoins fondamentaux des filles ciblées. Il s'agit ici de 400 filles, principalement afro-américaines, ainsi que leurs familles. En premier lieu, ce projet s'est donc adressé au besoin du logement, avant d'offrir divers services ainsi qu'une batterie d'activités récréatives et de développement personnel. Les ajustements que les instigateurs du projet ont dû faire dès la deuxième année de son implantation, sont des indicateurs importants de sa pertinence. Ils ont dû en effet élargir le champ d'action pour pouvoir accommoder encore davantage les familles des participantes et pour recevoir une clientèle plus âgée.

Pour sa part, le *Movimiento Ascendencia* a joint 240 jeunes filles à risque d'adhérer à un gang, principalement d'origine Mexicaine, ainsi que 120 filles membres de gangs, sans oublier encore une fois de s'adresser aux besoins de leur famille. Basés à Pueblo dans le Colorado, les services que le projet proposait s'articulaient autour de trois grands axes: 1) la résolution de conflit et la médiation; 2) l'estime de soi et le soutien social et 3) la sensibilisation aux différences culturelles (*cultural awareness*). Les résultats de l'évaluation indiquent une réduction de cinq des sept types de délinquance mesurés chez les filles. Et le succès de ce projet semble s'étendre aux performances scolaires des participantes (Williams, Curry & Cohen, 2002).

Certes ces projets ne sont pas un inventaire exhaustif des différentes stratégies qui se sont développées ces dernières années pour accompagner les filles à risque, ou encore celles ayant fait l'expérience des gangs. Mais ils montrent, comme dans les autres sections élaborées avant, qu'une approche globale s'adressant non seulement aux filles mais aussi à leur milieu de vie, peut avoir des retombées intéressantes. Plus encore, ces initiatives s'adressent directement aux besoins des familles, sans vouloir les mobiliser pour qu'elles se joignent à l'effort de dissuader les filles de se joindre à ces groupes ou encore pour renforcer un programme dédié à leur réadaptation. Ces projets ont fait de ces familles une véritable cible de l'intervention, tout autant que les filles. Nous n'avons pas retrouvé cette caractéristique dans d'autres programmes, qui sans doute mériterait d'être investiguée pour mieux identifier le poids de cette composante sur les résultats apparemment intéressants pouvant découler d'une telle pratique.

#### 2.11.5 L'intervention auprès des jeunes ayant fait l'expérience des gangs

Dans la première recension publiée en 1997, l'enjeu principal de l'intervention destinée à la réadaptation des jeunes contrevenants ayant fait l'expérience des gangs, était relié au caractère individuel des approches qu'empruntaient la plupart des programmes que nous retrouvions dans la littérature. À cet égard, le programme ART (*Aggression Replacement Training*) se démarquait avec une approche multidimensionnelle lui assurant une meilleure efficacité. Ce programme couvrait trois dimensions : 1) la

dimension comportementale, 2) la dimension affective et 3) la dimension cognitive (Goldstein & Glick, 1994). Son approche s'appuyait sur un rationnel découlant de la théorie de l'apprentissage social stipulant qu'un individu qui n'entretient pas de relations interpersonnelles appropriées, ne possède ni ne maîtrise les habiletés et les comportements requis. Mais la faiblesse des capacités sociales de cet individu ne serait pas la seule chose à considérer puisque ce dernier ne serait pas non plus en mesure de contrôler adéquatement son agressivité, ce qui pourrait faire obstacle à l'apprentissage des comportements prosociaux. Ceci exige donc une intervention simultanée sur les habiletés sociales et sur le contrôle de l'agressivité, soutenue par l'éducation à la morale.

Mais en dépit des moyens relativement élaborés dont disposait le programme ART pour rencontrer ses objectifs, les résultats des évaluations dont nous disposions à l'époque indiquaient que les meilleurs effets de ce programme étaient destinés aux jeunes ayant commis les offenses les moins sévères (Hollin, 1993). De plus, Hollin (1993) soulevait un autre problème, celui de la généralisation de la réponse, en questionnant la probabilité que les habiletés acquises en institution puissent se transformer en habiletés servant véritablement à résister à la délinquance. Dans cette foulée, la critique soulevait aussi que ce programme ne favorisait pas suffisamment la participation des familles.

En effet, la première recension met en évidence que l'approche systémique des programmes qui font une place importante à la famille, s'avère fort



prometteuse pour le traitement des jeunes membres de gangs (Horne, 1993). Mais encore, une approche familiale, même si elle dépasse les limites d'une approche individuelle, requière plus globalement un certain engagement de la communauté pour atteindre de meilleurs résultats. Autrement dit, les constats de la première recension nous mettaient déjà sur la piste d'une approche globale et intégrée que la littérature actuelle défend désormais avec plus de force que ce n'était le cas auparavant, et surtout avec plus d'informations sur les éléments à mettre en place pour qu'elle puisse conduire à la réussite.

Il faut dire aussi que nous comprenons mieux aujourd'hui la complexité de l'expérience des gangs en tant que telle, ainsi que celle des jeunes qui souhaitent prendre une distance par rapport à ce milieu. Nous savons par exemple, que les jeunes qui quittent les gangs le font généralement dans des circonstances difficiles. Cette décision s'accompagne de doutes et de craintes, en plus des nombreux problèmes que ces jeunes ont habituellement avec la justice. Dans leur parcours conduisant à la désaffiliation des gangs, nous savons donc maintenant, avec un peu plus de justesse, quels sont les besoins que peuvent vivre les jeunes. Et surtout que ces besoins doivent être considérés par tout un réseau d'acteurs devant orchestrer leurs interventions selon des modalités précises et en respectant ce que chacun peut apporter de manière unique et complémentaire (Hamel, sous presse). En fait le parcours socio-éducatif de ces jeunes devrait s'appuyer, aussi bien successivement que simultanément, sur différents niveaux de prévention, mobilisables en fonction de l'évolution des besoins de ces jeunes

(Stinchcomb, 2002; Loeber & Farrington, 2000). Ainsi, ces différents niveaux de prévention apporteraient chacun des clés d'action (Stinchcomb, 2002) et c'est en synergie que les différentes approches préventives favoriseraient l'adaptation permanente des politiques et des dispositifs pouvant répondre à la réalité évolutive du phénomène des gangs de rue. En somme, une approche globale et intégrée, viendrait augmenter le potentiel des services et des stratégies déjà en place, en les unissant et en développant des procédés plus systématiques (Coolbaugh & Hansel, 2000).

#### 2.11.6 Le travail de rue

Mais avant de considérer les connaissances récentes sur les approches globales et intégrées, nous souhaitons d'abord nous pencher sur les travailleurs de rue qui sont des acteurs incontournables au sein des dispositifs stratégiques que nous voyons se mettre en place et dont l'objectif consiste à accompagner les jeunes ayant fait ou faisant l'expérience des gangs. Nous comprenons de mieux en mieux leur rôle, ainsi que la position délicate dans laquelle ils se trouvent, entre les liens étroits qu'ils doivent développer avec les jeunes et les collaborations qu'ils doivent entretenir avec les institutions. Mais en ayant les pieds sur le terrain, ces intervenants peuvent néanmoins faire face à des situations qui habituellement échappent à la plupart des établissements. Nous pensons notamment aux programmes d'intervention de crise auxquelles nous les avons vus participer, alors qu'ils assuraient une présence dans les secteurs chauds (*hotspots*), soit des secteurs où les activités de gangs étaient plus intenses. Si Klein (1995)

conclut que cette approche n'est pas efficace, Spergel (1995) estime plutôt que tels programmes peuvent avoir des impacts positifs et entraîner une certaine diminution des crimes les plus sérieux et les plus violents. Le *Crisis Intervention Network* qui fut implanté à Philadelphie en 1975 et qui est encore actif, s'inscrit dans cette catégorie des programmes d'intervention de crise. Il vise à réduire les conflits inter-gangs et offre des rencontres aux jeunes et à leur famille. Dans ce cadre, l'intervention ne repose pas toutefois que sur les travailleurs de rue, mais également sur des partenaires oeuvrant notamment dans des associations locales, des agences de probation et des écoles. Certains prétendent donc que ce type d'intervention permet de réduire le taux d'homicide associé aux gangs de rue, bien qu'aucune évaluation formelle s'appuyant sur des données policières ne puisse entièrement appuyer une telle conclusion (Spergel, 2007).

Sur un autre plan, nous avons vu aussi les travailleurs de rue utiliser d'autres stratégies qui consistent à rassembler les membres de gangs adverses, pour tenter de négocier des trêves. La première recension évoquait que ces approches comportaient des limites et qu'elles pouvaient avoir des effets pervers conduisant au renforcement de la cohésion intra groupe et des rivalités inter groupes (Klein, 1995). Par contre, de telles expériences auraient été répétées dans d'autres contextes, à l'initiative notamment de l'organisme communautaire *Alliance for Concerned Men*, avec la collaboration de la Régie du logement de Washington. L'organisme aurait ainsi instauré une *Violence-Free Zone* et se distinguerait pour avoir réussi à organiser des rencontres entre gangs rivaux (*gang summits*) qui auraient conduit à de

véritables trêves entre eux (*gang truces*). Après une période d'affrontements meurtriers, la localité aurait ensuite connu une période d'accalmie qui dura plus d'un an (National Center for Neighborhood Enterprise, 1999). Il semble donc que ce mode d'intervention puisse, sous certaines conditions, désamorcer des situations de conflits ouverts et dangereux.

Il faut dire aussi que les affrontements entre gangs rivaux sont de nature à faire plusieurs victimes et qu'à ce titre, les membres de ces groupes se trouvent eux-mêmes aux premières loges. Si bien que des programmes tel que le *Partnership for a Safer Cleveland* ont été conçus pour former le personnel des urgences en milieu hospitalier pour qu'ils puissent reconnaître les membres de gangs et signaler leur présence afin que ces derniers soient immédiatement pris en charge sur les plans médical et psychologique. D'autres programmes utilisent l'hospitalisation des membres, suite à de graves blessures, comme prétexte pour l'organisation d'un système de visites dont l'objectif principal consiste à les dissuader, ainsi que leurs amis, d'orchestrer des représailles (Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention, 1999). Le *California Peace Prize* fut remis à certaines de ces initiatives.

#### 2.11.7 Les approches globales et intégrées

La diversité des moyens de prévention et d'intervention que nous avons exploré jusqu'à maintenant indique que les approches unidimensionnelles ne sont généralement pas recommandées pour faire face au phénomène des gangs. Étant donné que les facteurs prédictifs de l'adhésion au gang

couvrent une multitude de domaines relevant à la fois de la psychologie individuelle, de la dynamique familiale, des problèmes en milieu scolaire, des mauvaises fréquentations et des conditions sociales délétères, les programmes ayant un large rayon d'action, englobant différents aspects du problème semblent être les plus prometteurs (Howell, 2000; Spergel, Grossman et Wa, 1998, Spergel et Grossman, 1997).

L'approche globale et intégrée aurait donc connu ses débuts à la fin des années 1980 alors que l'OJJDP mena à bien les phases une et deux du *National Youth Gang Suppression and Intervention Program* sous la supervision du professeur Irving Spergel. Ce projet avait pour objectif d'établir le bilan des activités de recherche sur les gangs de jeunes, notamment celles qui avaient pour sujet les définitions, la nature et les causes du phénomène, et aussi celles qui s'intéressaient à l'efficacité des stratégies employées par les divers organismes et associations de la communauté. Il en est émergé un modèle, celui de Spergel, ayant servi de fondement théorique au *Comprehensive Communitywide Approach to Gang Prevention, Intervention, and Suppression Program* que l'OJJDP a mis en place en 1995. Ce programme s'articule autour de cinq principes directeurs qui commandent : 1) une évaluation empirique rigoureuse et exhaustive de la nature et de l'ampleur du problème posé par les gangs; 2) la mobilisation des ressources communautaires et institutionnelles sous la direction conjointe des autorités pénales et de la communauté; 3) l'adoption de définitions communes, de même qu'un mode de fonctionnement collectif basé sur la synergie et l'intersectorialité (*consensus building*); 4)

l'imbrication et la coordination des différentes stratégies existantes (*program development process*), l'organisation communautaire, le développement de l'accès aux alternatives, l'intervention, ainsi que la répression et 5) la protection de la société contre la violence des membres de gangs, et surtout, leur réintégration progressive à celle-ci.

L'approche globale et intégrée tente ainsi d'aborder le phénomène des gangs sur un mode holiste, en mobilisant tous les secteurs, acteurs et ressources de la communauté, dans le but d'offrir une gamme complète de services à des individus dont les besoins sont aussi nombreux que variés. Autrement dit, il s'agit d'amener les acteurs à réagir en tant que tout cohérent face à un phénomène aux multiples manifestations, causes et ramifications. En définitive, cette démarche vise à recréer à travers le partenariat, la concertation, et le multi-stratégique, le tissu social dont les failles sont elles-mêmes à l'origine du problème.

#### *2.11.7.1 Little Village Gang Violence Reduction Project*

Spergel fit donc l'expérimentation de son modèle dans le cadre d'un projet intitulé *Little Village Gang Violence Reduction Project* mené entre 1987 et 1991 dans la ville de Chicago (Spergel & Grossman, 1998). En s'appuyant sur les principes du modèle, ce projet exigea d'abord que des intervenants (représentants des forces de l'ordre, agents de probation, intervenants sociaux œuvrant dans les milieux communautaires et scolaires) s'entendent par consensus sur le choix des cibles d'action (certains jeunes, certains

gangs ou certains contextes en particulier). Puis ils devaient développer des liens de confiance et d'interdépendance pour que les stratégies qu'ils allaient mettre en opération soient bien organisées et intégrées, s'adressant à un problème dont ils connaissaient bien la nature sur un territoire local et circonscrit.

Les résultats de l'évaluation de ce projet indiquent que l'expérience eut des retombées intéressantes, se traduisant notamment par le développement de liens novateurs entre les policiers et les intervenants communautaires (Spergel, Wa & Sosa, 2006). Les officiers de police auraient développé une meilleure approche avec les jeunes membres de gangs et, dans certains cas, les travailleurs de rue les auraient guidés afin d'éviter qu'ils n'arrêtent les mauvaises personnes, sans pour autant perdre le respect des jeunes.

En contrepartie, l'application du modèle est associée à une certaine réduction de la criminalité des gangs, particulièrement chez les jeunes présentant de lourdes histoires accompagnées de nombreuses arrestations pour crimes violents durant la période ayant précédé le programme. Plus précisément, les premiers résultats émanant de l'évaluation du *Little Village* de Chicago (Spergel, 2007) indiquent que la fréquence des arrestations pour l'ensemble des actes de violence graves et pour des délits reliés aux drogues, a diminué davantage chez les jeunes n'ayant pas fait partie du programme (groupe témoin). La réduction du nombre d'arrestations pour des actes de violence graves était de 60% plus élevée chez les participants que chez les non

participants, principalement dans le groupe d'âge de 17 à 19 ans, après avoir contrôlé les effets d'autres variables.

Toutefois, les tendances indiquant une baisse de la criminalité n'auraient été maintenues que pendant les trois premières années du projet qui s'étala sur cinq ans. Ce résultat s'expliquerait par un certain effritement de la cohésion du programme causée par l'incapacité des acteurs à créer de véritables alliances avec la communauté elle-même. Un comité conseil composé de citoyens et de divers représentants du milieu fut formé pour faire face à cette difficulté, mais il se serait rapidement dissolu. Apparemment, ses membres n'auraient pas tous adhéré de la même façon au principe d'une coordination entre les services, sans compter que de nombreux antagonismes entre groupes locaux, agences sociales, représentants de l'église et du système de justice auraient eu pour effet d'embrouiller la communication entre ces diverses instances. Après tant d'efforts, Spergel et ses collaborateurs en arrivent à la conclusion qu'encore trop peu d'attention a été consacrée au défi des relations inter-organisationnelles.

#### *2.11.7.2 Gang Violence Reduction Program*

Nous devons aussi souligner le *Gang Violence Reduction Program* qui constitue une variante du modèle conçu par Spergel. Son implantation eut aussi lieu dans le quartier de *Little Village* de Chicago, habité par une classe ouvrière pauvre d'origine essentiellement mexicaine (90%). Géré par le service de police de la ville, le programme s'adressait principalement aux



membres les plus âgés (17-24 ans) des deux gangs hispanophones les plus violents de l'endroit. L'essentiel du *Gang Violence Reduction Program* résidait principalement en l'articulation de deux stratégies. La première consistait à exercer une forme de contrôle social sur les jeunes contrevenants membres de gang, violents ou potentiellement violents, sous la forme d'un accroissement de la surveillance et de la répression par la police et le département des libérations conditionnelles. Puis, à ces mesures se greffait une série de services et d'opportunités qui étaient offertes aux jeunes, soit notamment de la formation professionnelle, des possibilités d'emploi, du soutien familial ainsi que des conseils psychologiques. La mise en œuvre de ces stratégies s'appuyait sur une coopération relativement étendue entre divers acteurs incluant des policiers, des agents de libération conditionnelle, des travailleurs sociaux, des citoyens, de même que certains représentants des églises locales, des services sociaux et d'une agence de placement.

Les résultats d'évaluation portant sur les trois premières années de fonctionnement du programme se sont avérés positifs (Howell, 2000; Spergel, Grossman & Wa, 1998; Spergel & Grossman, 1997). Ils mettent en évidence une réduction de la violence chez les jeunes appartenant aux gangs ciblés par les diverses interventions, mais aucune amélioration dans les agissements des autres membres de gangs du quartier n'ayant pas été visés par les interventions. La répression pratiquée sur eux, accompagnée d'aucune autre intervention, serait apparemment demeurée sans effet. Plus précisément, le nombre d'arrestations pour crimes graves (lésions corporelles graves notamment) comptabilisées pour les individus du groupe contrôle

(composé de jeunes membres des gangs du voisinage n'ayant pas été inclus dans le programme) s'est avéré sensiblement plus élevé que celui calculé pour les jeunes ayant bénéficié du programme. Le projet fut jugé un franc succès par la *Illinois Criminal Justice Information Authority*, attribuant cette réussite au caractère global et intégré du *Gang Violence Reduction Program* : «the cohesive team approach was probably at the heart of the project's success in reducing gang crime, particularly gang violence» (citée dans Howell, 2000 : p. 38).

#### 2.11.7.3 *Comprehensive Strategy*

Dans la même lignée, le *Comprehensive Strategy* fait aussi partie des approches globales et intégrées, mais son principal objectif consiste à créer dans chaque communauté où il est implanté, un continuum de services et de programmes destinés aux jeunes et à leurs familles, le «continuum of care». Celui-ci accorde une place particulière au développement et au changement organisationnel (Gebo, Boyes-Watson & Pinto-Wilson, 2010) qui apparemment aurait été le maillon faible de l'expérience de Spergel dans le cadre du Little Village Project.

Ce modèle se consacre donc au développement d'un continuum de services visant à offrir une gamme de mesures pour pouvoir affecter «la bonne ressource, au bon jeune, au bon moment». Cette façon de faire pourrait atténuer les situations controversées que soulèvent les besoins à la fois semblables et différents que présentent les jeunes les plus et les moins

criminalisés. Des situations où s'affrontent parfois des finalités opposées allant de l'importance de favoriser le développement des jeunes et à l'importance de s'en protéger pour ainsi assurer la sécurité de la société. Or ce continuum de services et d'alternatives débute naturellement par des mesures préventives visant un public de jeunes assez général (prévention primaire), tout en prévoyant des programmes s'adressant davantage à des jeunes plus à risque (prévention secondaire). Les jeunes contrevenants quant à eux (prévention tertiaire), sont immédiatement pris en charge par un système de sanctions graduées réunissant divers moyens d'imputabilité et de réhabilitation afin de pouvoir faire face à une grande variété de cas de figure selon la gravité des crimes commis. Parmi ces moyens, nous comptons bien entendu l'arrestation, la judiciarisation, la probation intensive et l'incarcération, mais également des sanctions intermédiaires s'inspirant de la justice réparatrice dont font partie notamment le dédommagement, la médiation et les travaux communautaires. De plus, le continuum prévoit que les jeunes soient suivis une fois que leur traitement est achevé. À cette étape, on parle alors de post-traitement et l'attention est alors portée sur l'intégration sociale des jeunes.

La littérature laisse donc entendre que le système des sanctions graduées a déjà fait ses preuves à l'endroit des membres de gang. En effet, le *Early Intervention Program* s'appuyant sur les principes du *Comprehensive Strategy*, s'est déroulé dans le comté d'Orange en Californie. Celui-ci serait parvenu à faire chuter les actes de récidive de 50% chez les jeunes de moins de 15 ans à risque d'intégrer un gang, suite à l'application d'une grande

variété de sanctions et de mesures probatoires relativement peu restrictives (Schumacher & Kurz, 2000). Les membres plus âgés faisant partie du noyau dur ont fait l'objet toutefois de mesures plus sévères telles que la judiciarisation et la probation intensive, en participant à un autre programme, le TARGET, qui existait déjà mais qui, dans ce contexte, fut greffé au premier programme pour pouvoir améliorer l'offre de services et répondre à l'objectif principal de l'approche qui consiste à couvrir un large spectre de modalités possibles permettant de répondre à une diversité de situations et de besoins chez les jeunes.

Faut-il préciser toutefois que l'opérationnalisation d'une telle approche requiert que les programmes soient véritablement unifiés et non seulement juxtaposés, afin de les améliorer et de maximiser leurs retombées possibles par l'entremise de procédés systématiques et méthodiques, assurant une cohérence au plan des procédures et des objectifs qui globalement devraient être les suivants : 1) identifier et rejoindre les individus en besoin de services (préventifs ou autres); 2) accroître les échanges et le partage d'information entre les acteurs; 3) coordonner et renforcer les programmes existants; 4) mettre en place de nouveaux programmes afin de combler les lacunes du continuum; 5) observer et évaluer l'implantation, l'évolution et l'impact du projet.

En dépit du fait qu'il soit encore trop tôt pour évaluer l'impact à long terme de ce projet sur la délinquance juvénile, les responsables relèvent néanmoins la présence de nombreux signes avant-coureurs de succès : soit 1) une plus

grande compréhension, au sein de la communauté, des méthodes de prévention ainsi que des différents types de sanctions pour les jeunes; 2) une capacité de réseautage accrue, à quoi vient s'ajouter une meilleure coordination entre les organismes et les dispensateurs de services; 3) l'instauration de systèmes de mesure de la performance; 4) l'embauche de personnel assurant la mise en œuvre continue de l'approche ainsi que son processus de planification et 5) la capacité chez les acteurs à établir des plans d'action stratégiques quinquennaux, qui en soi démontrent qu'ils ont été capables de développer ensemble une certaine vision et qu'il en découlent concrètement des opérations qu'ils comptent aussi pouvoir mettre en œuvre ensemble.

#### *2.11.7.4 Philadelphia Youth Violence Reduction Partnership*

Dans la famille des approches globales et intégrées nous devons aussi parler du *Philadelphia Youth Violence Reduction Partnership* (YVRP). Il s'agit d'un projet initié par les services de police intervenant dans les quartiers de la ville de Philadelphie, marqués par la présence des gangs de rue ainsi que par les taux les plus élevés d'homicides chez les jeunes (McClanahan, 2004). Ce projet fut donc introduit en 1999 dans un premier poste de police, avant d'être repris dans deux autres unités. Il vise essentiellement à réduire le nombre de crimes avec violence, en particulier les homicides, commis par ou contre les jeunes.

Le projet YVRP est également le résultat d'un étroit partenariat entre divers organismes de services publics, impliquant d'une part, des policiers et des agents de probation, et d'autre part, des organismes communautaires impliquant des travailleurs de rue et des représentants de l'Église, travaillant déjà auprès de cette clientèle. Mais chacun de ces organismes travaillait auparavant de façon indépendante. Le postulat de départ du programme YVRP fut donc que la collaboration entre les organisations dans le cadre d'activités communes allait intensifier les interventions axées sur les jeunes, et que ceci allait avoir pour effet de les dissuader de s'engager dans des activités criminelles.

Grâce au soutien financier offert par diverses œuvres de charité, des membres des organismes participants se sont donc rencontrés, dans un premier temps, pour mettre sur pied un projet pilote. Ce projet visait à contrer la violence par l'action intégrée, et par le fait même renforcée, de diverses initiatives déjà existantes dans le milieu. Les instigateurs s'inspiraient alors de projets d'intervention similaires, élaborés quelques années plus tôt, à l'intention des jeunes à risque de quartiers difficiles de villes telles que Boston et Bâton Rouge. Ces projets avaient alors donné des résultats prometteurs.

Plus spécifiquement, le projet réalisé à Philadelphie se consacre à la surveillance étroite de jeunes présentant des risques élevés de délinquance et de victimisation jumelée à l'instauration ou à l'optimisation de certaines mesures visant à faciliter leur réinsertion sociale.

Les jeunes ayant été sélectionnés au programme répondent aux critères suivants : 1) être âgé de moins de 24 ans; 2) vivre ou avoir commis des crimes dans le quartier visé et 3) être susceptible de commettre un crime violent ou d'être victime d'un tel crime. Dans les faits, la grande majorité des jeunes identifiés avaient déjà été arrêtés pour avoir commis un crime grave relié notamment au trafic de drogue, au vol qualifié ou encore, à une tentative de meurtre. De plus, les jeunes participants qui n'avaient jamais été arrêtés avaient néanmoins été identifiés comme étant des personnes à risque.

Ainsi, dans le cadre du YVRP, les policiers ont exercé une surveillance beaucoup plus intensive que d'ordinaire. Les policiers et les agents de libération conditionnelle ont effectué conjointement des patrouilles au moins trois fois par semaine pour surveiller de manière étroite les activités des jeunes sélectionnés et pour s'assurer qu'ils respectent les conditions de leur mise en liberté.

Cette surveillance avait pour but de montrer aux jeunes visés qu'ils devaient être punis pour leurs crimes et que tout manquement aux conditions de leur mise en liberté sera sanctionné. Une politique de « tolérance zéro » a été adoptée face à certains comportements tels que la violence, la possession d'armes à feu et le trafic de drogue. Les interventions mixtes des agents de police et des agents de probation reflétaient alors l'étroite collaboration existant entre les deux organismes. De plus, la gestion intensive d'un petit nombre de cas permis aux agents de probation de se rendre plus

fréquemment sur le lieu de travail ou au domicile des jeunes visés, en plus des rencontres prévues à l'agenda. Cette façon de procéder leur donna plus de temps pour évaluer la situation des jeunes et les diriger vers les ressources appropriées s'il y a lieu. Et c'est en travaillant à différentes heures de la journée que les agents de probation ont pu assurer une surveillance accrue des jeunes allant de très tôt le matin à tard dans la nuit, tant la fin de semaine que durant la semaine.

En contrepartie, les intervenants communautaires ont joué un rôle décisif au chapitre de la réinsertion sociale des jeunes visés, en commençant par établir des liens avec eux et les orientant vers des ressources pouvant les aider à sortir de la rue. À titre d'acteurs du programme, les travailleurs de rue étaient informés des conditions que les jeunes devaient respecter pendant leur probation et pouvaient aussi les encourager à s'y conformer pour éviter de faire l'objet de mesures disciplinaires. En substance, leurs interventions se concentraient sur le développement de relations significatives avec les jeunes leur permettant de déterminer leurs besoins respectifs et d'envisager pour eux des moyens pro sociaux pouvant combler ces besoins. En somme, les travailleurs de rue établissaient des ponts entre les jeunes et les ressources qui étaient à leur disposition dans leur quartier.

Au final, ce sont près de 800 jeunes qui ont fait l'objet d'une surveillance au cours de la période de quatre ans où le programme YRVP a été appliqué (Braga, Kennedy, Waring & Piehl, 2001). L'évaluation du programme révèle que le taux d'homicides attribuable aux gangs de rue a diminué globalement



dans les quartiers où le programme a été mis en œuvre. L'étroite surveillance exercée sur les jeunes a permis d'identifier de nombreuses infractions qui ont été sanctionnées par la suite. Enfin, les intervenants de première ligne auraient réussi pour leur part à convaincre un nombre important de jeunes de participer à des programmes de réadaptation.

Il s'agit là de résultats prometteurs bien que des évaluations additionnelles seraient nécessaires pour déterminer les effets à long terme du programme.

#### 2.11.7.5 *Jeunesse et gangs de rue*

Enfin, plus près de nous, le projet *Jeunesse et gangs de rue* s'est déroulé à Montréal entre 2000 et 2005 et celui-ci s'inspire aussi d'une approche globale et intégrée. Toutefois, il ne cible pas spécifiquement les jeunes les plus criminalisés comme le fait le YVRP. *Jeunesse et gangs de rue* se rapproche davantage du modèle de Spergel et du *Comprehensive Strategy* avec le même objectif qui consiste à créer un continuum de services et de programmes destinés aux jeunes et à leurs familles, le «continuum of care». En fait, dans trois agglomérations de la région de Montréal, des intervenants et des citoyens ont uni leurs compétences pour élaborer et mettre en œuvre des plans d'action locaux novateurs, visant à prévenir le phénomène des gangs en s'appuyant sur une approche de développement social communautaire (Hamel, Cousineau & Vézina, 2006).

Une recherche évaluative accompagné l'ensemble de la démarche dans les trois localités, mais l'analyse effectuée sur l'un des quartiers fait apparaître

plus particulièrement la complexité des processus associés à la mise en oeuvre d'une approche globale et intégrée. Celui-ci se caractérise par une l'histoire qui fut lourdement marquée par la présence des gangs. Mais les acteurs de ce quartier ont choisi en premier lieu de se concentrer sur une action préventive d'ordre primaire, pour ainsi se concentrer sur une première partie du continuum d'intervention (activités de sensibilisation, conférences), avant de s'occuper de l'autre bout du continuum. Autrement dit, avant de s'adresser à une clientèle indiquée et plus fortement criminalisée, les acteurs de cette communauté ont voulu plutôt élaborer et faire la promotion d'un Cadre de référence dont l'objectif était d'abord de rétablir les faits sur la présence et le phénomène des gangs dans le quartier. Ils voulaient ainsi modifier les perceptions des résidents et de plusieurs intervenants qui, avec le temps, avaient développé l'habitude de se protéger des gangs, de leurs membres et même des jeunes en général. La philosophie émanant de ce Cadre de référence mettait en valeur la force, le talent et la vitalité des jeunes et traduisait une finalité qui n'était pas de lutter contre les gangs mais plutôt de faire en sorte que les jeunes s'attachent à leur communauté au lieu de se joindre à ces groupes.

C'est dans cette foulée qu'un projet intitulé l'Animation du milieu urbain pris forme. Des dizaines d'organismes s'y sont greffés dans le but de palier au problème voulant que les jeunes du quartier n'ont que peu d'endroits à fréquenter pour socialiser et se divertir que, pour cette raison, un nombre grandissant d'entre eux le font dans la rue, les parcs et autres endroits publics. Or, pour éviter que la situation ne se détériore davantage, et parce

que celle-ci est propice à la formation de gangs, il est apparu capital pour la communauté que des intervenants animent ces lieux, y assurent une présence, recréent d'une certaine façon ce que les jeunes peuvent retrouver dans les maisons de jeunes (activités sportives, culturelles et ludiques), mais à ciel ouvert. Pour son fonctionnement, le projet Animation du milieu urbain s'appuyait sur la mobilisation de l'ensemble des ressources du milieu pour aller vers les jeunes, là où ils se trouvent, et pour qu'ils disposent gratuitement d'un maximum de lieux et d'activités en dehors des heures de classe.

En 2004, le projet mettait en scène les intervenants de trois maisons de jeunes, du service de police, de la municipalité, de deux écoles secondaires, de deux centres pour jeunes raccrocheurs et de deux entreprises d'économie sociale qui, ensemble, ont réussi à rejoindre 7 922 jeunes qui ont participé à des activités régulières et à d'autres plus ponctuelles (événements spéciaux). En 2005, 9 631 jeunes se sont inscrits à des activités régulières et 1 404 à des activités ponctuelles (Hamel, Cousineau & Vézina, 2006). En 2006, le projet était mis en candidature pour recevoir le prix d'excellence du *Réseau québécois de Villes et Villages en Santé* qui se consacre aux projets de développement durable. Il s'avère également que les porteurs du projet de l'Animation du milieu urbain sont aujourd'hui responsables du développement d'un cursus de formation provinciale destinée à tout acteur pouvant être appelés à faire face au phénomène des gangs. Puis en 2007, le réseau porteur entrepris l'expérimentation d'un nouveau projet dont l'objectif était de consolider et d'activer un réseau sociocommunautaire d'accompagnement

direct et engagé auprès de jeunes en processus de désaffiliation des gangs de rue.

Ces informations indiquent donc que c'est de manière graduelle que les membres du réseau d'action se sont rapprochés du phénomène des gangs en tant que tel. D'abord ils se sont occupés des jeunes en général, des jeunes à risque ainsi que des jeunes victimes, pour finalement s'adresser aux jeunes criminalisés. Une approche globale et intégrée s'est donc mise en forme en faisant que chaque nouvelle cible s'emboîte en quelque sorte dans la précédente, un peu à la manière de poupées russes : tout en prévoyant des objectifs qui lui sont particuliers, ceux qui ont été définis pour les autres cibles sous-jacentes lui sont tout autant utiles et fondamentaux (Hamel, Cousineau & Vézina, 2008).

Les résultats de cette analyse ne mettent pas en lumière l'impact que le projet aurait pu avoir sur le taux de criminalité ni sur la présence des gangs dans le quartier. Mais elle donne à voir comment peut se déployer un plan d'action global et intégré, de même que les processus accompagnant une telle démarche. Considérant d'ailleurs que peu de connaissances avaient été développées sur ces dimensions de l'approche globale et intégrée, l'analyse de processus fut approfondie en tentant de comprendre la contribution d'acteurs clés ayant participé au projet. Il s'agit d'agents de liaison qui avaient été embauchés dans les quartiers pour appuyer les comités, en les aidant à opérationnaliser leur démarche. Les résultats de cette analyse mettent en évidence les enjeux auxquels ces agents ont dû faire face. Il

s'agit principalement des frontières entre les différentes cultures d'intervention qui ont conduit les agents de liaison à développer divers moyens pour faciliter les négociations entre les acteurs pour les rendre ainsi capables d'élaborer des plans d'action communs les forçant à redistribuer leurs pouvoirs d'action respectifs (Hamel, Cousineau & Vézina, 2008).

## **2.12 En résumé**

Or pour résumer la deuxième partie de ce rapport, nous devons reconnaître en premier lieu que la pratique policière s'est beaucoup développée. Bien qu'elle se consacre encore amplement à la répression, et ceci par des moyens diversifiés (utilisation des technologies, approches sélective et législative,...), les projets les plus efficaces auxquels ces policiers ont participé se caractérisent apparemment par le calibrage des mesures qu'ils sont employées à l'endroit des jeunes contrevenants. Et par conséquent, cette pratique les aurait conduits à travailler en collaboration plus étroite avec d'autres intervenants spécialisés ainsi qu'avec la communauté élargie.

D'ailleurs cette nouvelle tendance dans l'approche des policiers n'est pas sans rappeler les principes sur lesquels se sont appuyées les premières mesures prises pour palier à la délinquance des gangs. Ces dernières misaient essentiellement sur l'organisation communautaire afin de contrer les effets négatifs de la désorganisation sociale. Mais bien que certains estiment que ces projets ont eu des retombées notables dans les communautés concernées reliées notamment au développement de leurs services, cette

approche fut abandonnée, pour un temps, sans doute parce que trop ambitieuse et difficile à cerner au plan de ses retombées concrètes sur la criminalité des gangs en tant que telle. Ceci n'aurait pas toutefois été suffisant pour disparaître l'intérêt porté à l'organisation communautaire ainsi qu'aux programmes qui s'appuient sur ses principes. C'est sans doute pourquoi nous retrouvons encore, dans la littérature actuelle, quelques projets appartenant à ce créneau. Devons-nous remarquer aussi que certains d'entre eux parviennent mieux aujourd'hui à faire la démonstration de leurs résultats. Il s'agit apparemment de projets combinant à la fois l'intervention et l'organisation communautaire, par le renforcement des compétences auprès des jeunes d'une part et par l'accès à l'emploi et aux alternatives sur le plan communautaire d'autre part.

Par conséquent, nous retrouvons encore passablement de programmes qui se développent dans les communautés. Dont certains qui ne se contentent pas de s'y déployer, mais qui le font aussi avec et pour elles en investissant dans le développement social et pour créer ainsi de meilleures et de véritables opportunités pour les jeunes et leur famille. Dans cette foulée, nous retrouvons des programmes liés à la formation des jeunes et à l'emploi. Mais ceux-ci s'inscrivent généralement dans une perspective plus large qu'auparavant en s'adressant aux jeunes à titre de citoyens et non seulement comme de futurs travailleurs. De tels projets incluent des activités sportives, éducatives, culturelles et communautaires, en plus de celles qui sont consacrées au développement des connaissances et des compétences. Ces activités permettent aux jeunes de participer à la vie communautaire

avant de s'intégrer au marché du travail. Certains programmes vont même plus loin et ne se concentrent pas que sur l'emploi mais sur des éléments touchant aux structures des communautés où habitent les jeunes ciblés. Ces programmes s'adressent donc aussi à la cellule familiale et certains d'entre eux tentent de reconstruire le tissu social des quartiers occupés par les gangs. En fait, ces nouvelles initiatives semblent vouloir répondre directement aux critiques que l'on attribuait jadis aux programmes axés strictement sur la formation professionnelle des jeunes, sous prétexte qu'ils ne pouvaient que les confronter au fait que les emplois pour lesquels ils avaient été formés n'existent pas.

Sur un autre plan, la prévention du milieu scolaire semble aussi connaître quelques changements, avec des programmes qui adoptent aussi une approche plus globale et des projets témoignant d'expériences où les écoles s'ouvrent sur leur communauté et développent avec elle des collaborations positives. La première recension faisait déjà une telle recommandation, sans pouvoir toutefois recenser tellement de projets qui les mettaient en application. De plus, nous voyons aussi une tendance en milieu scolaire à vouloir sensibiliser et renforcer les jeunes dans leurs compétences sociales et morales avant même qu'ils n'entrent au secondaire. En s'appuyant sur une approche développementale, ces programmes comprennent des activités qui ne sont pas destinées qu'aux jeunes, mais également à leurs professeurs et à leurs parents qui sont rencontrés à la maison.

En outre, si les programmes de prévention dans les écoles s'adressent maintenant à des enfants et non seulement à des adolescents, il semble que certains programmes de prévention s'adressent maintenant à des filles spécifiquement, et non seulement à des garçons ou plus globalement à des jeunes à risque. Cette nouvelle tendance s'inscrit d'ailleurs en toute logique avec les observations que nous faisons dans la première partie de ce rapport, avec des informations indiquant non seulement que les filles affichent une plus forte présence au sein des gangs, mais qu'elles y occupent aussi des rôles les amenant à contribuer activement à leur fonctionnement. Ces projets que nous avons recensés s'adressent ainsi aux filles comme d'autres le font avec les garçons, soit en leur offrant des services et des activités répondant aux déterminants pouvant les conduire à ces groupes. Et comme nous l'avons remarqué déjà à propos des nouveaux programmes axés sur l'emploi et sur l'accès aux opportunités, ces programmes sont également très près des besoins des familles qu'ils soutiennent notamment au niveau du logement. En fait, ces programmes s'adressent apparemment aux familles sans vouloir les mobiliser pour qu'elles se joignent à l'effort de dissuader les filles de se joindre à ces groupes ou encore pour renforcer un programme dédié à leur réadaptation. Ils font de ces familles une véritable cible de l'intervention, tout autant que les filles. Cette caractéristique que nous retrouvons que dans très peu de programmes mériterait sans doute d'être investiguée pour mieux identifier le poids de cette composante sur les résultats apparemment intéressants pouvant découler d'une telle pratique.



En outre, l'approche globalisante que nous retrouvons dans les programmes s'adressant spécialement aux filles, se manifeste aussi, de plus en plus, dans les programmes d'intervention s'adressant plus typiquement aux garçons. En effet, ces programmes sont généralement de type multimodal tout au moins, et plusieurs s'inspirent de modèles favorisant une approche globale et intégrée. Ces derniers portent habituellement une attention particulière au développement d'un continuum de services visant à offrir une gamme de mesures pour pouvoir affecter «la bonne ressource, au bon jeune, au bon moment». D'une part, nous y retrouvons donc des interventions s'adressant aux jeunes criminalisés, avec des mesures calibrées, des systèmes de sanction gradués ainsi que des efforts consentis aux impératifs de l'intégration sociale. D'autre part, nous retrouvons des procédés de prévention destinés aux jeunes à risque et même de manière plus large encore, aux jeunes en général pouvant d'une manière ou d'une autre être touchés par le phénomène des gangs. Certains de ces programmes présentent des résultats encourageant indiquant que nous pouvons ainsi avoir une certaine emprise sur la criminalité de ces jeunes. Mais il demeure que la capacité des acteurs à créer de véritables alliances entre eux ainsi qu'avec la communauté elle-même, constitue un enjeu capital auquel font face ce type de stratégies.

### **3 CONCLUSION**

Au terme de cette recension critique de la littérature sur les gangs, il apparaît évident que les connaissances se sont beaucoup développées sur le sujet depuis les 15 dernières années, tant au plan théorique, qu'aux plans empirique et pratique. Qui plus est, cette synthèse met en évidence de toutes nouvelles dimensions découlant du regard différent que posent sur lui de nouvelles disciplines. Leur contribution au développement des connaissances sur les gangs est donc majeure et c'est pourquoi notre principale recommandation consiste ici à encourager encore davantage l'intervention multidisciplinaire au plan du développement des connaissances sur le phénomène.

En outre, ces nouvelles connaissances trouvent écho dans les programmes récents destinés à l'intervention et à la prévention du problème. Et dans tous les milieux et chez tous les acteurs qui les initient, nous constatons une tendance à vouloir mieux englober la complexité du phénomène, à travailler à la fois sur ses dimensions individuelle, familiale et sociale et par conséquent, à travailler de manière concertée pour tenter de former de meilleurs systèmes d'intervention. Dans cette foulée, l'approche globale et intégrée prend une place de plus en plus importante dans la littérature actuelle. L'expérimentation et même l'évaluation des nouvelles pratiques pouvant en découler nous amènent vers de nouvelles considérations, tant sur les étapes et les opérations qui s'y rattachent, que sur les enjeux de la prévention du phénomène des gangs. Le développement d'un continuum de

l'intervention pose en effet de considérables défis entraînant de nouveaux débats que nous ne retrouvons pas jadis dans la littérature. Et, en définitive, l'approche globale et intégrée semble générer autant de consensus que de controverses. À propos desquels nous savons encore très de choses cependant, à commencer par les moyens à prendre pour les résoudre et les surmonter. C'est pourquoi nous pensons qu'il y aurait là tout un champ de recherche à développer, en continuant de profiter de l'apport d'autres disciplines, dont certaines s'adressent déjà très sciemment à ce type d'enjeux.

#### 4 Liste bibliographique

- Adler, P., Ovando, C., & Hocevar, D. (1984). Family correlates of gang membership: An exploratory study of Mexican-American youth. *Hispanic Journal of Behavioral Sciences*, 6(1), 65-76.
- Allen, J. P., & Land, D. (1999). Attachment in adolescence. Dans J. Cassidy, & P. R. Shaver (Éds.), *Handbook of attachment: Theory, research, and clinical applications* (pp. 319-335). New York, NY: Guilford Press.
- Anderson, J. F., Mangels, N. J., & Dyson, L. (2001). A gang by any other name is just a gang: Towards an expanded definition of gangs. *Journal of Gang Research*, 8(4), 19-34.
- Arbreton, A.J.A. & McClanahan, W.S. (2002). *Targeted outreach: Boys & Girls Clubs of America's approach to gang prevention and intervention*. Philadelphia, PA: Private/Public Ventures.
- Archbold, C. A., & Meyer, M. (1999). Anatomy of a gang suppression unit: The social construction of an organizational response to gang problems. *Police Quarterly*, 2(2), 201-224.
- Archer, L., & Grascia, A. M. (2006). Girls, gangs and crime: Profile of the young female offender. *Journal of Gang Research*, 13(2), 37-49.
- Arnette, J.L. & Walsleben, M.C. (1998). Combating fear and restoring safety in schools. Washington, DC: U.S. Department of Justice, Office of Justice Programs, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention.
- Ashcroft, K. (2004, 2 mai). Women behaving badly: Is the female crime wave the dark side of 'Ladette' Culture? *The Sunday Times*.
- Augimera, L., D. Farrington, C. Keegl & D. Day. (2007). The SNAP™ Under 12 Outreach Project : Effects of a Community-Based Program for Children With Conduct Problems. *Journal of Child and Family Studies*, 6(16), 799-807
- Ball, R. A., & Curry, G. D. (1995). The logic of definition in criminology: Purposes and methods for defining "gangs". *Criminology*, 33(2), 225-245.
- Batchelor, S. (2009). Girls, gangs and violence: Assessing the evidence. *Probation Journal*, 56(4), 399-414.
- Bauer, A. (2010). *La criminalité en France. Rapport de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales 2010*. Paris : CNRS Éditions.
- Bédard, R. (2007). Le prince serpent. Le Théâtre Parminou, Québec.

- Belitz, J., & Valdez, D. M. (1997). A sociocultural context for understanding gang involvement among Mexican-American male youth. Dans J. G. García, & M. C. Zea (Éds.), *Psychological interventions and research with Latino populations* (pp. 56-72). Needham Heights, MA: Allyn & Bacon.
- Bell, K. E. (2009). Gender and gangs: A quantitative comparison. *Crime and Delinquency*, 55(3), 363-387.
- Bjerregaard, B. (2010). Gang membership and drug involvement: Untangling the complex relationship. *Crime and Delinquency*, 56(1), 3-34.
- Bousquet, R. & Lenoir, E. (2009). *La prévention de la délinquance*. Paris : Presses universitaires de France.
- Braga A. A., Kennedy D. M., Waring E. J., & Piehl, A. M. (2001). Problem-oriented policing, deterrence, and youth violence: An evaluation of Boston's Operation Ceasefire. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 38, 195-225.
- Brent B. B, Flynn, C. R. & Toombs, N. J. (2001). Recidivism among adolescent serious offenders: Prediction of entry into the correctional system for adults. *Criminal Justice and Behavior*, 28(5), 588-613. doi: [10.1177/009385480102800503](https://doi.org/10.1177/009385480102800503)
- Brisebois, R.-A. (2007). *Parcours de parents immigrants dont le fils a fait l'expérience d'un gang de rue et d'une institutionnalisation : un vécu familial bouleversé* (Mémoire de maîtrise inédit), Université de Montréal.
- Burrows, M.H. (2003). *Evaluation ok Youth Inclusion Programme*. Youth Justice Board. London : MBH.
- Caldwell, L. & Altschulder, D.M. (2001). Adolescents leaving gangs : an analysis of risk and protective factors, resiliency and desistence in a developmental context. *Journal of Gang Research*, 8, 21-34.
- Chan-Yip, A. M. (2002). Psychosocial pediatrics in a multicultural society. Dans F. J. C. Azima, & N. Grizenko (Éds.), *Immigrant and refugee children and their families: Clinical, research, and training issues* (pp. 19-36). Madison, CT: International Universities Press, Inc.
- Chatterjee, J. (2005). *La transformation de la structure des groupes du crime organisé*. Ottawa, ON: Sous-direction de la recherche et de l'évaluation, Direction des services de police communautaires, contractuels et autochtones, Gendarmerie royale du Canada.

- Chatterjee, J. (2006). *Un rapport de recherche sur les gangs de jeunes : problèmes, perspectives et priorités*. Ottawa, ON: Sous-direction de la recherche et de l'évaluation, Direction des services de police communautaires, contractuels et autochtones, Gendarmerie royale du Canada.
- Chavis, D.M. (2001). The Paradoxes and Promises of Community Coalitions. *American Journal of Community Psychology*, 29 (2), 309-320.
- Chinman, M., Hannah, G., Wandersman, A., Ebener, P., Hunter, S.B., Imm, & Sheldon, J. (2005). Developing a Community Science Research Agenda for Building Community Capacity for Effective Prevention Interventions. *American Journal of Community Psychology*, 35 (3/4), 143-157.
- Cloward, R. A., & Ohlin, L. E. (1960). *Delinquency and opportunity: A theory of delinquent gangs*. New York, NY: The Free Press.
- Cohen, A. (1995). *Delinquent Boys: The culture of the gang*. New York, NY: The Free Press.
- Conduct Problems Prevention Research Group (2010). The Fast Track Project: The prevention of severe conduct problems in school-age youth. In R.C. Murrihy, A.D. Kidman, & T.H. Ollendick (Eds.), *Handbook of Clinical Assessment and Treatment of Conduct Problems in Youth, New York: Springer*, 4, 407-433 (doi:10.1007/978-1-4419-6297-3\_16)
- Cook, P. J., Ludwig, J., Venkatesh, S., & Braga, A. A. (2007). Underground Gun Markets. *The Economic Journal*, 117(524), 588-618.
- Coolbaugh, K. & Hansel, C.J. (2000). The Comprehensive Strategy: lessons learned from the pilot sites. Washington, DC: U.S. Department of Justice, Office of Justice Programs, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention.
- Coughlin, B. C., & Venkatesh, S. A. (2003). The urban street gang after 1970. *Annual Review of Sociology*, 29, 41-64.
- Covey, H. C., Ménard, S., & Franzese, R. J. (1992). *Juvenile gangs*. Springfield, IL: Charles C. Thomas Publisher, Ltd.
- Curry, G. D. (1998). Female gang involvement. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 35(1), 100-118.
- Curry, G. D., & Decker, S. H. (2003). *Confronting gangs: Crime and community* (2<sup>e</sup> éd.). Los Angeles, CA: Roxbury Publishing Company.

- Decker, S. H. (2007). Youth gangs and violent behavior. Dans D. J. Flannery, A. T. Vazsonyi, & I. D. Waldman (Éds.), *The Cambridge handbook of violent behavior and aggression* (pp. 388-402). Cambridge, U.K.: Cambridge University Press.
- Decker, S. H., & Lauritsen, J. L. (2002). Leaving the gang. Dans C. R. Huff (Éd.), *Gangs in America* (3<sup>e</sup> éd., pp. 51-70). Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Decker, S. H., & Van Winkle, B. (1996). *Life in the gang: Family, friends, and violence*. New York, NY: Cambridge University Press.
- Delaney, T. (2005). *American Street Gangs*. Upper Saddle River, NJ: Pearson/Prentice Hall.
- DeLisi, M., Barnes, J. C., Beaver, K. M., & Gibson, C. L. (2009). Delinquent gangs and adolescent victimization revisited: A propensity score matching approach. *Criminal Justice and Behavior*, 36(8), 808-823.
- Dorais, M., & Corriveau, P. (2006). *Jeunes filles sous influence : prostitution juvénile et gangs de rue*. Montréal, QC: VLB éditeur.
- Dupéré, V., Lacourse, É., Willms, J. D., Vitaro, F., & Tremblay, R. E. (2007). Affiliation to youth gangs during adolescence: The interaction between childhood psychopathic tendencies and neighborhood disadvantage. *Journal of Abnormal Child Psychology*, 35(6), 1035-1045.
- Dusonchet, A. (2002). *Images et mirages culturels de la réalité des gangs de jeunes dans la presse francophone montréalaise* (Mémoire de maîtrise inédit). École de criminologie, Université de Montréal, QC.
- Egley, A., Jr., Howell, J. C., & Major, A. K. (2006). *National Youth Gang Survey: 1999-2001*. Washington, DC: U.S. Department of Justice, Office of Justice Programs, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention.
- Egley, A., Jr., & O'Donnell, C. E. (2008). *Highlights of the 2005 National Youth Gang Survey* [Fact Sheet Number 4]. Washington, DC: U.S. Department of Justice, Office of Justice Programs, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention.
- Egley, A., Jr., & Ritz, C. E. (2006). *Highlights of the 2004 National Youth Gang Survey* [Fact Sheet Number 1]. Washington, DC: U.S. Department of Justice, Office of Justice Programs, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention.

- Esbensen, F. A. (2000). *Preventing adolescent gang involvement: Risk factors and prevention strategies* [Bulletin]. Washington, DC: U.S. Department of Justice, Office of Justice Programs, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention.
- Esbensen, F. A. (2004). Evaluating G.R.E.A.T.: A School-Based Gang Provention Program. Research for Policy. Washington, D.C.: Department of Justice.
- Esbensen, F.-A., & Deschenes, E. P. (1998). A multisite examination of youth gang membership: Does gender matter? *Criminology*, 36(4), 799-827.
- Esbensen, F. A., Peterson, D., Taylor, T. J., & Freng, A. (2010). *Youth violence: Sex and race differences in offending, victimization, and gang membership*. Philadelphia, PA: Temple University Press.
- Esbensen, F.-A. & Winfree, L.T. (1998). Race and gender differences between gang and non-gang youths: Results of a multisite survey. *Justice Quarterly*, 15, 505-526.
- Esbensen, F.-A., Winfree, L. T., Jr., He, N., & Taylor, T. J. (2001). Youth gangs and definitional issues: When is a gang a gang, and why does it matter? *Crime and Delinquency*, 47(1), 105-130.
- Esterle-Hedibel, M. (1997). *La bande, le risque et l'accident*. Paris, France: L'Harmattan.
- Esterle-Hedibel, M. (2007). Controverses théoriques autour des bandes de jeunes. Dans M. Mohammed, & L. Mucchielli (Éds.), *Les bandes de jeunes. Des « blousons noirs » à nos jours* (pp. 85-96). Paris, France: La Découverte.
- Fédération canadienne des municipalités (FCM). (1994). *La violence chez les jeunes et l'activité des bandes de jeunes: réponses aux préoccupations communautaires*. Ottawa, ON: Solliciteur Général du Canada.
- Fleisher, M.S. (1998). *Beggars and thieves: Lives of urban street criminals*. Madison, WI: University of Wisconsin Press.
- Fleisher, M. S. (2009). Coping with macro-structural adversity: Chronic poverty, female youth gangs, and cultural resilience in a US african-american urban community. *Journal of Contingencies and Crisis Management*, 17(4), 274-284.
- Fleisher, M. S., & Krienert, J. L. (2004). Life-course events, social networks and the emergence of violence among female gang members. *Journal of Community Psychology*, 32(5), 607-622.



- Fleury, É., & Fredette, C. (2002). *Le silence de Cendrillon, prostitution juvénile par les gangs : guide d'animation et d'accompagnement de la bande dessinée*. Montréal, QC: Centre jeunesse de Montréal - Institut universitaire.
- Florian-Lacy, D. J., Jefferson, J. L., & Fleming, J. (2002). The relationship of gang membership to self-esteem, family relations, and learning disabilities. *TCA Journal*, 30(1), 4-16.
- Fournier, M., Cousineau, M.-M., & Hamel, S. (2006). Rôles et fonctions des adolescentes affiliées aux gangs de rue : ce qu'elles en disent. Dans P. Verlaan, & M. Déry, *Les conduites antisociales des filles : comprendre pour mieux agir* (pp. 339-363). Québec, QC: Presses de l'Université du Québec.
- Franzese, R. J., Covey, H. C., & Ménard, S. (2006). *Youth gangs* (3<sup>e</sup> éd.). Springfield, IL: Charles C. Thomas Publisher, Ltd.
- Frauenglass, S., Routh, D. K., Pantin, H. M., & Mason, C. A. (1997). Family support decreases influence of deviant peers on Hispanic adolescents' substance use. *Journal of Clinical Child Psychology*, 26(1), 15-23. doi: 10.1207/s15374424jccp2601\_2
- Freng, A., & Esbensen, F.-A. (2007). Race and gang affiliation: An examination of multiple marginality. *Justice Quarterly*, 24(4), 600-628.
- Fritsch, E. J., Caeti, T. J., & Taylor, R., W. (2003). Gang suppression through saturation patrol and aggressive curfew and truancy enforcement : A quasi-experimental test of the Dallas anti-gang initiative. In S. H. Decker (Ed.), *Policing gangs and youth violence*. Belmont, CA : Wadsworth/Thompson Learning.
- Gagnon, J.-G. (2005). *Point de presse : Phénomène des gangs de rue*. Allocution faite dans la salle de presse du quartier général du Service de police de la ville de Montréal.
- Gebo, E., C. Boyes-Watson & Pinto-Wilson, S. (2010). "Reconceptualizing organizational change in the Comprehensive Gang Model." *Journal of Criminal Justice*, 38(2), 166-173.
- Gibney, E. H. (2002). *Delinquent gang-affiliated youth: Relationships of role models and gender to educational goals and achievement*.
- Gilbertson, D. L. (2009). Are gangs a social problem? *Journal of Gang Research*, 16(2), 1-25.
- Goldstein, A. P., & Glick, B. (1994). *The prosocial gang: Implementing Aggression Replacement Training*. Thousand Oaks, CA: Sage.

- Goldstein, A.P. & Kodluboy, D.W. (1998). *Gangs in schools: signs, symbols, and solutions*. Champaign, IL: Research Press.
- Gottfredson, G. D., & Gottfredson, D. C. (2001). *Gang problems and gang programs in a national sample of schools*. Ellicott City, MD: Gottfredson Associates.
- Graber, J. A., Brooks-Gunn, J., & Warren, M. P. (1999). The vulnerable transition: Puberty and the development of eating pathology and negative mood. *Women's Health Issues, 9*(2), 107-114.
- Grogger, J. (2002). The Effects of Civil Gang Injunctions on Reported Violent Crime : Evidence from Los Angeles County. *Journal of Law and Economics, 45*(1), 69-90.
- Guay, J.-P., & Fredette, C. (2010). Le phénomène des gangs de rue et sa mesure. Dans M. Le Blanc, & M. Cusson (Éds.), *Traité de criminologie empirique* (4<sup>e</sup> éd., pp. 167-197). Montréal, QC: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Guay, J.-P., & Gaumont-Casias, J. (2009). *Le phénomène des gangs de rue au Québec: Vers le développement d'un cadre de mesure*. Montréal, QC: Ministère de la sécurité publique du Québec.
- Hagedorn, J. M. (1998). Gang violence in the postindustrial era. Dans M. Tonry, & M. H. Moore (Éds.), *Youth Violence* (pp. 365-419). Chicago, IL: University of Chicago Press.
- Hamel, S. (sous presse). L'expérience d'un réseau socio-communautaire engagé auprès de jeunes en processus de désaffiliation des gangs. Dans J.-P. Guay, & C. Fredette (Éds.). Montréal, QC: Les Presses de l'université de Montréal.
- Hamel, S., & Brisebois, R.-A. (2011). Regard intime sur le phénomène des gangs. Des parents racontent leur histoire : parcours migratoires inachevés et pertes de repères identitaires. Dans B. Gaillard, S. Hamel, & R.-A. Brisebois (Éds.), *Adolescents délinquants et leurs parents. Bandes et violences en groupe* (pp. 57-95). Paris, France: L'Harmattan.
- Hamel, S., Cousineau, M.-M., & Fredette, C. (2004). Le phénomène des gangs : quelques données récentes sur son ampleur, son organisation, sa criminalité et les moyens d'y faire face en Amérique du Nord. Dans G. Lopez, S. Tzitzis, & D. Jolivet (Éds.), *Dictionnaire des sciences criminelles* (pp. 457-460). Paris, France : Éditions Dalloz.

- Hamel, S., Cousineau, M.-M. & Vézina, M. (2009). L'état subjectif des lieux : les zones de conflit et les zones d'entente dans la perception des besoins à combler et de la volonté des acteurs mobilisables à s'impliquer. Dans M. Alain & D. Dessureault (Éds), *Élaborer et évaluer les programmes d'intervention psychosociale : une perspective transdisciplinaire*, (pp. 45-72). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Hamel, S., Cousineau, M.-M., & Vézina, M. (2008). Prévenir les gangs avec une approche globale et intégrée : le rôle crucial des agents de liaison. *Revue de l'Institut pour la prévention de la criminalité*, 2, 57-81
- Hamel, S., Cousineau, M.-M., & Vézina, M. (2006). *Jeunesse et gangs de rue* : évaluation d'un projet d'action intersectorielle pour la prévention du phénomène des gangs, Institut de recherche pour le développement social des jeunes, pour le Centre national pour la prévention du crime.
- Hamel, S., Fredette, C., Blais, M.-F., & Bertot, J. (1998). *Jeunesse et gangs de rue - Phase II: résultats de la recherche-terrain et proposition d'un plan stratégique quinquennal*. Rapport soumis au Service de police de la Communauté urbaine de Montréal. Montréal, QC: Institut de recherche en développement social pour les jeunes.
- Hawkins, J.D., & Catalano, M.A (1992). *Communities that care*. San Francisco : Jossey Bass Publisher.
- Hawkins, J.D. Oesterle, S., Brown, E.C., Arthur, M.W., Abbott, R.D., Fagan, A.A & Catalano, R.F. (2009). Results of type 2 of translational research trial to prevent adolescent drug use and delinquency : A test of Communities that Care. *Archives of Pediatric and Adolescent Medecine*, 163(9), 789-798.
- Haynie, D. L. (2003). Contexts of risk? Explaining the link between girls' pubertal development and their delinquency involvement. *Social Forces*, 82(1), 355-397.
- Hébert, J., Hamel, S., & Savoie, G. J. (1997). *Jeunesse et gangs de rue - Phase I: Revue de littérature*. Rapport soumis au Service de police de la Communauté urbaine de Montréal. Montréal, QC: Institut de recherche en développement social pour les jeunes.
- Henry, D. B., Tolan, P. H., & Gorman-Smith, D. (2001). Longitudinal family and peer group effects on violent and nonviolent delinquency. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 30(2), 172-186.
- Hollin, C.R. (1993). Cognitive-behavioral interventions, In A.P. Goldstein et C.R. Huff (Eds.), *The gang intervention handbook* (pp. 55-86) Champaign : Research Press.

- Horne, A.M. (1993). Family-based intervention, In A.P. Goldstein et C.R. Huff (Eds.) : *The gang intervention handbook* (pp. 189-217). Champaign : Research Press.
- Howell, J. C. (1994). *Gangs* [Fact Sheet Number 12]. Washington, DC: U.S. Department of Justice, Office of Justice Programs, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention.
- Howell, J. C. (1998). *Youth gangs: An overview* [Bulletin]. Washington, DC: U.S. Department of Justice, Office of Justice Programs, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention.
- Howell, J. C. (2000). *Youth gang programs and strategies*. Washington, DC: U.S. Department of Justice, Office of Justice Programs, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention.
- Howell, J. C., & Egley, A., Jr. (2005). Moving risk factors into developmental theories of gang membership. *Youth Violence and Juvenile Justice*, 3(4), 334-354.
- Howell, J. C. & Lynch, J.P. (2000). *Youth gangs in schools*. Washington, DC : U.S. Department of Justice, Office of Justice Programs, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention
- Jacobs, S. A. (2010). *From affiliation to disaffiliation: A phenomenological inquiry exploring the experiences of social identity transformation in former gang members* (Thèse de doctorat inédite). San Diego, CA: California School of Professional Psychology, Alliant International University.
- Jankowski, M. S. (1991). *Islands in the street: Gangs in American urban society*. Berkeley, CA: University of California Press.
- Joe, K. A., & Chesney-Lind, M. (1995). Just every mother's angel: An analysis of gender and ethnic variations in youth gang membership. *Gender and Society*, 9(4), 408-430.
- Joe-Laidler, K. A., & Hunt, G. (1997). Violence and social organization in female gangs. *Social Justice*, 24(4), 148-169.
- Joseph, J. (2008). Gangs and gang violence in school. *Journal of Gang Research*, 16(1), 33-50.
- Kelly, S., Anderson, D., & Peden, A. (2009). The psychological effect of exposure to gang violence on youth: A pilot study. *Journal of Gang Research*, 16(4), 35-52.

- Klein, M. W. (1971). *Street gangs and street workers*. Englewood Cliffs, NJ: Prentice Hall.
- Klein, M. W. (1993). Attempting gang control by suppression: The misuse of deterrence principles. *Studies on Crime and Prevention*, 2, 88-111.
- Klein, M. W. (1995). *The American street gang: Its nature, prevalence, and control*. New York, NY: Oxford University Press.
- Klein, M. W., Kerner, H.-J., Maxson, C. L., & Weitekamp, E. G. M. (2001). *The Eurogang paradox: Street gangs and youth groups in the U.S. and Europe*. New York, NY: Springer Publishing.
- Klein, M. W., & Maxson, C. L. (2006). *Street gang patterns and policies*. New York, NY: Oxford University Press.
- Klein, M. W., & Maxon, C. L., & Miller, J. (Eds). (1995). *The modern gang reader*. Los Angeles, CA: Roxbury Publishing Company.
- Klein, M. W., Weerman, F. M., & Thornberry, T. P. (2006). Street gang violence in Europe. *European Journal of Criminology*, 3(4), 413-437.
- Klemp-North, M. (2007). Theoretical foundations for gang membership. *Journal of Gang Research*, 14(4), 11-26.
- Knox, G. W. (1991). *An introduction to gangs*. Berrien Springs, MI: Vande Vere Publishing.
- Knox, G. W. (1999). The promulgation of gang-banging through the mass media. *Journal of Gang Research*, 6(2), 19-38.
- Lanctôt, N., & LeBlanc, M. (1997). Les adolescentes membres des bandes marginales : un potentiel antisocial atténué par la dynamique de la bande? *Criminologie*, 30(1), 111-130.
- Lasley, J. (1998). "Designing out" gang homicides and street assaults (research in brief). Washington, DC: U.S. Department of Justice, Office of Justice Programs, National Institute of Justice.
- Lawton, B. A., Taylor, R. B. & Luongo, A. J. (2005). Police officers on drug corners in Philadelphia, drug crime and violent crime: Intended, diffusion and displacement impacts. *Justice Quarterly*, 22, 427-451.
- LeBlanc, M., & Lanctôt, N. (1998). Social and psychological characteristics of gang members according to the gang structure and it's subcultural and ethnic makeup. *Journal of Gang Research*, 5(3), 15-28.

- Lederman, C. S., Dakof, G. A., Larrea, M. A., & Li, H. (2004). Characteristics of adolescent females in juvenile detention. *International Journal of Law and Psychiatry*, 27(4), 321-337. doi: 10.1016/j.ijlp.2004.03.009
- Legault, G. (2000). Les mécanismes d'inclusion des immigrants et des réfugiés. Dans G. Legault (Ed.), *L'intervention interculturelle* (pp.69-83). Boucherville : Gaétan Morin.
- Léonard, L., Rosario, G., Scott, C. & Bressan, J. (2005). Building Safer Communities: Lessons Learned From Canada's National Strategy. *Journal of Criminology and Criminal Justice*, 47(2),
- Loeber, R., & Farrington, D. P. (2000). Young children who commit crime : Epidemiology, developmental origins, risk factors, early interventions, and policy implications. *Development and Psychopathology*, 12(4), 737-762.
- Lopez, D. A., & Brummett, P. O. (2003). Gang membership and acculturation: ARSMA-II and choloization. *Crime and Delinquency*, 49(4), 627-642.
- Maxson, C., Hennigan, K., & Sloane, D. C. (2003). Factors That Influence Public Opinion of the Police. Research for Practice. Washington, D. C.É Office of Justice Programs, National Institute of Justice.
- Maxson, C. L., Whitlock, M. L., & Klein, M. W. (1998). Vulnerability to street gang membership : Implications for practice. *Social Service Review*, 72(1), 70-91.
- McClanahan, W. S. (2004). *Alive at 25: Reducing Youth Violence Through Monitoring and Support*. Philadelphia, PA: Public/Private Ventures.
- McCorkle, R. C., & Miethe, T. D. (2001). *Panic: Rhetoric and Reality in the War on Street Gangs*. Saddle River, NJ: Prentice-Hall.
- McCorkle, R. C., & Miethe, T. D. (2002). *Panic - The social construction of the street gang problem*. Upper Saddle River, NJ: Prentice Hall.
- McGloin, J. M. (2007). The organizational structure of street gangs in Newark, New Jersey: A network analysis methodology. *Journal of Gang Research*, 15(1), 1-34.
- Melde, C., Taylor, T. J., & Esbensen, F.-A. (2009). "I got your back": An examination of the protective function of gang membership in adolescence. *Criminology*, 47(2), 565-594.
- Mendel, R.A. (2000). *Less hype, more help : Reducing juvenile crime, what works - and what doesn't*. Whashington, D.C.: American Youth Police Forum.

- Mendoza-Denton, N. (2008). *Homegirls: Language and cultural practice among Latina youth gangs*. Hoboken, NJ: Wiley-Blackwell.
- Miller, W. B. (1958). Lower class culture as a generating milieu of gang delinquency. *Journal of Social Issues, 14*, 5-19.
- Miller, W. B. (1982). *Crime by youth gangs and groups in the United States*. Washington, DC: U.S. Department of Justice, Office of Juvenile Justice Programs, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention.
- Miller, W. B. (1990). Why the United States has failed to solve its youth gang problem. Dans C. R. Huff (Éd.), *Gangs in America* (pp. 263-287). Newbury Park, CA: Sage Publications.
- Miller, W. B. (1992). *Crime by youth gangs and groups in the United States* (éd. rév.). Washington, DC: U.S. Department of Justice, Office of Justice Programs, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention.
- Miller, J. A. (2001). *One of the guys: Girls, gangs and gender*. New York, NY: Oxford University Press.
- Miller, H. V., Barnes, J. C., & Hartley, R. D. (2011). Reconsidering Hispanic gang membership and acculturation in a multivariate context. *Crime and Delinquency, 57*(3), 331-355.
- Mohammed, M., & Mucchielli, L. (Éds.). (2007). *Les bandes de jeunes. Des « blousons noirs » à nos jours*. Paris, France: La Découverte.
- Moore, J.W. & Vigil, J.D. (1993). Barrios in transition. In J.W. Moore & R. Pinderhughes (Eds.), *In the barrios: Latinos and underclass debate* New York, NY: Russel Sage Foundation.
- Mourani, M. (2006). *La face cachée des gangs de rue*. Montréal, QC: Les Éditions de l'Homme.
- Nafekh, M., & Stys, Y. (2004). *Profil et analyse des délinquants membres d'un gang dans la population carcérale fédérale*. Ottawa, ON: Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada.
- National Gang Center. (2007). *Frequently Asked Questions About Gangs*. Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention, Office of Justice Programs, U.S. Department of Justice.
- National Center for Neighborhood Enterprise (1999). *Violence-Free Zones initiatives: Models of successful grassroots youth intervention*. Washington, DC: National Center for Neighborhood Enterprise.

- Nimmo, M. (2001). *The 'invisible' gang members: A report on female gang affiliation in Winnipeg*. Winnipeg, MB: Canadian centre for policy alternatives.
- Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention. (1999). *Youth Gang Programs and Strategies*. Washington, DC: Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention, Office of Justice Programs, U.S. Department of Justice.
- Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention. (2007). *Training and technical assistance programs for state and local governments: Effective and promising programs guide*. Washington, DC: Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention, Office of Justice Programs, U.S. Department of Justice.
- Palumbo, D. J. and J. L. Ferguson (1995). Evaluating Gang Resistance Education and Training (GREAT): Is the impact the same at that of Drug Abuse Resistance Education (DARE)? *Evaluation Review* 19(6): 597-619.
- Papachristos, A. V. (2009). Murder by structure: Dominance relations and the social structure of gang homicide. *American Journal of Sociology*, 115(1), 74-128.
- Parks, C. P. (1995). Gang behavior in the schools: Reality or myth? *Educational Psychology Review*, 7(1), 41-68.
- Perkins-Dock, R. E. (2001). Family interventions with incarcerated youth: A review of the literature. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 45(5), 606-625.
- Perreault, M., & Bibeau, G. (2003). *La gang : une chimère à apprivoiser. Marginalité et transnationalité chez les jeunes Québécois d'origine afro-antillaise*. Montréal, QC: Boréal.
- Petersen, R. D. (2000). Definitions of a gang and impacts on public policy. *Journal of Criminal Justice*, 28(2), 139-149.
- Peterson, D., Lien, I.-L., & van Gemert, F. (2008). Concluding remarks: The roles of migration and ethnicity in street gang formation, involvement and response. Dans F. van Gemert, D. Peterson, & I.-L. Lien (Éds.), *Street gangs, migration, and ethnicity* (pp. 255-272). Devon, UK: Willan Publishing.
- Phillips, N. K., & Straussner, S. L. A. (Éds.). (1997). *Children in the urban environment: Social policy and clinical practice*. Springfield, IL: Charles C. Thomas Publisher.



- Poe-Yamagata, E., & Butts, J. A. (1996). *Female offenders in the juvenile justice system*. Washington, DC: U.S. Department of Justice, Office of Justice Programs, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention.
- Reese, L. (2001). Morality and identity in Mexican immigrant parents' visions of the future. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 27(3), 455-472.
- Reiboldt, W. (2001). Adolescent interactions with gangs, family, and neighborhoods. *Journal of Family Issues*, 22(2), 211-242.
- Richter-White, H. (2003). *Impacts directs et indirects du crime organisé sur les jeunes, à titre de victimes ou de contrevenants*. Ottawa, ON: Sous-direction de la recherche et de l'évaluation, Direction des services de police communautaires, contractuels et autochtones, Gendarmerie royale du Canada.
- Ruble, N. M., & Turner, W. L. (2000). A systemic analysis of the dynamics and organization of urban street gangs. *American Journal of Family Therapy* 28(2), 117-132.
- Ruefle, N. M., & Reynolds, K. M. (1995). Curfew and delinquency in major American cities. *Crime and delinquency*, 41, 347-363.
- Sanchez-Jankowski, M. (2003). Gangs and social change. *Theoretical Criminology*, 7(2), 191-216.
- Schochet, P. Z., Burghardt, J., & Glazerman, S. (2000). *Job Corps study: The short-term impacts of Job Corps participation on employment and related outcomes*. Princeton, N.J.: Mathematical Policy Research, Inc.
- Service canadien de renseignements criminels (SCRC). (2006). *Rapport annuel sur le crime organisé au Canada 2006* [En ligne].
- Service de renseignements criminels du Québec (2006). *Document de consultation interne*. Gouvernement du Québec.
- Sharp, C., Aldridge, J., & Medina, J. (2006). *Delinquent youth groups and offending behavior: Findings from the 2004 Offending, Crime and Justice Survey* [En ligne]. London, UK: Research Development and Statistics Directorate, Home Office.
- Shaw, C.R. (1930). *The Jack-roller, a Delinquent Boy's Own Story*. Chicago: The University of Chicago Press (new edition:1966).
- Shaw, C. R., & McKay, H. D. (1942). *Juvenile delinquency and urban areas* (3<sup>e</sup> éd.). Chicago, IL: University of Chicago Press.

- Shelden, R. G., Tracy, S. K., & Brown, W. B. (2004) *Youth gangs in American Society* (3<sup>e</sup> éd.). Belmont, CA: Thomson/Wadsworth.
- Schumacher, M.A. & Kurz, G.A. (2000). *The 8% solution: Preventing serious, repeat juvenile crime*. Thousand Oaks : Sage.
- Sirpal, S. K. (2002). Familial criminality, familial drug use and gang membership : Youth criminality, drug use and gang membership - What are the connections? *Journal of Gang Research*, 9(2), 11-22.
- Smith, D. K., Leve, L. D., & Chamberlain, P. (2006). Adolescent girls' offending and health-risking sexual behavior: The predictive role of trauma. *Child Maltreatment*, 11(4), 346-353.
- Smith, C. A., & Stern, S. B. (1997). Delinquency and antisocial behavior: A review of family processes and intervention research. *Social Service Review*, 71(3), 382-420.
- Snyder, H. N. (2008). *Juvenile arrests 2006* [Bulletin]. Washington, DC: U.S. Department of Justice, Office of Justice Programs, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention.
- Soullez, C. (2008). Comparaison entre les gangs de rue de France et du Canada. *La Gazette*, 70(2), 26-27.
- Spergel, I. A. (1995). *The youth gang problem : A community approach*. New York: Oxford University Press.
- Spergel, I. A. (2007). *Reducing Youth Gang Violence. The Little Village Project in Chicago*. Lanham, MD: AltaMira Press.
- Spergel, I. A., & Curry, G. D. (1993). The national youth gang survey : A research and development process. Dans A. P. Goldstein, & C. R. Huff (Éds.), *The gang intervention handbook* (pp. 359-399). Champaign, IL: Research Press.
- Spergel, I.A. & Grossman, S.F. (1998). The Little Village Project : A Community Approach to the Gang Problem (pp. 130-148), *Dans Community Building* (P.I. Ewalt, E.M. Freeman and D.L. Poole, (eds.)). Washington D.C., National Association of Social Workers.
- Spergel, I.A., Wa, K.M. & Sosa, R.V. (2006). «The Comprehensive, Community-wide Gang Problem Program Model : Success and Failure» (pp. 203-224), Dans J.F. Short et L.A. Hugues (Eds), *Studying youth gangs*, Toronto: AltaMira Press.

- Starbuck, D., Howell, J. C., & Lindquist, D. J. (2001). *Hybrid and other modern gangs* [Bulletin]. Washington, DC: U.S. Department of Justice, Office of Justice Programs, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention.
- Stephens, R.D. (1993). School-based interventions : Safety and security, In A.P. Goldstein et C.R. Huff (Eds.) : *The gang intervention handbook* (pp. 219-255). Champaign : Research Press.
- Stinchcomb, J. B. (2002). Promising (and not so promising) gang prevention and intervention strategies: A comprehensive literature review. *Journal of Gang Research*, 10(1), 27-45.
- Stretesky, P. B., & Pogrebin, M. R. (2007). Gang-related gun violence: Socialization, identity, and self. *Journal of Contemporary Ethnography*, 36(1), 85-114.
- Sullivan, J. P., & Bunker, R. J. (2007). Third generation gang studies: An introduction. *Journal of Gang Research*, 14(4), 1-10.
- Sutherland, E. H., & Cressey, D. R. (1999). A theory of differential association. Dans F. T. Cullen, & R. Agnew (Éds.), *Criminological theory: Past to present* (6<sup>e</sup> éd., pp. 82-84). Los Angeles, CA: Roxbury Publishing.
- Symons, G. L. (1999). Racialization of the street gang issue in Montreal: A police perspective. *Canadian Ethnic Studies/Études ethniques au Canada*, 31(1), 124-138.
- Teplin, L. A., Abram, K. M., McClelland, G. M., Dulcan, M. K., & Mericle, A. A. (2002). Psychiatric disorders in youth in juvenile detention. *Archives of General Psychiatry*, 59(12), 1133-1143.
- Thompson, C. Y, Young, R. L., & Burns, R. (2000). Representing gangs in the news: Media constructions of criminal gangs. *Sociological Spectrum*, 20(4), 409-432.
- Thornberry, T. P. (1996). Empirical support for interactional theory: A review of the literature. Dans J. D. Hawkins (Éd.), *Delinquency and crime: Current theories* (pp. 198-235). New York, NY: Cambridge University Press.
- Thornberry, T. P. (1998). Membership in youth gangs and involvement in serious and violent offending. Dans R. Loeber, & D. P. Farrington (Éds.), *Serious and violent juvenile offenders: Risk factors and successful interventions* (pp. 147-166). Thousand Oaks, CA: Sage Publications, Inc.

- Thornberry, T. P., Krohn, M. D., Lizotte, A. J., Smith, C. A., & Tobin, K. (2003). *Gangs and delinquency in developmental perspective*. New York, NY: Cambridge University Press.
- Thrasher, F. M. (1927). *The gang: A study of 1313 gangs in Chicago*. Chicago, IL: University of Chicago Press.
- Tita, G. E. (2007). *Strategies for reducing gun violence: The role of gangs, drugs and firearm accessibility*. Rapport de recherche pour le Centre National de prevention du crime (CNPC). Ottawa, Ontario: CNPC.
- Tita, G. E., Braga, A. A., Ridgeway, G., & Pierce, G. L. (2006). The criminal purchase of firearm ammunition. *Injury Prevention, 12*, 308-311.
- Tita, G. E., Riley, J. K., Ridgeway, G., Grammich, C., Abrahamse, F. A. et Geenwood, P. (2003). *Reducing gun violence: Results from an intervention in East Los Angeles*. Santa Monica, CA: RAND Press.
- Tobin, K. (2008). *Gangs: An individual and group perspective*. Upper Saddle River, NJ: Pearson/Prentice Hall.
- Tolan, P. H., Gorman-Smith, D., & Henry, D. B. (2003). The developmental ecology of urban males' youth violence. *Developmental Psychology, 39*(2), 274-291.
- Totten, M. D. (2000). *Guys, gangs, and girlfriend abuse*. Peterborough, ON: Broadview Press.
- Toy, C. (1992). Coming out to play: Reasons to join and participate in Asian gangs. *Journal of Gang Research, 1*(1), 13-29.
- Tremblay, R.E., Masse, L., Pagani, L., & Vitaro, F. (1996). From childhood physical aggression to adolescent maladjustment: the Montreal Prevention Experiment. In R.D. Peters & R.J. McMahon (Eds.), *Preventing childhood disorders, substance abuse, and delinquency* Thousand Oaks, CA: Sage Publications, Inc.
- Venkatesh, S. A., & Levitt, S. D. (2000). Are we a family or a business? History and disjuncture in the urban American street gang. *Theory and Society, 29*(4), 427-462.
- Vigil, J. D. (2003). Urban violence and street gangs. *Annual Review of Anthropology, 32*, 225-242.
- Vitaro, F., Dobkin, P. L., Gagnon, C. & LeBlanc, M. (1994). *Les problèmes d'adaptation psychosociale chez l'enfant et l'adolescent: Prévalence, déterminants et prévention*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.

- Walker-Barnes, C. J., & Mason, C. A. (2001). Ethnic differences in the effect of parenting on gang involvement and gang delinquency: A longitudinal, hierarchical linear modeling perspective. *Child Development, 72*(6), 1814-1831.
- Weichold, K., Silbereisen, R. K., & Schmitt-Rodermund, E. (2003). Short-term and long-term consequences of early versus late physical maturation in adolescents. Dans C. Hayward (Éd.), *Gender differences at puberty* (pp. 241-276). New York, NY: Cambridge University Press.
- Weisel, D.L. & Painter, E. (1997). *The police response to gangs: case studies of five cities*. Washington, DC: Police Executive Research Forum.
- Weston, J. (1995). Community policing: An approach to youth gangs in a medium-sized city. In M. A. Klein, C. L. Maxson & J. Miller (Eds.), *The modern gang reader* (pp. 297-300). Los Angeles, CA: Roxbury.
- Williams, K., Curry, G.D., & Cohen, M.I. (2002). Gang prevention programs for female adolescents: an evaluation. In W.L. Reed & S.H. Decker (Eds.), *Responding to gangs: evaluation and research* Washington, DC: U.S. Department of Justice, Office of Justice Programs, National Institute of Justice.
- Wissink, I. B., Deković, M., & Meijer, A. M. (2006). Parenting behavior, quality of the parent-adolescent relationship, and adolescent functioning in four ethnic groups. *The Journal of Early Adolescence, 26*(2), 133-159.
- Wood, J., Foy, D. W., Layne, C., Pynoos, R., & James, C. B. (2002). An examination of the relationships between violence exposure, posttraumatic stress symptomatology, and delinquent activity: An "ecopathological" model of delinquent behavior among incarcerated adolescents. *Journal of Aggression, Maltreatment and Trauma, 6*(1), 127-147.
- Wood, M., Furlong, M. J., Rosenblatt, J. A., Robertson, L. M., Scozzari, F., & Sosna, T. (1997). Understanding the psychosocial characteristics of gang-involved youths in a system of care: Individual, family, and system correlates. *Education and Treatment of Children, 20*(3), 281-294.
- Wyrick, P. (2006). Gang Prevention: How to Make the 'Front End' of Your Anti-Gang Effort Work. *United States Attorneys' Bulletin, 54*(3), 52-60.
- Young, T. (2009). Girls and gangs: 'Shemale' gangsters in the UK? *Youth Justice, 9*(3), 224-238.
- Zatz, M. S., & Portillos, E. L. (2000). Voices from the barrio: Chicano/a gangs, families, and communities. *Criminology, 38*(2), 369-401.